

Le plus fort tirage de tous les journaux de Québec

"Instaurare omnia in Christo" L'ACTION CATHOLIQUE Membre de l'A. B. C. Organe de l'Action Sociale Catholique

L'ACTION CATHOLIQUE

2e EDITION en page 5 Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET

TRENTE-SIXIEME ANNEE No 11,155

QUEBEC - CANADA - LUNDI, 29 MARS 1943

3 SOUS LE NUMERO

PRISE DE QUATRE VILLES EN TUNISIE



UNE ESCADRE JAPONAISE EST CHASSÉE DE KISKA

Grande activité sur terre, sur mer et dans l'air en fin de semaine. Les opérations marchent rondement sur tous les fronts...

WASHINGTON, 29. (B. U.P.) — Les forces aéro-maritimes américaines aux Aléoutiennes sont à l'état d'alerte, aujourd'hui, par suite de la possibilité que l'escadre japonaise repoussée vendredi revienne à la charge...

Giraud et de Gaulle étudieraient trois projets de gouvernement provisoire



On fouille un prisonnier

On voit ici un soldat de la 1ère armée britannique qui fouille un prisonnier allemand dans le secteur de Séjenanne, sur le front nord de la Tunisie.

ALGER, 29. (BUP) — Le général Giraud et le général Catroux ont fini par s'entendre sur les grandes lignes d'un accord destiné à unifier toutes les forces françaises sous un seul chef.

De source autorisée, on dit que les pourparlers se font autour de trois projets de gouvernement provisoire qu'on pourrait établir et qui dirigeraient la France, aussitôt que les Alliés envahiraient le territoire métropolitain.



A Londres

Voici la première photographie du premier ministre Winston Churchill depuis sa récente maladie.

La VIIIe armée a enfoncé la ligne Mareth à Mareth, Toujane, Matmata et El-Hamma tandis que les Américains ont pris Fondouk

AU GRAND QUARTIER GENERAL ALLIE, en Afrique du Nord, 29. — (Par Virgil Pinkley, de la "BUP"). — Un communiqué officiel annonce, aujourd'hui, que la VIIIe armée britannique a occupé "toutes les défenses importantes de la position de Mareth", près de l'ancre côtière de la ligne Mareth.

Les Britanniques sont entrés dans Mareth, dans Toujane, dans Matmata et dans El-Hamma, samedi, après une attaque de flanc d'une colonne de la VIIIe armée contre la région d'El-Hamma, à près de 25 milles de la ligne Mareth et à 18 milles seulement du port de Gabès.

"La VIIIe armée a fait des prisonniers. Depuis le 20 mars, 6,000 soldats ennemis ont été capturés".

Au nord-ouest de la ligne Mareth, les forces américaines ont progressé de la région d'El-Guettar vers la côte. On croit qu'elles se proposent d'atteindre la mer et de couper la ligne de retraite de l'"Afrika Korps" derrière la ligne Mareth.

La première armée britannique dans le nord de la Tunisie a aussi opéré des avancées, tandis que des patrouilles américaines sont actives dans les secteurs de Maknassy et de Fondouk, sur le front central.

LE POINT CULMINANT

Aux quartiers généraux alliés en Afrique du Nord, 29 mars, par Virgil Pinkley de la BUP. — La bataille atteindra probablement aujourd'hui son point culminant, sur la ligne Mareth. Il se peut que d'ici à 24 heures, les Britanniques aient percé cette série de fortifications en Tunisie méridionale.

(Radio-Maroc prétend que les troupes américaines, en Tunisie centrale, menacent sérieusement Kairouan, après avoir effectuée une avance à partir de Fondouk, situé à 20 milles à l'ouest. Kairouan est situé à 32 milles au sud-ouest de la base ennemie de Souss.)

LA TROUÉE DANS LA LIGNE MARETH

La VIIIe armée du général Sir Bernard L. Montgomery semble sur le point d'opérer une trouée dans la ligne Mareth et d'obtenir ainsi une victoire égale en importance à celle remportée sur l'ennemi, devant El-Alamein, lorsque commença la débâcle de l'AXE en Egypte, puis en Libye.

Une fois la ligne Mareth rompue, le maréchal Rommel sera forcé de livrer des combats d'arrière-garde pour assurer sa retraite jusqu'à Tunis, dans le corridor tunisien, long de 200 milles à vol d'oiseau. Car, c'est à Tunis seulement que Rommel pourra tenter l'évacuation de ses troupes, évacuation qui ne sera pas sans analogie avec celle de Dunkerque. Il cherchera alors à gagner la Sicile.

Mais, tout le long de ce corridor, les troupes alliées considérablement renforcées, frappant durement sur le flanc ennemi dans le but de le crever à au moins des cinq points principaux où se porte l'effort allié. Si les Alliés réussissent à percer le flanc ennemi et à atteindre la mer, les troupes de Rommel, actuellement sur la ligne Mareth seraient bloquées dans leur retraite éventuelle vers Tunis.

MOUVEMENT TOURNANT

Pour le moment la plus grave menace pour Rommel réside dans une colonne britannique, prise à même la VIIIe armée, qui a réussi à avancer de 10 milles, samedi, sous un terrible feu de barrage. Cette colonne a atteint El-Hamma, situé à 18 milles seulement de Gabès, et à 20 milles en arrière de la ligne Mareth.

D'après les dernières dépêches, une bataille acharnée fait rage dans les faubourgs d'El-Hamma, en dépit d'une tempête de sable.

Au soutien de cette colonne britannique, une colonne de Français de l'armée de Giraud, s'est emparée de Douz, à 50 milles au sud-ouest d'El-Hamma, après avoir pris Sabria, à 17 milles à l'ouest-sud-ouest d'El-Hamma.

SUR LE FRONT CENTRAL

Sur le front central, deux colonnes américaines se préparent à avancer en direction de la côte méditerranéenne, à Maknassy et à El-Guettar, à environ 50 milles au nord-ouest d'El-Hamma.

Une troisième colonne américaine, dit-on, se dirige vers la ville sainte de Kairouan, à 60 milles au nord de Maknassy. Cette colonne s'est déjà emparée de Fondouk, situé à 20 milles à l'ouest, après avoir effectué en une journée les 20 milles qui séparent Fondouk de Hadjeb-Aliouan.

Dans une dépêche venant du front central, C.-R. Cunningham, correspondant de la "British United Press", dit que les Américains eurent facilement raison d'une faible résistance ennemie dans leur poussée sur Fondouk, qui fut pris samedi soir.

Cette avance s'opéra sous un soleil de feu et à travers les nuages de sable soulevés par le vent. On a signalé plusieurs combats corps-à-corps.

"En un certain endroit, dit la dépêche de Cunningham, un Allemand a tué un Américain et blessa le compagnon de ce dernier. Le blessé fut si ébranlé de cette brutalité qu'il déchargea son fusil à bout portant sur le Nazi et le fit littéralement voler en pièces".

VERS LA MEDITERRANEE

Plus au nord, une colonne française a envoyé des patrouilles sur les collines du versant oriental de la plaine d'Ouseltia, mais l'ennemi n'a pu être repoussé sur le front tunisien après avoir subi des pertes sanglantes.

"De nouveau hier, l'ennemi a poursuivi ses attaques contre de nombreux points du front tunisien. Mais il a été repoussé avec de lourdes pertes sanglantes. En Tunisie méridionale, les mouvements d'encerclement et les attaques de flanc de l'ennemi ont échoué en face de la résistance déterminée et des contre-attaques énergiques de nos troupes livrant une bataille mobile.

"Des formations allemandes et italiennes ont occupé de nouvelles positions, suivant un plan dressé d'avance pour ce secteur du front."

LE COMMUNIQUE ALLEMAND

(Par la "BUP")

Le haut commandement nazi prétend, aujourd'hui, que les forces alliées ont "été repoussées sur le front tunisien après avoir subi des pertes sanglantes".

"De nouveau hier, l'ennemi a poursuivi ses attaques contre de nombreux points du front tunisien. Mais il a été repoussé avec de lourdes pertes sanglantes. En Tunisie méridionale, les mouvements d'encerclement et les attaques de flanc de l'ennemi ont échoué en face de la résistance déterminée et des contre-attaques énergiques de nos troupes livrant une bataille mobile.

"Des formations allemandes et italiennes ont occupé de nouvelles positions, suivant un plan dressé d'avance pour ce secteur du front."

LE COMMUNIQUE ITALIEN

(Par la "BUP")

Un communiqué italien admet, aujourd'hui, que les troupes de l'AXE ont été forcées d'abandonner plusieurs positions en Tunisie méridionale "par suite de la pression de forces ennemies supérieures".

Le communiqué ajoute: "Dans le secteur sud du front tunisien, de violentes contre-attaques, appuyées par des véhicules blindés, ont grandement ralenti l'activité de l'ennemi. Des avions allemands et italiens ont participé à la lutte. Les chasseurs nazis ont abattu deux avions ennemis au cours d'engagements".

Serge Rachmaninoff est mort à l'âge de 69 ans

LOS ANGELES, 29. (BUP) — Serge Rachmaninoff, célèbre pianiste et compositeur est mort hier à son domicile de Beverly Hills, à l'âge de 69 ans.

Rachmaninoff, originaire de Russie, avait fait ses débuts à Londres en 1899, et il s'était fait entendre dans le monde entier. Il s'était rendu à Los-Angeles il y a trois mois, avait supprimé tous ses engagements et était entré à l'hôpital à la suite d'une inflammation des nerfs. Il quitta l'hôpital plusieurs jours plus tard pour regagner son domicile où il n'est pas sorti depuis. Il a succombé à une pleurésie aiguë.

Son prédécesseur en ce dièse mineur l'avait rendu célèbre. Parmi ses oeuvres, on remarque trois opéras "Aleko", "The Miser



RACHMANINOFF

"Knight" et "Francesca da Rimini", un certain nombre de symphonies, de concertos et de cantates.

Rachmaninoff, qui a fui son pays natal après que les autorités révolutionnaires eurent confisqué tous ses biens, fit ses débuts à Londres en 1899. Il donna son premier concert aux Etats-Unis en 1909. Subsequently, il se rendit régulièrement en Amérique chaque année et, il y a sept ans, il décida d'élire domicile aux Etats-Unis.

A vingt ans, il composa le prélude en do dièse mineur, qui fut exécuté à la cour fédérale de New-York et le 1er février dernier.

Rachmaninoff naquit à Novgorod, en Russie en 1873. Son talent s'affirma très jeune et il entra au Conservatoire de St-Petersbourg à l'âge de neuf ans. Plus tard, il suivit les cours du Conservatoire de Moscou.

Les envahisseurs ont repris leurs attaques contre Talo de nouvelle direction dans la matinée du 20 mars, mais ils ont été de nouveau en échec.

(Suite à la page 2)

Et sur ce thème, on décrit déjà la fuite désespérée des hommes de Rommel, jusqu'à l'évacuation par le port de Tunis... L'insaisissable général nazi fera-t-il encore faux bond?

A nos lecteurs qui tiennent à se représenter aussi exactement que possible les combats qui se déroulent actuellement sur les trois fronts tunisiens, nous recommandons l'étude attentive de la carte reproduite ailleurs. En consultant ce graphique et en parcourant les dépêches, ils se feront une bonne idée des événements actuels et comprendront mieux les événements futurs.

Ces bonnes nouvelles d'ordre militaire coïncident avec d'excellentes nouvelles d'ordre politique. Giraud et Catroux en seraient venues à une entente pour le règlement du problème qu'ont fait surgir l'occupation de l'Afrique du Nord et son adhésion à la cause des Alliés. Les groupements de Gaulle et Giraud ne feront plus qu'un dans un avenir rapproché, croit-on.

Dans le domaine de l'air, signalons deux violents raids. L'un s'est opéré dans la nuit de samedi à dimanche contre Berlin. La capitale du Reich n'avait jamais encore été bombardée avec autant de violence. On prétend que l'attaque dépassait en intensité tout ce que la ville de Londres avait elle-même subi en septembre 1940.

On ne connaît pas comment les Allemands réagissent sous les bombes. On ignore si les abris sont assez nombreux pour tous ceux qui veulent s'y réfugier. On croit cependant que des quartiers entiers sont démolis et que l'industrie nazie subit des dommages considérables. Espérons que les civils dont la présence n'est pas indispensable à la vie berlinoise, ont été évacués depuis plusieurs mois.

La nuit dernière, c'est le port de Saint-Nazaire, en France, qui recevait une autre visite des bombardiers alliés.

Si les Nazis subissent les plus durs coups des alliés, il ne faut pas croire que les Nippons jouissent d'une plus grande sécurité. Dans leurs efforts pour ravitailler la garnison de Kiska, aux Aléoutiennes, ils ont été quelque peu dérangés en fin de semaine. Un détachement d'escadre américaine s'est porté à l'attaque de quatre croiseurs, quatre contre-torpilleurs et deux cargos. Le convoi japonais a subi de telles avaries qu'il a dû rebrousse chemin. Plusieurs navires d'escorte sont virtuellement perdus, mais on craint un choc en retour.

Ce qui se passe aux Aléoutiennes doit nous intéresser puisque c'est là que l'ennemi est le plus rapproché de notre territoire canadien.

Louis-Philippe ROY.

Raid allié sur Berlin samedi soir et sur St-Nazaire dimanche

LONDRES, 29. — (Par William-B. Dickinson, de la "B.U.P.") — Des centaines de bombardiers lourds alliés ont pilonné la nuit dernière la base de sous-marins allemands de St-Nazaire, France. Des appareils "Stirling", "Lancaster" et "Halifax" ont participé à ce raid et les bombes alliées ont lourdement endommagé les quais, les ateliers de réparations et les baraquements situés dans ce port utilisé par l'AXE.

Dans la nuit de samedi, l'aviation alliée a aussi violemment attaqué la ville même de Berlin, capitale allemande. On dit que le raid de samedi a été le plus violent que la capitale du Reich ait eu à subir depuis le début de la guerre. Les aviateurs alliés ont jeté près de 1,000 tonnes de bombes sur Berlin et il y a eu allumés des incendies qui ont fait rage pendant des heures et des heures. Le port français de St-Nazaire est situé à l'extrémité septentrionale de la baie de Biscaye. On croit qu'un nombre d'autres projectiles, les Alliés y ont jeté des bombes de quatre tonnes. De toute façon on a causé des dommages considérables à ce nid de sous-marins ennemis. Seulement deux bombardiers alliés ne sont pas rentrés à leurs bases à la suite de cette attaque.

A la suite du raid de samedi sur Berlin, des fortresses volantes américaines se sont attaquées à d'importantes cours de chemins de fer à Rouen, dans le nord de la France, cependant que des bombardiers multi-lourds et légers

Décès:

- BRUNEAU, M. Jean-Jacques HAINS, M. Alexandre JACQUES, Mme Vve Herménégilde JULIEN, Mme Gaudiosse LEHEL, M. Félix PAQUET, Le Dr Achille PICARD, Mme Vve Olivier PROVENCHER, Mlle Jeannette SENECHAL, Mme Vve Joseph

(Avis de décès à l'avant-dernière page)

Nouvelle offensive japonaise

TCHOUNG-KING, 29. (BUP) — Les Japonais ont lancé une nouvelle offensive dans la province méridionale du Yuen-nan, tandis que dans la région frontalière du Hou-nan et du Hou-peï, en Chine centrale, de vifs engagements ont éclaté autour de la ville occupée d'Hou-joung.

Le communiqué officiel chinois annonce aussi que des attaques japonaises ont été repoussées à l'est de Canton et que des patrouilles chinoises ont exécuté des raids réussis contre les bastions ennemis de la province de Honan.

Les Japonais qui ont lancé une nouvelle offensive contre le Yuen-nan sont partis de leur grande base de Keng-toung, en Birmanie méridionale, le 19 mars. Trois colonnes ennemies participent à cette offensive. L'une a franchi un cours d'eau non identifié à la frontière, mais elle a été encerclée et exterminée près de Talo.

Les envahisseurs ont repris leurs attaques contre Talo de nouvelle direction dans la matinée du 20 mars, mais ils ont été de nouveau en échec.

(Suite à la page 2)

Succès d'un aviateur d'Ottawa



L'aviateur-chef Fred Taylor vient de terminer, au Dépôt de l'effectif no 4, à Québec, le cours qui lui permettra de devenir membre d'un équipage aérien.

Des Canadiens sur St-Nazaire

LONDRES, 29 (BUP) — Un communiqué du C. A. R. C. dit que plusieurs avions canadiens ont pris part à l'attaque allié...

L'agitation continue en Europe

LONDRES, 29. — BUP — Les autorités allemandes, éperonnées par l'agitation en territoires occupés, se livrent à d'intenses préparatifs militaires...

En Norvège, selon le journal suédois "Allehanda", les Nazis, appréhendant une opération alliée imminente dans le nord du pays, ont raffermi leur emprise...

Le haut commandement aéronautique allemand, selon des dépêches de Madrid, s'est emparé de tous les aérodrômes du sud de l'Italie...

En Norvège, le mécontentement serait grand et la révolte grandirait.

La peine de mort aurait été imposée pour diverses offenses à la suite d'actes de sabotage des patriotes norvégiens.

Près d'Oslo, des patriotes ont tué 14 Allemands dans une attaque contre le quartier de la société allemande "Todi", qui érige des fortifications côtières.

Un journal suédois mande que trois officiers allemands ont été exécutés, le 18 mars, près de Christiansand pour avoir "collaboré avec l'ennemi".

Dans le but d'écraser la résistance des patriotes, Vidkun Quisling, chef nazi norvégien, se propose d'envoyer 300,000 Norvégiens dans les camps du travail en Allemagne.

Radio-Vichy dit qu'un inspecteur de police français a été assassiné par deux personnes non identifiées, à St-Etienne.

Les arsenaux de Belgique seraient pillés par les patriotes belges. Avec les armes dérobées, les patriotes tuent les collaborateurs de l'axe, dynamitant les lignes de communications et sabotent les usines.

Le 1er mars, un grand incendie a détruit 800 immeubles et habitations à Sojvia, en Roumanie. On n'a pas déterminé la cause de l'incendie.

Encore trois ans de guerre en prévision

SYDNEY, Australie, 29. — (B.U.P.) — Le premier ministre John Curtin a déclaré, hier, que la guerre durera encore trois autres années et que l'Australie ne doit pas s'attendre à recevoir un aide formidable tant que l'axe n'aura pas été vaincu en Europe.

"Cela veut dire que nous devons affronter une guerre d'épuisement dans le Pacifique. Nos forces ne pourront être grandement renforcées pour la destruction du Japon tant que Hitler n'aura pas été défait."

"Le Japon est formidable, insaisissable et implacable. Les Japonais savent que s'ils ne peuvent triompher maintenant, leur sera impossible de triompher même dans les siècles à venir."

Les Alliés ont des tâches si importantes à remplir, qu'il y a une limite au matériel de guerre qui peut nous être fourni. Nous faisons face à une lutte longue, qui se prolongera peut-être plus que la guerre en Europe.

"L'Australie n'est pas seulement vitale pour nous en tant que Britanniques. Elle est militairement vitale pour les Nations unies dans la guerre contre le Japon. Nous sommes une partie du globe que les Nations unies doivent conserver, à moins de perdre la guerre."

Vote total... 64% 24% 12% Démocrates... 65% 23% 12% Républicains... 63% 28% 9%

La question suivante était: "Croyez-vous que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie, la Chine et leurs alliés devraient former un conseil de guerre conjoint qui élaborerait les plans de toutes les opérations militaires contre les puissances de l'axe. Par une grande majorité, les Américains ont aussi déclaré que les Etats-Unis devraient prendre une part plus active aux affaires mondiales après la guerre."

On a d'abord posé la question suivante: "Le gouvernement devrait-il dès maintenant, avant la fin de la guerre, prendre les mesures pour former, de concert avec nos alliés, une organisation mondiale en vue du maintien de la paix future dans le monde?"

Le tableau suivant résume le vote total puis le vote donné par les démocrates ainsi que par les républicains:

Vote total... 64% 24% 12% Démocrates... 65% 23% 12% Républicains... 63% 28% 9%

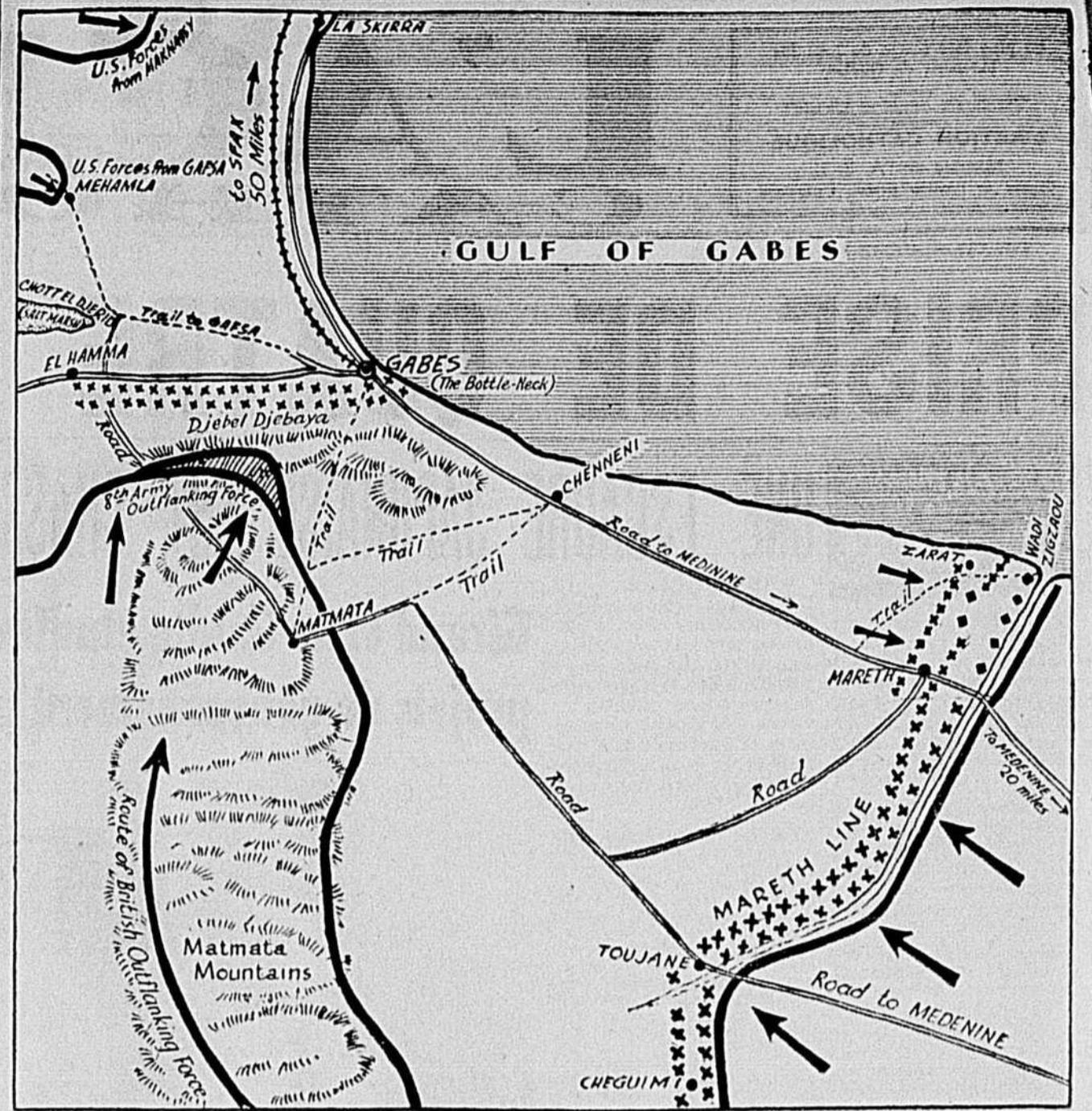
La question suivante était: "Croyez-vous que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie, la Chine et leurs alliés devraient former un conseil de guerre conjoint qui élaborerait les plans de toutes les opérations militaires contre les puissances de l'axe. Par une grande majorité, les Américains ont aussi déclaré que les Etats-Unis devraient prendre une part plus active aux affaires mondiales après la guerre."

On a d'abord posé la question suivante: "Le gouvernement devrait-il dès maintenant, avant la fin de la guerre, prendre les mesures pour former, de concert avec nos alliés, une organisation mondiale en vue du maintien de la paix future dans le monde?"

Le tableau suivant résume le vote total puis le vote donné par les démocrates ainsi que par les républicains:

Vote total... 64% 24% 12% Démocrates... 65% 23% 12% Républicains... 63% 28% 9%

La carte des opérations sur les front central et méridional



Voici une carte très détaillée des opérations sur les fronts central et méridional. Evidemment, le front méridional est plus clair que le central. Tout d'abord, on voit à l'angle supérieur gauche, la tête d'une colonne américaine, venant de Maknassy, et un peu au-dessous, la tête de la colonne américaine venant de Gafsa.

Giraud et de Gaulle...

(Suite de la 1ère page)

C'est entendu, mais, on croit qu'il y a encore beaucoup de Français, autour d'eux, qui cherchent à pêcher en eau trouble, pour se réserver des prébendes dans tout gouvernement provisoire qui pourrait surgir.

Des renseignements sortis de France permettent de croire que le peuple, en grande majorité, a grande hâte de voir régler le différend Giraud de Gaulle afin que la direction de la résistance aux Nazis soit unique.

Aux Alsaciens, les avaries causées aux navires américains seraient l'oeuvre de l'aviation japonaise, selon Radio-Tokio. Le communiqué japonais ajoute que les avions nippons "ont obligé l'escadre américaine à fuir vers l'est".

"Nos dommages ont été extrêmement légers", poursuit le communiqué.

Dans la baie d'Oro, un cargo de 8,000 tonnes, un contre-torpilleur de 5,000 tonnes et un patrouilleur auraient été coulés et 19 avions alliés auraient été descendus. Trois avions japonais ne sont pas rentrés à leur base.

Entre le 15 et le 27 mars, l'aviation japonaise aurait coulé quatre sous-marins américains.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Une escadre japonaise...

(Suite de la 1ère page)

américains à l'ouest d'Atsuta (Aizu, préfecture-tan), dans l'archipel des Aléoutiennes, et abattu 19 avions alliés dans des attaques contre la baie d'Oro, en Nouvelle-Guinée septentrionale.

Ces engagements semblent être ceux rapportés dans les communiqués de Washington et du grand quartier général allié en Australie. Cependant, ces communiqués n'admettent aucunement les prétentions de l'ennemi.

Aux Aléoutiennes, les avaries causées aux navires américains seraient l'oeuvre de l'aviation japonaise, selon Radio-Tokio. Le communiqué japonais ajoute que les avions nippons "ont obligé l'escadre américaine à fuir vers l'est".

"Nos dommages ont été extrêmement légers", poursuit le communiqué.

Dans la baie d'Oro, un cargo de 8,000 tonnes, un contre-torpilleur de 5,000 tonnes et un patrouilleur auraient été coulés et 19 avions alliés auraient été descendus. Trois avions japonais ne sont pas rentrés à leur base.

Entre le 15 et le 27 mars, l'aviation japonaise aurait coulé quatre sous-marins américains.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Les Français qui se sont ralliés autour de Giraud sont en majorité des conservateurs ou des libéraux modérés, tandis qu'autour de de Gaulle, on trouve surtout des radicaux, des socialistes et des communistes modérés.

Raid allié sur Berlin...

(Suite de la 1ère page)

attaquaient le port hollandais de Rotterdam ainsi que des objectifs industriels à Liège, Belgique. La nouvelle offensive aérienne alliée commença par un raid contre la ville industrielle allemande de Duisbourg, dans la nuit de vendredi.

Les Allemands ont faiblement utilisé de représailles la nuit dernière en jetant quelques bombes le long de la côte orientale de l'Angleterre. A aucun endroit, les attaques ennemies n'ont occasionné de pertes de vie ou de dégâts matériels sérieux. On a abattu un avion allemand.

Une alerte anti-avions a retenti dans les banlieues de Londres mais aucune bombe ne tomba sur ce secteur et le signal "Tout danger passé" se fit bientôt entendre.

Plus de 300 bombardiers ont pris part à l'attaque de samedi contre Berlin. Un pilote allié a déclaré que "toute la ville semblait en feu". A un moment donné, on put voir à 150 milles le reflet des centaines d'incendies allumés par les bombes alliées.

Peu après le raid, la radio allemande a ordonné à tous les Allemands résidant dans les maisons de rapport et dans les maisons privées de faire connaître aux autorités le nombre de personnes qu'ils pouvaient abriter.

Les aviateurs alliés qui survolent la capitale allemande disent qu'ils ont entendu le bruit de deux grosses explosions. Le bruit de ces explosions fut beaucoup plus fort que celui de l'éclatement ordinaire des bombes.

Seulement neuf avions alliés ne revinrent pas à leurs bases. C'était le 59ème raid sur Berlin depuis le début des hostilités. La dernière attaque contre Berlin, le 1er mars dernier, occasionna la destruction de plus de 700 immeubles.

Le 1er mars, un grand incendie a détruit 800 immeubles et habitations à Sojvia, en Roumanie. On n'a pas déterminé la cause de l'incendie.

Radio-Vichy dit qu'un inspecteur de police français a été assassiné par deux personnes non identifiées, à St-Etienne.

Les arsenaux de Belgique seraient pillés par les patriotes belges. Avec les armes dérobées, les patriotes tuent les collaborateurs de l'axe, dynamitant les lignes de communications et sabotent les usines.

Le 1er mars, un grand incendie a détruit 800 immeubles et habitations à Sojvia, en Roumanie. On n'a pas déterminé la cause de l'incendie.

Radio-Vichy dit qu'un inspecteur de police français a été assassiné par deux personnes non identifiées, à St-Etienne.

Les arsenaux de Belgique seraient pillés par les patriotes belges. Avec les armes dérobées, les patriotes tuent les collaborateurs de l'axe, dynamitant les lignes de communications et sabotent les usines.

Le 1er mars, un grand incendie a détruit 800 immeubles et habitations à Sojvia, en Roumanie. On n'a pas déterminé la cause de l'incendie.

Radio-Vichy dit qu'un inspecteur de police français a été assassiné par deux personnes non identifiées, à St-Etienne.

Les arsenaux de Belgique seraient pillés par les patriotes belges. Avec les armes dérobées, les patriotes tuent les collaborateurs de l'axe, dynamitant les lignes de communications et sabotent les usines.

Le 1er mars, un grand incendie a détruit 800 immeubles et habitations à Sojvia, en Roumanie. On n'a pas déterminé la cause de l'incendie.

Radio-Vichy dit qu'un inspecteur de police français a été assassiné par deux personnes non identifiées, à St-Etienne.

Les arsenaux de Belgique seraient pillés par les patriotes belges. Avec les armes dérobées, les patriotes tuent les collaborateurs de l'axe, dynamitant les lignes de communications et sabotent les usines.

Le 1er mars, un grand incendie a détruit 800 immeubles et habitations à Sojvia, en Roumanie. On n'a pas déterminé la cause de l'incendie.

Radio-Vichy dit qu'un inspecteur de police français a été assassiné par deux personnes non identifiées, à St-Etienne.

Les arsenaux de Belgique seraient pillés par les patriotes belges. Avec les armes dérobées, les patriotes tuent les collaborateurs de l'axe, dynamitant les lignes de communications et sabotent les usines.

Le 1er mars, un grand incendie a détruit 800 immeubles et habitations à Sojvia, en Roumanie. On n'a pas déterminé la cause de l'incendie.

Radio-Vichy dit qu'un inspecteur de police français a été assassiné par deux personnes non identifiées, à St-Etienne.

Les arsenaux de Belgique seraient pillés par les patriotes belges. Avec les armes dérobées, les patriotes tuent les collaborateurs de l'axe, dynamitant les lignes de communications et sabotent les usines.

Le 1er mars, un grand incendie a détruit 800 immeubles et habitations à Sojvia, en Roumanie. On n'a pas déterminé la cause de l'incendie.

Radio-Vichy dit qu'un inspecteur de police français a été assassiné par deux personnes non identifiées, à St-Etienne.

Les arsenaux de Belgique seraient pillés par les patriotes belges. Avec les armes dérobées, les patriotes tuent les collaborateurs de l'axe, dynamitant les lignes de communications et sabotent les usines.

GRATIS

Montre, Necessaire de toilette, Protecteur, Couteiller, Couverture, Robe, Tablier, Japon, Canif, Chapelet, etc. PLUS DE 500 PRIMES données GRATUITEMENT aux personnes qui vendront 50, 100 et plus de nos tringles de Jardin à 8 cents le paquet; demandez 42 paquets et notre catalogue de beaux cadeaux GRATIS.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

ALLEN NOUVEAUTES Dept. A.C., ST-ZACHARIE, Qué.

Général italien tué

LONDRES, 29. — (B.U.P.) — La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

La radio de Rome annonce que le général Gabriele Pizzolato, commandant des divisions de "Spazio", a été tué sur le front tunisien.

Poste de radio fermé

SANTIAGO, Chili, 29 (BUP) — Le ministère de l'Intérieur a fermé le poste récepteur de T.S.F. de l'International Press Club parce qu'il aurait fourni au journal allemand "El Roto" des nouvelles de l'axe.

Le ministère de l'Intérieur a fermé le poste récepteur de T.S.F. de l'International Press Club parce qu'il aurait fourni au journal allemand "El Roto" des nouvelles de l'axe.

Le ministère de l'Intérieur a fermé le poste récepteur de T.S.F. de l'International Press Club parce qu'il aurait fourni au journal allemand "El Roto" des nouvelles de l'axe.

Le ministère de l'Intérieur a fermé le poste récepteur de T.S.F. de l'International Press Club parce qu'il aurait fourni au journal allemand "El Roto" des nouvelles de l'axe.

Le ministère de l'Intérieur a fermé le poste récepteur de T.S.F. de l'International Press Club parce qu'il aurait fourni au journal allemand "El Roto" des nouvelles de l'axe.

Le ministère de l'Intérieur a fermé le poste récepteur de T.S.F. de l'International Press Club parce qu'il aurait fourni au journal allemand "El Roto" des nouvelles de l'axe.

Le ministère de l'Intérieur a fermé le poste récepteur de T.S.F. de l'International Press Club parce qu'il aurait fourni au journal allemand "El Roto" des nouvelles de l'axe.

Le ministère de l'Intérieur a fermé le poste récepteur de T.S.F. de l'International Press Club parce qu'il aurait fourni au journal allemand "El Roto" des nouvelles de l'axe.

Le ministère de l'Intérieur a fermé le poste récepteur de T.S.F. de l'International Press Club parce qu'il aurait fourni au journal allemand "El Roto" des nouvelles de l'axe.

Le ministère de l'Intérieur a fermé le poste récepteur de T.S.F. de l'International Press

L'entraide, qui est le fruit de l'amour, n'est-elle pas la meilleure protestation contre le mal de guerre, fruit de la haine.

Cardinal Suhard.

L'ACTION CATHOLIQUE

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent que l'Action Catholique est le 1er des quotidiens publiés dans la ville de Québec et le 2e quotidien français d'Amérique.

Le transport est paralysé dans la ville de Montréal

Groupequine Les propriétaires veulent un gérant

parle pas en notre nom!

MONTREAL, 29. (D.N.C.)—Parlant samedi midi, devant les membres de l'Union démocratique canadienne française, réunis à l'hôtel Windsor, l'hon. M. Valmore Blouin, ministre de la Chasse et des Pêcheries, a dénoncé ceux qu'il a appelés "les saboteurs de notre avenir".

M. Blouin ajoute qu'en supprimant l'esprit de parti, on supprime tous les partis... comme en Allemagne ou en Italie.

Ces exilés politiques, dit-il, ces "sans-parti", se sont amusés en ces dernières années, à se ballader dans tous les partis.

M. Blouin dénonce vigoureusement les isolationnistes et déclare que la liberté, comme la paix, requiert la solidarité.

M. Blouin dénonce vigoureusement les isolationnistes et déclare que la liberté, comme la paix, requiert la solidarité.

M. Blouin dénonce vigoureusement les isolationnistes et déclare que la liberté, comme la paix, requiert la solidarité.

M. Blouin dénonce vigoureusement les isolationnistes et déclare que la liberté, comme la paix, requiert la solidarité.

M. Blouin dénonce vigoureusement les isolationnistes et déclare que la liberté, comme la paix, requiert la solidarité.

M. Blouin dénonce vigoureusement les isolationnistes et déclare que la liberté, comme la paix, requiert la solidarité.

M. Blouin dénonce vigoureusement les isolationnistes et déclare que la liberté, comme la paix, requiert la solidarité.

M. Blouin dénonce vigoureusement les isolationnistes et déclare que la liberté, comme la paix, requiert la solidarité.

La dernière livraison de la Gazette officielle contient un avis de l'Association des Propriétaires de Québec Inc., à l'effet que lors de la présentation du bill de Québec elle proposera des amendements "aux fins de faire décréter en faveur de la cité de Québec le pouvoir de nommer un gérant, qui ne peut pas être le trésorier, qui sera l'officier exécutif de la ville, avec des pouvoirs spéciaux".

La faveur populaire va aux maisons isolées

Dans nos milieux ouvriers, on ne désire pas, semble-t-il, attendre que la guerre soit terminée, pour commencer à envisager le problème du logement et des maisons ouvrières.

Une visite du commandant Bernard Dupérier

Demain, notre cité aura la visite du commandant d'aviation Bernard Dupérier, Croix de Guerre, avec cinq palmes, D.F.C., et Croix de La Libération, décoration de la France combattante.

Le projet du maire Berné d'élever un édifice de cent logements, à St-Adolphe, ne semble pas du tout rencontrer la faveur des ouvriers.

On a fait remarquer, hier, qu'il s'agit de construire des maisons familiales, des maisons dont les ouvriers pourraient devenir propriétaires.

A ceux dont l'impôt sur le revenu est exigible le 31 mars

M. E.-R. Vincent, inspecteur de l'impôt sur le revenu pour Québec, désire aviser le public que le premier versement de 20% sur l'impôt sur le revenu 1943 exigible le 31 mars courant doit être accompli.

Les octrois sur l'importation des oranges

OTTAWA, 29. (B.U.P.)—La Commission des prix et du commerce en temps de guerre annonce une modification dans les octrois du gouvernement sur l'importation des oranges.

Les camionneurs

Tous les camionneurs sont invités à assister à l'assemblée mensuelle de leur Association, demain soir, à huit heures, au local 74, rue St-Joseph.

Installation de M. l'abbé Boulet

L'installation de M. l'abbé Numa Boulet, comme curé de Saint-Paul, aura lieu, le vendredi, deux avril, à deux heures et demie de l'après-midi.

Déclaration de l'hon. Garson

PORTAGE-LA-PRAIRIE, 29. (B.U.P.)—L'hon. Stuart Garson, premier ministre du Manitoba, a dit hier que la prospérité économique du Canada après la guerre dépendra de l'habileté que notre pays mettra à rencontrer la concurrence sur les marchés d'exportation mondiale.

M. et Mme John Bracken à Québec



M. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur, et madame Bracken, photographiés au Château Frontenac où ils sont arrivés hier soir pour passer deux jours en notre ville.

Un jeune homme est victime d'un accident

Un jeune homme de 18 ans, Paul Racicot, demeurant à 140, rue Franklin, est dans un état grave à l'hôpital du St-Sacrement, des suites d'un accident dont il a été victime hier après-midi.

Un voyage d'étude et non une tournée politique

C'est un voyage d'étude et non une tournée politique que le fils dans la province de Québec, a déclaré ce matin l'hon. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur, aux journalistes qui l'ont interviewé au Château Frontenac.

Ration de la bière en Colombie

Victoria, 29. (B.U.P.)—M. W. F. Kennedy, commissaire de la Régie des liqueurs, a annoncé hier une coupe de 87 1/2 pour 100 dans la ration de bière en Colombie canadienne.

5 fils soldats

BRUNSWICK, Maine, 29. (Spéc.)—Mme Joseph-B. Fortin, domiciliée à 18, Bowker Street, est la première femme de la ville à pouvoir se vanter d'avoir cinq fils sous les armes.

A Saint-Prime

St-Prime, 29 (D.N.C.)—Les réparations sont terminées au couvent de St-Prime, qui avait été endommagé par un incendie. Les classes rouvriront le 30 mars.

Message de l'hon. T.-D. Bouchard

L'hon. M. T.-D. Bouchard, ministre de la Vie et chef parlementaire, en l'absence du premier ministre, a fait parvenir à l'hon. M. Adélard Godbout, à St-Eloi, le message suivant:

Arrêté pour assaut

Un jeune homme de 18 ans, de Québec, a été arrêté en fin de semaine. Il répondra aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix à trois accusations d'assaut.

Aucun tramway ne circule dans la ville

MONTREAL, 27 (D.N.C.)—Le tout Montréal marche ce matin, et pas un tramway, pas un autobus de la compagnie des tramways n'est visible.

Les employés font la grève pour protester contre la décision du Comité de négociation, composé des directeurs de l'Union internationale, de tenir un référendum, aujourd'hui, dans toutes les divisions de la compagnie des tramways.

Le référendum du comité de négociation avait pour but de demander l'appui des employés dans les nouveaux pourparlers entamés auprès du Conseil National du Travail pour obtenir des rajustements de salaires.

Voici les conditions maintenant réclamées par la Fraternité canadienne pour le retour au travail de ses membres.

1. — La reconnaissance de la Fraternité canadienne comme la seule agence de négociation des employés auprès de la compagnie.

2. — Un contrat d'atelier ferme. 3. — Pleine et entière protection, aucune discrimination contre les grévistes.

4. — Modification de la discipline imposée aux employés. 5. — Règlement définitif de l'affaire de l'Association mutuelle de bienfaisance pour empêcher l'application du plan "infatigable" qui doit être soumis prochainement aux employés.

6. — Le paiement immédiat de la balance du boni industriel. 7. — Le rajustement des salaires dans certains cas particuliers. Salaire et demie après 8 heures de travail et double salaire après 12 heures de travail.

8. — Salaires égaux à ceux de Toronto. 9. — Continuation des vacances payées.

Malgré l'opposition faite, le référendum se fait ce matin dans toutes les divisions. Voici l'avis donné par le Comité de négociation en annonçant son référendum aux employés:

LE REFERENDUM "Le Conseil national du Travail en temps de guerre avait modifié ses règlements. Le Comité de négociations est maintenant en mesure de faire de nouvelles démarches relativement aux conditions de salaires des employés de tramways.

"L'enquête tenue mercredi dernier par le Comité de négociation a démontré que la "Canadian Brotherhood" voulait tout simplement la reconnaissance de cette union par la compagnie et par conséquent le Comité de négociations a maintenant la certitude que les employés n'ont rien à attendre de ce côté.

"Conséquence un vote référendum sera tenu au cours de la journée de lundi prochain, le 29, de 5 h. à 8 h. p.m. dans toutes les divisions de la compagnie des tramways, afin de savoir si les employés sont déterminés à accorder au Comité de négociation l'appui dont il a besoin pour entreprendre les nouvelles démarches nécessaires pour améliorer vos conditions de salaires".

D.-E. Blair, vice-président et agent général de la compagnie a exprimé ses condoléances à la mort de ces hommes seront lourds envers la compagnie et se rapportent au travail demain matin. Il a dit qu'il ignorait quelle partie de l'outillage la compagnie pourra faire circuler demain, mais il a exprimé son espoir qu'il restera suffisamment de non-grévistes pour mettre un grand nombre de voitures en opération.

M. Blair a dit que la plupart des employés de la compagnie fédérale du Travail, a dit qu'il tentait de former un bureau de conciliation afin d'éviter la grève.

On craint fort une grève de employés.

Il faillit faire le plongeon

Un port de l'Est, sur l'Atlantique, 29. (Spéc.)—J'étouffais. Me croyant perdu je fermai les yeux. Quand je les rouvris, j'étais remonté à la surface et je respirais le nouveau.

Ainsi le matelot de pont A. St-Laurent, R.C.N.V.R., de Québec, revenu au Canada en permission raconte comment il survécut à la perte de la corvette "LOUIS-BOURG" en Méditerranée.

"Je me trouvais dans les aménagements de l'équipage lorsque l'ordre de se rendre au poste de sonnet fut donné. Je me précipitai au canon Oerlikon du côté de bâbord et je fus renversé par le choc. Je me relevai et courai à la timonerie. Il n'y avait personne. Le pont inférieur était aussi désert et j'aperçus tout le monde à la mer. J'y sautai à mon tour."

Saint-Laurent s'attendait bien à ce que la corvette coule rapidement et il nagea en s'éloignant de cette dernière aussi vite que ses forces le lui permettaient pour éviter d'être entraîné au fond dans les remous. Il n'eut pas le temps de se rendre à terre et il disparut.

"Le me courra perdu", raconte-t-il, "mais une forte explosion, probablement celle des chaudières, me projeta à la surface où j'ouvris les yeux et respirai à pleins poumons."

Le matelot de pont Saint-Laurent nagea ensuite de pain et de misère jusqu'à un radeau Carley auquel se cramponnaient déjà 10 hommes. Ils furent tous recapés une heure et demie plus tard par un contre-torpilleur.

Magasins fermés

PORT-ALFRED. — (D.N.C.)—Le conseil de ville de Port-Alfred a décrété la fermeture des magasins, le vendredi soir, soit tous les soirs de la semaine, sauf le samedi.

sympathisants des employés des chemins de fer.

DESORGANISATION

MONTREAL, 29. (B.U.P.)—Le système de transport du plus grand centre de production de guerre au Canada, la ville de Montréal, est complètement paralysé aujourd'hui par une grève déclenchée par la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer, une union du Congrès canadien du travail, affiliée au C.I.O.

Des représentants de l'union ont déclaré que 2,500 employés ont voté unanimement en faveur d'une grève immédiate, mais les chiffres n'ont pu être vérifiés. Quelque temps auparavant, la Fraternité avait prétendu qu'elle comptait parmi ses membres plus de 3,000 des 3,500 employés de la compagnie des tramways de Montréal.

Maintenant que les tramways constituent l'unique moyen de transport en ville, la désorganisation est virtuellement complète. Des milliers d'ouvriers des usines de guerre, de professionnels, d'employés de bureaux, de travailleurs de toutes catégories, ont été forcés de chômer ou sont arrivés à leur bureau plusieurs heures en retard. Des milliers d'écoliers ont aussi été obligés de prendre congé.

DES NON GREVISTES

Les membres de l'Association conjointe des employés de tramways urbains et des employés d'autobus d'Amérique, local 790, ne sont pas en grève, comme tels. L'union, affiliée à la Fédération américaine du travail, par l'entremise des Congrès des Métiers et du Travail du Canada prétend grouper 2,200 membres.

Les membres des locaux 210, 214 et 219, du Congrès canadien du travail, ont discuté jusqu'à quatre heures, avant de déclarer la grève. L'ultimatum que la Fraternité avait donné samedi à la compagnie, expirait à 8 heures. Cet ultimatum ordonnait à la compagnie de retirer la permission qu'elle avait donnée à un comité ouvrier de négociations, de tenir un référendum aujourd'hui, sur la propriété de la compagnie.

VOTE DE CONFIANCE La Fraternité prétendait que les hommes n'avaient plus confiance dans ce comité, qui fut créé en 1940 et qui est composé de trois officiers de la Fédération américaine du travail.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Eugène L'HEUREUX, Rédacteur en chef

LUNDI, 29 MARS 1943

La discipline est une sauvegarde

Lors d'une allocution prononcée à l'école d'Action catholique féminine, vendredi soir dernier, Son Excellence Mgr Pelletier a insisté sur la nécessité de la discipline.

Nos diverses œuvres d'Action catholique ont connu des jours ensoleillés et des périodes creuses. Or, la cause de la plupart des difficultés, des échecs, des morts prématurées même, ce fut le manque de discipline.

Pour plier son esprit et soumettre son action à une discipline, il faut avoir la modestie d'admettre que ceux qui commandent ou dirigent ont plus de compétence, plus de lumière que soi-même.

Obéir à l'autorité quand ceux qui l'exercent pensent comme soi, n'exige pas beaucoup de vertu. Souvent même il y a de l'amour-propre, de la satisfaction orgueilleuse à suivre des ordres que l'on souhaitait pour mieux confondre un contradicteur, que l'on jugeait soi-même nécessaires.

Le catholique se montre vraiment soumis et respectueux, qui accepte toutes les directives de l'autorité religieuse. Le catholique véritablement discipliné donne raison à son Evêque même quand l'opinion de celui-ci diffère de la sienne.

Mon Evêque est pour le moins aussi intelligent que moi; il peut plus facilement que moi prendre conseil des plus compétents; il est mieux informé même sur les questions non dogmatiques, non essentiellement religieuses; il est moins sujet aux passions, plus libre de toute influence, moins accessible aux pressions extérieures; enfin il jouit d'une plus grande assistance du Saint-Esprit.

Quand on est convaincu de toutes ces supériorités de son Evêque, on a l'humilité d'accepter ses opinions et ses directives, et à défaut d'humilité, on a la simple prudence humaine de lui subordonner son propre jugement afin de ne pas errer.

Louis-Philippe ROY

Secouristes et aides-gardes-malades

Quand et comment la guerre prendra-t-elle fin? Bien malin qui pourrait le prédire avec certitude.

Traverserons-nous la conflagration sans connaître les horreurs des raids aériens ou navals? L'après-guerre débutera-t-il par une épidémie comme en 1917? Nous ne le savons pas. La prudence exige donc que nous adoptions au moins les mesures les plus élémentaires pour ne pas être pris au dépourvu si le pire arrivait.

On se moque parfois des précautions préconisées par les autorités et encouragées par des organisations civiles, tel le C.P.C. Et pourtant si l'on avait montré un peu plus de prévoyance en certains pays moins protégés par leur neutralité, le conflit aurait fait moins de victimes en s'y propageant brusquement.

L'Association ambulancière Saint-Jean est certainement l'une des organisations qui ont le plus fait dans Québec et la région pour mieux préparer le public aux risques de la guerre.

Comme chacun le sait, son premier but est de propager par tous les moyens possibles les connaissances requises à qui veut se porter au secours des victimes d'un accident ou d'un fléau. Celui ou celle qui a suivi les cours de premiers soins de l'Association ambulancière Saint-Jean peut faire quelque chose en présence d'un accidenté, ou d'un malade, le soulager, peut-être lui sauver la vie en attendant le médecin.

Nombres sont les femmes et jeunes filles qui sont maintenant secouristes. Elles ont suivi les cours de premiers soins à donner aux blessés sur la place publique, au travail ou à domicile. Elles sont qualifiées et possèdent leur certificat de secourisme. L'Association voudrait maintenant enrégimenter ces secouristes dans les Brigades ambulancières. Subséquemment, ces brigadières feront un stage dans les services hospitaliers et deviendront aides-gardes-malades.

La guerre a attiré dans divers services auxiliaires des aides-gardes-malades qui jusque là se dévouaient dans les hôpitaux et dans les maisons privées. Or, il est à craindre que bientôt les hôpitaux ne manquent de ces aides diplômées d'une si grande utilité. Si une épidémie éclatait, comme il est arrivé au lendemain de l'autre guerre, nous manquons de médecins, de gardes-malades, d'infirmières. Voilà pourquoi les secouristes feraient bien de répondre à l'appel que leur adressera cette semaine l'Association ambulancière Saint-Jean.

Cet article n'a pas la prétention d'exposer toute la question. Il veut tout simplement encourager les radiophiles à écouter les conférenciers et conférencières qui, par l'intermédiaire de la radio, exposeront le plan dans ses détails.

Nous félicitons l'Association ambulancière Saint-Jean de son initiative et lui souhaitons tout le succès que méritent son zèle et le but éminentement humanitaire qu'elle poursuit: Former des sauveurs de vies.

Louis-Philippe ROY

Instructions de son Eminence sur le sacrement de Pénitence Le confesseur; juge et médecin des âmes

Non egent qui sani sunt medico, sed qui male habent. Non veni vocare justos, sed peccatores ad poenitentiam. Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler les justes à la pénitence, mais les pécheurs (Luc. V, 31).

Mes Frères,

Notre-Seigneur répondait de la sorte aux Pharisiens qui se scandalisaient de le voir manger et boire avec les publicains... Notre-Seigneur, lui-même, se scandalisait de le voir manger et boire avec les publicains... Notre-Seigneur, lui-même, se scandalisait de le voir manger et boire avec les publicains...

Et il traçait en même temps le rôle du confesseur auprès des pécheurs qui le juge avec justice, mais aussi les soigne avec miséricorde. L'Eglise s'est inspirée, semble-t-il, de cette pensée, dans ce texte des Saints Canons: "Le prêtre, en entendant les confessions, se rappellera qu'il remplit le rôle et de juge et de médecin, et qu'il a été constitué du même coup par Dieu le ministre de la divine justice et de la divine miséricorde, afin qu'il procure et l'honneur de Dieu par la justice et le salut des âmes par la miséricorde (can. 888 § 1)."

Le confesseur, juge des consciences. Juge, le confesseur est donc chargé d'instruire une cause, et de porter une sentence.

a) Instruction de la cause

Avant d'instruire une cause, un juge doit avoir la science nécessaire, c'est une obligation d'état, que l'Eglise rappelle souvent aux ministres du saint Tribunal. Et voilà pourquoi elle leur impose de si longues études et une observation si attentive des problèmes de l'âme. Aussi, leur rappelle-t-elle la parole de Notre-Seigneur: "si un aveugle mène un autre aveugle, tous deux tomberont dans la fosse" (Matt. XVIII, 14). Les confesseurs, par exemple, saint Alphonse de Liguori, ont écrit en état de damnation les confesseurs qui, hors le cas de nécessité, se mettent au confessionnal sans la science au moins commune de la morale chrétienne. Car il va de soi, comme il arrive pour les tribunaux civils, que tous ne peuvent pas avoir une science égale, que tous ne peuvent être des spécialistes, qu'il est des cas plus difficiles et qui demandent un plus long examen, et quelque consultation. Dès lors que le confesseur a la connaissance des choses essentielles au Sacrement et à l'absolution, le pénitent peut se tenir tranquille, car il reçoit le pardon de ses péchés, et Dieu ne lui tient pas compte de ses déficiences de ministre. Mais celui-ci est tenu de se perfectionner toute sa vie dans la science de son office, comme le doit un juge de la terre en matière de droit profane. Ni le bon sens ni le talent ni l'expérience, si précieuses qu'ils soient, ne suffisent, il faut aussi jeter la loi et fréquenter les juristes, c'est-à-dire en l'espèce les théologiens. Le Droit canonique à cet effet multiplie les recommandations, non seulement aux clercs qui viennent de recevoir le sacerdoce (can. 129), mais aussi aux prêtres auxquels l'Eglise impose des examens annuels pendant les premières années de leur prêtrise (can. 130; 590), et qu'elle convoque périodiquement jusqu'à la fin de leur vie en des conférences ecclésiastiques parmi les divers groupements de prêtres (can. 131; 448) et dans les monastères (can. 591), sous la menace de peines sévères (can. 2377). Rappelons ici, comme on l'a mentionné déjà en parlant de l'intégrité de la confession, qu'un pénitent qui par malice rechercherait de propos délibéré quelque confesseur moins instruit pour obtenir plus facilement l'absolution de ses péchés mortels commettrait du coup une faute grave.

La science antérieure et spéculative du juge ne lui permet pas toutefois de prononcer sa sentence sans enquête sur les faits, sans instruire la cause afin d'entendre le coupable et les témoins. Il en est de même pour le confesseur, mais ici tout se simplifie grandement. L'interrogatoire de la part du juge n'est à faire que dans la mesure où le pénitent manque par erreur ou rétention d'exposer lui-même au complet son état de conscience.

Une question se pose dès maintenant à ce propos. Quelle créance le confesseur prête-t-il aux dires d'un pénitent? Le principe reconnu est celui-ci: régulièrement, il faut croire au pénitent, soit qu'il s'accuse soit qu'il s'excuse. La nature du procès en cours au confessionnal le demande, d'une manière générale. On y vient pour obtenir le pardon de ses fautes, on doit savoir que la démarche serait vaine et même sacrilège, si on n'y mettait la sincérité et l'intégrité voulues, et par conséquent si le pénitent n'a aucune raison, tant soit peu valable, de tromper, d'être faux, même en cas de doute, d'incliner à croire l'intéressé lui-même. Le confesseur a d'autant plus lieu de le faire que la culpabilité morale d'une faute est encouragée au for de la conscience non pas selon sa gravité objective et théorique, non pas comme dans les livres, mais selon la persuasion subjective qu'en aura eue le pénitent, en raison de sa conscience et de sa liberté. Et tout cela reste profondément caché au fond de la conscience, et il n'y a que le pêcheur lui-même à pouvoir l'en arracher et l'en sortir. Toutefois, si le prêtre avait lieu de penser que, cédant à l'illusion, au respect humain, ou à quelque passion de faiblesse ou de perversité, un pénitent, soit tromper en matière grave au confessionnal, soit mentir, soit agir. Avec délicatesse, il donnera à celui qui se confesse l'occasion de se rétracter, ou de se mieux expliquer, il lui facilitera une plus profonde sincérité. Si le ministre était absolument sûr, par une connaissance acquise hors du confessionnal, du mensonge de son pénitent, en matière grave, il pourra le confondre avec prudence et agresse et le renvoyer sans absolution. Néanmoins, s'il existe la moindre probabilité que le pénitent est de bonne foi, il faudra s'en tenir à la teneur de son aveu.

Ainsi donc, le ministre au Tribunal de la pénitence jugera la cause selon la connaissance qu'il en aura par la confession. Il verra d'abord d'après l'accusation, la gravité en soi des fautes commises, sans avoir à y réfléchir expressément, mais par le seul regard direct de son jugement. Déclaré déjà par les principes de la théologie morale.

On comprend ici toutefois que le confesseur ait à interroger le pénitent, comme un juge le fait en cour civile. Il y est tenu gravement, en effet, chaque fois qu'il estime que quelque chose de nécessaire à la validité ou à l'efficacité de l'absolution a été omis, consciemment ou non, dans l'aveu des fautes. Cependant, selon les lois de l'Eglise qui prescrivent en l'occurrence une interrogation discrète, quelque diligente, modérée et opportune, elle ne doit porter que sur les choses de la conscience, et tenir compte de la condition du pénitent, afin de ne pas l'humilier outre mesure, de ne pas le tourmenter mais plutôt l'aider, de ne pas lui occasionner de nouvelles inquiétudes. Il est défendu au confesseur par les Saints Canons de chercher à savoir les noms des complices (can. 888 § 2). L'Eglise permet aux pécheurs de se confesser au confesseur de leur choix, même à un prêtre qui ne les connaît nullement. Ordinairement, un confesseur n'a pas lieu de se renseigner sur la personne même du pénitent ni sur son nom. Sans quoi, il s'exposerait à cette réponse un peu simple mais juste, d'une personne à qui par inadvertance le confesseur eût demandé son nom. Mon nom, mon Père, n'est pas un péché!

Il n'est pas rare que le pénitent, en réponse aux sages interrogations du ministre, lui expose, contracté dans toute leur malice ou non les péchés accusés. On a lieu de croire que le fidèle qui s'accuse d'une faute en connaît la nature, et par conséquent en a effectivement souffert sa conscience; s'il y a doute, il sera interrogé brièvement, et ensuite le jugement précis en sera remis au Seigneur.

Les fidèles ne s'efforcent pas, parfois, à cause d'un peu de surdité, de quelque bruit voisin, par exemple du chant dans l'église, ou de quelque lassitude, quelques mots aient échappé au confesseur, et qu'il les fasse répéter pour procurer l'intégrité de l'accusation, à moins que le pénitent lui soit déjà suffisamment connu.

L'impératrice Constantia, femme d'Henri VI, pendant son séjour à Palerme avait voulu se confesser au prêtre Joachim de Flores, réputé pour sa vertu. Elle le fit demander le Vendredi Saint, et on le conduisit à la chapelle. L'habitude de flatter à la cour avait introduit l'usage de placer la souveraine, même pour faire sa confession, sur un trône élevé, à côté duquel beaucoup plus bas se trouvait un siège pour le confesseur. En observant cela, l'austère ministre prononça ces paroles: "Remarque bien, O Impératrice, que vous n'êtes pas ici comme souveraine, mais que vous y paraissez comme pécheresse. Descendez de votre trône, et faites votre confession plus humblement, si vous voulez que je vous entende, car je suis ici votre juge, vous tenant la place de Dieu". Vraiment pieuse, la reine, qui n'avait accepté que sans réfléchir et se mit désormais non sans fruit sous la conduite du sage directeur.

Quant au refus formel de l'absolution, quand le prêtre peut espérer que les empêchements disparaîtront sous peu, il ne faut alors que le différer, en invitant le pénitent à revenir au saint Tribunal. Quand il n'y a pas de raison urgente de les absoudre même sous condition et que vu leurs dispositions douteuses les pénitents risquent de n'en point profiter, l'absolution doit être retardée.

Sont douteusement disposés, entre autres, ceux qui de la même manière ou de plus en plus retombent dans les mêmes fautes, sans paraître faire d'efforts pour s'arrêter ou diminuer le nombre de leurs faiblesses; ceux qui ne se présentent au confessionnal que par respect humain, par accoutumance, ou quelque motif purement naturel; ceux qui s'exécutent en tout, et n'ont pas l'air de concevoir la gravité de leurs péchés, ceux qui discutent avec le confesseur; ceux enfin qui malgré la rareté de leurs confessions ne donnent aucun signe de regret ni de ferme propos. On pourrait différer l'absolution dans le cas où l'on voudrait d'abord voir quel usage le pénitent fera des moyens particuliers qu'on lui aura imposés pour s'amender.

Pour ceux qui sont douteusement disposés, souvent plutôt que de la différer, le confesseur ne donne l'absolution que sous condition. C'est-à-dire qu'il prononce la formule d'absolution, mais à condition de ne pas vouloir la faire ratifier par Dieu qui voit dans les coeurs, si le pénitent entretient consciemment dans sa volonté des dispositions mauvaises, des attaches graves coupables au péché. De la sorte, il ne profane pas le Sacrement, puisqu'il entend point l'administrer aux indignes, mais il profère margaritas ante porcos (Matt. VII, 6), ne jette point de perles aux porcs, qui les mangent et sans profit. Et d'autre part, si le pénitent, malgré de faibles apparences, est suffisamment disposé, il recevra la grâce du Sacrement. Parce que le Sacrement de Pénitence s'administre par manière de jugement du ministre et de sentence, une telle sentence ne répugne pas; elle est analogue aux jugements des tribunaux humains ou, par exemple, un juge pourra condamner à un emprisonnement pour tant d'années, avec la condition, selon la conduite de l'accusé, de raccourcissement ou de prolongation hypothétique de la peine.

Comme de nos jours il est difficile ordinairement de différer l'absolution, soit à cause du peu de foi de la plupart qui n'accepteraient point un tel délai avec profit pour leur âme, soit à cause de la fréquence difficile de les faire revenir au confessionnal, celui-ci recourt-il souvent plutôt à l'absolution conditionnelle, quand il est en face d'un sujet dont les dispositions inquiètent, quoique l'on n'ait pas l'évidence complète de son indignité, ou qu'il ne soit pas expédient de le rappeler. Ce sera le cas parfois pour des futurs qui se confessaient à l'occasion de leur mariage, ou pour des chrétiens négligents et tièdes qui se présentent le matin même du jour de leur communion pascale, et qu'on ne pourrait remettre à plus tard sans leur exposer à la colère, au découragement, à l'humiliation, à l'éloignement de leurs devoirs religieux, à la perte de la foi. A plus forte raison le confesseur devrait-il le faire s'il était appelé auprès d'un malade en péril de mort, destitué de ses sens, ou peut-être déjà mort, et dont on aurait peine quelque signe comme indice de son regret du péché. Un autre cas concerne les enfants, dont les dispositions surnaturelles sont parfois indiscernables.

Notons, mes Frères, que l'absolution sous condition est une sorte de risque, et qu'il faut s'efforcer de se tenir aux pieds du confesseur avant tout d'humilité, de confiance et de soumission, qu'on soit prêt à accepter ses reproches et ses avis, disposé à revenir même s'il y a lieu, afin de recevoir avec plus de certitude et plus de profit la sentence de pardon de ses péchés. Celui qui se tient en de telles dispositions à toujours lieu ensuite de rester en paix, même si son confesseur se trompe, au dire de saint Philippe de Neri et autres saints.

Le jugement du confesseur au tribunal des consciences, on l'a dit, sera sans doute fondé sur sa science propre, mais il dépendra prochainement des dispositions du pénitent. Si celui-ci, malgré ses fautes, est digne de pardon et demande à être absous, le juge devra l'absoudre (can. 886); s'il est indigne, le confesseur devra le renvoyer. Quant à plus au concret, le confesseur accorde-t-il, refuse-t-il, diffère-t-il ou enfin conditionne-t-il l'absolution, voilà ce que nous aurons maintenant à expliquer.

C'est donc une obligation grave pour le confesseur d'absoudre sans délai le pénitent qui demande l'absolution et dont on ne saurait douter des bonnes dispositions de repentir et de ferme propos. L'obligation en est une de justice, qui découle de l'espèce de contrat engagé entre le confesseur qui reçoit un pénitent qui se présente à un confesseur, comme un juge et un inculpé en cour de justice civile; et à cause du détournement spirituel qui en résulterait pour le pénitent bien disposé, de la privation d'être absous. Néanmoins l'obligation ne serait ni grave ni urgente, s'il ne se trouvait, dans la confession, aucune matière nécessaire, ou qu'il y aurait quelque motif de différer l'absolution sans que le pénitent n'en subisse un trop grand inconvénient. Enfin, l'obligation n'existerait pas du tout, si le pénitent entendait volontiers revenir mieux préparé ou plus disposé à recevoir avec fruit la grâce du Sacrement de Pénitence.

Notons bien qu'au confessionnal le juge n'est tenu d'absoudre que s'il n'a aucun doute à propos des bons sentiments du coupable. Mais il le peut dès lors qu'il a par divers indices une assurance morale de ces dispositions requises. Parmi ces indices, dont on vient de parler, on peut mentionner d'abord la confession elle-même, quand elle a été faite de son propre mouvement, car il y aurait moins de sûreté si elle était inspirée par la volonté du supérieur ou des parents, par la nécessité du règlement, par l'accoutumance ou l'entraînement. Il faut ajouter, deuxièmement, l'assertion du pénitent, qu'il faut croire, en règle générale, comme on l'a dit: soit qu'il arrive bien préparé à recevoir le Sacrement, et déclare regretter ses fautes et être prêt à les réparer; soit que peu préparé d'abord, quand il s'est présenté, il paraisse ensuite sensible aux avertissements et aux exhortations qu'il entend, et affirme alors détester ses péchés. La manière particulière dont le pénitent s'accuse, avec ouverture d'âme et humilité, malgré diverses circonstances pénibles à avouer, avec d'expresses résolutions de changement de vie, avec des larmes ou avec une confusion qui ne consistent point superficielles ni simulées, constitue de même un indice de repentir sincère du coupable. Enfin, diverses circonstances extraordinaires peuvent en achever la preuve: si le pénitent a déjà commencé de s'amender, ou du moins a fait certains efforts à cette fin; s'il accepte les nouveaux moyens qu'on lui suggère; s'il s'est présenté au confessionnal non par une forte impulsion, comme à la suite d'un sermon entendu, d'une nouvelle frappante et pleine de leçon, d'un péril de mort auquel il vient d'échapper providentiellement; s'il accuse des péchés oubliés ou même cachés dans le passé; s'il a demandé de lui-même à faire une confession générale; s'il a déjà restitué pour ses injustices; s'il a vaqué à sa nature pour pardonner, ou accomplir quelque autre acte héroïque, comme se décider à quitter le siècle; s'il a triomphé de divers obstacles pour venir se confesser, par exemple une distance considérable, une attente prolongée, des moqueries et sarcasmes, ses habitudes de négligence personnelle ou le milieu indifférent ou hostile qui est le sien, et le reste, et le reste.

Le prêtre refusera obstinément l'absolution, même en péril de mort, à ceux qui sont incapables, ou qui, malgré toutes les exhortations du confesseur, en demeurent indignes par leur mauvaise volonté. Cela va de soi, de par l'essence même de ce Sacrement, qu'est le jugement. Car, en pareil cas, l'occurrence, bien loin de sanctifier par la rémission des péchés, l'absolution serait invalide, et même sacrilège, car elle profanerait l'usage du Sacrement de Pénitence.

On doit considérer comme tout à fait incapables d'absolution les insensés, les non-baptisés, les morts non seulement d'apparence mais véritablement, ceux qui ignorent totalement les vérités de la foi nécessaires de nécessité de moyen, enfin les absents. Sont manifestement indignes, en général, ceux qui refusent de se rendre à une grave obligation qui leur est connue comme telle. Par exemple, ceux qui ne veulent point renoncer à une occasion de péché prochaine et libre; qui ne veulent point déposer une haine réfléchie ou de graves rancunes, ni pardonner à un mortel dans leur cœur quelques offenses; qui ne veulent point remettre ce qu'ils ont volé, ni compenser un sérieux dommage qu'ils ont causé, payer leurs dettes ou en tout cas se le proposer sincèrement; qui ne veulent point cesser quelque commerce infâme ou scandaleux, quelque métier déshonnéte; qui ne veulent point corriger une habitude gravement coupable; qui ne veulent employer aucun moyen propre à faire éviter les rechutes; qui ne veulent point arrêter quelque grand scandale qu'ils donnent par leur conduite, ni réparer pour leurs mauvais exemples passés; qui nient ou qui doutent formellement en matière de foi qui refusent, sous motif d'excuse ou d'empêchement, d'accuser intégralement tous leurs péchés mortels; qui se sont mariés, dans le soutien de leurs parents ou de leurs enfants, ou dans l'accomplissement d'un grave précepte, comme celui des Pâques, ou bien enfin qui méprisent les ordres de l'autorité ecclésiastique.

En tous ces cas, il va sans dire, le ministre de la Pénitence ne manquera pas, avant de refuser l'absolution, de faire tous les efforts pour changer les mauvaises dispositions du pénitent, et le rendre digne, d'indigne qu'il est, du pardon de ses péchés. Et si l'indignité n'est pas évidente, ordinairement il retardera l'absolution ou l'accordera sous condition plutôt que de la refuser formellement. Mais même le péril de mort du pénitent ou tout autre extrêmement motif ne peuvent légitimer l'absolution d'un pénitent manifestement indigne, ce qui bien loin de lui être utile le mettrait plutôt dans un pire état de conscience.

Dans l'accomplissement de pareil devoir, le ministre de Dieu ne se laisse influencer ni par le rang ni par la puissance des pécheurs qui sont à ses pieds. Il est plus grand qu'eux tous, et plus puissant dans le Seigneur. Qu'il examine et réprimande les magnats et les potentats, quand cela est nécessaire; ils sont soumis comme l'humble peuple à la loi divine. Et ne viennent-ils pas au prêtre pour entendre la voix du Seigneur? Sinon, que la justice céleste s'exerce contre eux!

L'impératrice Constantia, femme d'Henri VI, pendant son séjour à Palerme avait voulu se confesser au prêtre Joachim de Flores, réputé pour sa vertu. Elle le fit demander le Vendredi Saint, et on le conduisit à la chapelle. L'habitude de flatter à la cour avait introduit l'usage de placer la souveraine, même pour faire sa confession, sur un trône élevé, à côté duquel beaucoup plus bas se trouvait un siège pour le confesseur. En observant cela, l'austère ministre prononça ces paroles: "Remarque bien, O Impératrice, que vous n'êtes pas ici comme souveraine, mais que vous y paraissez comme pécheresse. Descendez de votre trône, et faites votre confession plus humblement, si vous voulez que je vous entende, car je suis ici votre juge, vous tenant la place de Dieu". Vraiment pieuse, la reine, qui n'avait accepté que sans réfléchir et se mit désormais non sans fruit sous la conduite du sage directeur.

Quant au refus formel de l'absolution, quand le prêtre peut espérer que les empêchements disparaîtront sous peu, il ne faut alors que le différer, en invitant le pénitent à revenir au saint Tribunal. Quand il n'y a pas de raison urgente de les absoudre même sous condition et que vu leurs dispositions douteuses les pénitents risquent de n'en point profiter, l'absolution doit être retardée.

Sont douteusement disposés, entre autres, ceux qui de la même manière ou de plus en plus retombent dans les mêmes fautes, sans paraître faire d'efforts pour s'arrêter ou diminuer le nombre de leurs faiblesses; ceux qui ne se présentent au confessionnal que par respect humain, par accoutumance, ou quelque motif purement naturel; ceux qui s'exécutent en tout, et n'ont pas l'air de concevoir la gravité de leurs péchés, ceux qui discutent avec le confesseur; ceux enfin qui malgré la rareté de leurs confessions ne donnent aucun signe de regret ni de ferme propos. On pourrait différer l'absolution dans le cas où l'on voudrait d'abord voir quel usage le pénitent fera des moyens particuliers qu'on lui aura imposés pour s'amender.

Pour ceux qui sont douteusement disposés, souvent plutôt que de la différer, le confesseur ne donne l'absolution que sous condition. C'est-à-dire qu'il prononce la formule d'absolution, mais à condition de ne pas vouloir la faire ratifier par Dieu qui voit dans les coeurs, si le pénitent entretient consciemment dans sa volonté des dispositions mauvaises, des attaches graves coupables au péché. De la sorte, il ne profane pas le Sacrement, puisqu'il entend point l'administrer aux indignes, mais il profère margaritas ante porcos (Matt. VII, 6), ne jette point de perles aux porcs, qui les mangent et sans profit. Et d'autre part, si le pénitent, malgré de faibles apparences, est suffisamment disposé, il recevra la grâce du Sacrement. Parce que le Sacrement de Pénitence s'administre par manière de jugement du ministre et de sentence, une telle sentence ne répugne pas; elle est analogue aux jugements des tribunaux humains ou, par exemple, un juge pourra condamner à un emprisonnement pour tant d'années, avec la condition, selon la conduite de l'accusé, de raccourcissement ou de prolongation hypothétique de la peine.

Comme de nos jours il est difficile ordinairement de différer l'absolution, soit à cause du peu de foi de la plupart qui n'accepteraient point un tel délai avec profit pour leur âme, soit à cause de la fréquence difficile de les faire revenir au confessionnal, celui-ci recourt-il souvent plutôt à l'absolution conditionnelle, quand il est en face d'un sujet dont les dispositions inquiètent, quoique l'on n'ait pas l'évidence complète de son indignité, ou qu'il ne soit pas expédient de le rappeler. Ce sera le cas parfois pour des futurs qui se confessaient à l'occasion de leur mariage, ou pour des chrétiens négligents et tièdes qui se présentent le matin même du jour de leur communion pascale, et qu'on ne pourrait remettre à plus tard sans leur exposer à la colère, au découragement, à l'humiliation, à l'éloignement de leurs devoirs religieux, à la perte de la foi. A plus forte raison le confesseur devrait-il le faire s'il était appelé auprès d'un malade en péril de mort, destitué de ses sens, ou peut-être déjà mort, et dont on aurait peine quelque signe comme indice de son regret du péché. Un autre cas concerne les enfants, dont les dispositions surnaturelles sont parfois indiscernables.

Notons, mes Frères, que l'absolution sous condition est une sorte de risque, et qu'il faut s'efforcer de se tenir aux pieds du confesseur avant tout d'humilité, de confiance et de soumission, qu'on soit prêt à accepter ses reproches et ses avis, disposé à revenir même s'il y a lieu, afin de recevoir avec plus de certitude et plus de profit la sentence de pardon de ses péchés. Celui qui se tient en de telles dispositions à toujours lieu ensuite de rester en paix, même si son confesseur se trompe, au dire de saint Philippe de Neri et autres saints.

Quant au refus formel de l'absolution, quand le prêtre peut espérer que les empêchements disparaîtront sous peu, il ne faut alors que le différer, en invitant le pénitent à revenir au saint Tribunal. Quand il n'y a pas de raison urgente de les absoudre même sous condition et que vu leurs dispositions douteuses les pénitents risquent de n'en point profiter, l'absolution doit être retardée.

Sont douteusement disposés, entre autres, ceux qui de la même manière ou de plus en plus retombent dans les mêmes fautes, sans paraître faire d'efforts pour s'arrêter ou diminuer le nombre de leurs faiblesses; ceux qui ne se présentent au confessionnal que par respect humain, par accoutumance, ou quelque motif purement naturel; ceux qui s'exécutent en tout, et n'ont pas l'air de concevoir la gravité de leurs péchés, ceux qui discutent avec le confesseur; ceux enfin qui malgré la rareté de leurs confessions ne donnent aucun signe de regret ni de ferme propos. On pourrait différer l'absolution dans le cas où l'on voudrait d'abord voir quel usage le pénitent fera des moyens particuliers qu'on lui aura imposés pour s'amender.

Pour ceux qui sont douteusement disposés, souvent plutôt que de la différer, le confesseur ne donne l'absolution que sous condition. C'est-à-dire qu'il prononce la formule d'absolution, mais à condition de ne pas vouloir la faire ratifier par Dieu qui voit dans les coeurs, si le pénitent entretient consciemment dans sa volonté des dispositions mauvaises, des attaches graves coupables au péché. De la sorte, il ne profane pas le Sacrement, puisqu'il entend point l'administrer aux indignes, mais il profère margaritas ante porcos (Matt. VII, 6), ne jette point de perles aux porcs, qui les mangent et sans profit. Et d'autre part, si le pénitent, malgré de faibles apparences, est suffisamment disposé, il recevra la grâce du Sacrement. Parce que le Sacrement de Pénitence s'administre par manière de jugement du ministre et de sentence, une telle sentence ne répugne pas; elle est analogue aux jugements des tribunaux humains ou, par exemple, un juge pourra condamner à un emprisonnement pour tant d'années, avec la condition, selon la conduite de l'accusé, de raccourcissement ou de prolongation hypothétique de la peine.

Quant au refus formel de l'absolution, quand le prêtre peut espérer que les empêchements disparaîtront sous peu, il ne faut alors que le différer, en invitant le pénitent à revenir au saint Tribunal. Quand il n'y a pas de raison urgente de les absoudre même sous condition et que vu leurs dispositions douteuses les pénitents risquent de n'en point profiter, l'absolution doit être retardée.

Sont douteusement disposés, entre autres, ceux qui de la même manière ou de plus en plus retombent dans les mêmes fautes, sans paraître faire d'efforts pour s'arrêter ou diminuer le nombre de leurs faiblesses; ceux qui ne se présentent au confessionnal que par respect humain, par accoutumance, ou quelque motif purement naturel; ceux qui s'exécutent en tout, et n'ont pas l'air de concevoir la gravité de leurs péchés, ceux qui discutent avec le confesseur; ceux enfin qui malgré la rareté de leurs confessions ne donnent aucun signe de regret ni de ferme propos. On pourrait différer l'absolution dans le cas où l'on voudrait d'abord voir quel usage le pénitent fera des moyens particuliers qu'on lui aura imposés pour s'amender.

Pour ceux qui sont douteusement disposés, souvent plutôt que de la différer, le confesseur ne donne l'absolution que sous condition. C'est-à-dire qu'il prononce la formule d'absolution, mais à condition de ne pas vouloir la faire ratifier par Dieu qui voit dans les coeurs, si le pénitent entretient consciemment dans sa volonté des dispositions mauvaises, des attaches graves coupables au péché. De la sorte, il ne profane pas le Sacrement, puisqu'il entend point l'administrer aux indignes, mais il profère margaritas ante porcos (Matt. VII, 6), ne jette point de perles aux porcs, qui les mangent et sans profit. Et d'autre part, si le pénitent, malgré de faibles apparences, est suffisamment disposé, il recevra la grâce du Sacrement. Parce que le Sacrement de Pénitence s'administre par manière de jugement du ministre et de sentence, une telle sentence ne répugne pas; elle est analogue aux jugements des tribunaux humains ou, par exemple, un juge pourra condamner à un emprisonnement pour tant d'années, avec la condition, selon la conduite de l'accusé, de raccourcissement ou de prolongation hypothétique de la peine.

Comme de nos jours il est difficile ordinairement de différer l'absolution, soit à cause du peu de foi de la plupart qui n'accepteraient point un tel délai avec profit pour leur âme, soit à cause de la fréquence difficile de les faire revenir au confessionnal, celui-ci recourt-il souvent plutôt à l'absolution conditionnelle, quand il est en face d'un sujet dont les dispositions inquiètent, quoique l'on n'ait pas l'évidence complète de son indignité, ou qu'il ne soit pas expédient de le rappeler. Ce sera le cas parfois pour des futurs qui se confessaient à l'occasion de leur mariage, ou pour des chrétiens négligents et tièdes qui se présentent le matin même du jour de leur communion pascale, et qu'on ne pourrait remettre à plus tard sans leur exposer à la colère, au découragement, à l'humiliation, à l'éloignement de leurs devoirs religieux, à la perte de la foi. A plus forte raison le confesseur devrait-il le faire s'il était appelé auprès d'un malade en péril de mort, destitué de ses sens, ou peut-être déjà mort, et dont on aurait peine quelque signe comme indice de son regret du péché. Un autre cas concerne les enfants, dont les dispositions surnaturelles sont parfois indiscernables.

Notons, mes Frères, que l'absolution sous condition est une sorte de risque, et qu'il faut s'efforcer de se tenir aux pieds du confesseur avant tout d'humilité, de confiance et de soumission, qu'on soit prêt à accepter ses reproches et ses avis, disposé à revenir même s'il y a lieu, afin de recevoir avec plus de certitude et plus de profit la sentence de pardon de ses péchés. Celui qui se tient en de telles dispositions à toujours lieu ensuite de rester en paix, même si son confesseur se trompe, au dire de saint Philippe de Neri et autres saints.

Quant au refus formel de l'absolution, quand le prêtre peut espérer que les empêchements disparaîtront sous peu, il ne faut alors que le différer, en invitant le pénitent à revenir au saint Tribunal. Quand il n'y a pas de raison urgente de les absoudre même sous condition et que vu leurs dispositions douteuses les pénitents risquent de n'en point profiter, l'absolution doit être retardée.

Sont douteusement disposés, entre autres, ceux qui de la même manière ou de plus en plus retombent dans les mêmes fautes, sans paraître faire d'efforts pour s'arrêter ou diminuer le nombre de leurs faiblesses; ceux qui ne se présentent au confessionnal que par respect humain, par accoutumance, ou quelque motif purement naturel; ceux qui s'exécutent en tout, et n'ont pas l'air de concevoir la gravité de leurs péchés, ceux qui discutent avec le confesseur; ceux enfin qui malgré la rareté de leurs confessions ne donnent aucun signe de regret ni de ferme propos. On pourrait différer l'absolution dans le cas où l'on voudrait d'abord voir quel usage le pénitent fera des moyens particuliers qu'on lui aura imposés pour s'amender.

Pour ceux qui sont douteusement disposés, souvent plutôt que de la différer, le confesseur ne donne l'absolution que sous condition. C'est-à-dire qu'il prononce la formule d'absolution, mais à condition de ne pas vouloir la faire ratifier par Dieu qui voit dans les coeurs, si le pénitent entretient consciemment dans sa volonté des dispositions mauvaises, des attaches graves coupables au péché. De la sorte, il ne profane pas le Sacrement, puisqu'il entend point l'administrer aux indignes, mais il profère margaritas ante porcos (Matt. VII, 6), ne jette point de perles aux porcs, qui les mangent et sans profit. Et d'autre part, si le pénitent, malgré de faibles apparences, est suffisamment disposé, il recevra la grâce du Sacrement. Parce que le Sacrement de Pénitence s'administre par manière de jugement du ministre et de sentence, une telle sentence ne répugne pas; elle est analogue aux jugements des tribunaux humains ou, par exemple, un juge pourra condamner à un emprisonnement pour tant d'années, avec la condition, selon la conduite de l'accusé, de raccourcissement ou de prolongation hypothétique de la peine.

Comme de nos jours il est difficile ordinairement de différer l'absolution, soit à cause du peu de foi de la plupart qui n'accepteraient point un tel délai avec profit pour leur âme, soit à cause de la fréquence difficile de les faire revenir au confessionnal, celui-ci recourt-il souvent plutôt à l'absolution conditionnelle, quand il est en face d'un sujet dont les dispositions inquiètent, quoique l'on n'ait pas l'évidence complète de son indignité, ou qu'il ne soit pas expédient de le rappeler. Ce sera le cas parfois pour des futurs qui se confessaient à l'occasion de leur mariage, ou pour des chrétiens négligents et tièdes qui se présentent le matin même du jour de leur communion pascale, et qu'on ne pourrait remettre à plus tard sans leur exposer à la colère, au découragement, à l'humiliation, à l'éloignement de leurs devoirs religieux, à la perte de la foi. A plus forte raison le confesseur devrait-il le faire s'il était appelé auprès d'un malade en péril de mort, destitué de ses sens, ou peut-être déjà mort, et dont on aurait peine quelque signe comme indice de son regret du péché. Un autre cas concerne les enfants, dont les dispositions surnaturelles sont parfois indiscernables.

Notons, mes Frères, que l'absolution sous condition est une sorte de risque, et qu'il faut s'efforcer de se tenir aux pieds du confesseur avant tout d'humilité, de confiance et de soumission, qu'on soit prêt à accepter ses reproches et ses avis, disposé à revenir même s'il y a lieu, afin de recevoir avec plus de certitude et plus de profit la sentence de pardon de ses péchés. Celui qui se tient en de telles dispositions à toujours lieu ensuite de rester en paix, même si son confesseur se trompe, au dire de saint Philippe de Neri et autres saints.

Quant au refus formel de l'absolution, quand le prêtre peut espérer que les empêchements disparaîtront sous peu, il ne faut alors que le différer, en invitant le pénitent à revenir au saint Tribunal. Quand il n'y a pas de raison urgente de les absoudre même sous condition et que vu leurs dispositions douteuses les pénitents risquent de n'en point profiter, l'absolution doit être retardée.

Sont douteusement disposés, entre autres, ceux qui de la même manière ou de plus en plus retombent dans les mêmes fautes, sans paraître faire d'efforts pour s'arrêter ou diminuer le nombre de

La Vie Sociale

A NOS LECTEURS

Madame J.-A. Mathewson est retournée à Montréal, après avoir passé quelque temps en notre ville.

Madame Jules Grégoire est partie pour Pembroke, où elle rejoindra son mari, le lieutenant Grégoire.

Mademoiselle Louise Gagnon a passé la fin de semaine dans la métropole, où elle a assisté au mariage Brassard-Charton.

Madame A.-C. Careau est partie pour Montréal, où elle passera quelques temps l'invitée de madame S. Currie.

Madame Théo. Poltras est de retour de Montréal, où elle a fait un bref séjour l'invitée de sa

A l'avenir, tous les avis de fiançailles, mariages ou naissances paraissant dans "LA VIE SOCIALE" coûteront \$1.50 par insertion. Il n'y aura pas d'exception à cette règle.

LA DIRECTION

soeur, madame J.-C.-B. Walsh.

Mademoiselle Jean Ross, de Montréal, passe quelques jours à Québec, chez ses parents, M. et madame Gordon-A. Ross, chemin Saint-Louis.

M. et madame M.-A. Bourget sont partis pour Montréal, où ils passeront quelques jours.

Mademoiselle Alphonsine Falardeau fait un séjour de quelques semaines dans la métropole.

Mademoiselle Cécile Bédard est de retour de Montréal, où elle a fait un bref séjour.

Le major et madame R.-B. White passent quelques jours à Toronto.

M. et madame J.-C. Dupuis ont fait un court séjour dans la métropole dernièrement, et logeaient au Mont-Royal.

Le lieutenant-aviateur Achille Moussou, du Cap de la Madeleine, a passé la fin de semaine à Montréal, où il a assisté samedi au mariage Brassard-Charton.

Mademoiselle Diane Gagnon est de retour de New-York, où elle a passé deux mois l'invitée de sa soeur et de son beau-frère, M. et madame George Brown, d'Elizabeth, N.-Y.

L'aviateur-chef Colin Lindsay a passé une semaine à Québec, chez ses parents, M. et madame R.-F. Lindsay.

Mademoiselle Caldwell, d'Ottawa, est l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame Guy Caldwell, chemin St-Louis.

Mademoiselle Olivine Lacombe, de Cap Saint-Ignace, a passé quinze jours à Québec, l'invitée de M. et de madame Emile Picard.

M. Raynald Létourneau, de Montréal, a passé la fin de semaine à Québec, chez sa mère, madame Louis Létourneau.

Madame George Blaikie, de Toronto, passe quelques jours à Québec, l'invitée de lady Fitzpatrick.

Dans la métropole

— A neuf heures et demie, en l'église Saint-Nazaire de Ville La-Salle, décorée de fleurs printanières, Mar Albert Valois bénissait le mariage de Mlle Jacqueline Charton, fille de M. et de Mme Pierre Charton, avec le lieutenant Guy Brassard, R.C.N.V.R., fils de Me Evariste Brassard, C.R., décédé, et de Mme Brassard. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par M. Paul Leduc. M. Pierre Charton accompagnait sa fille et Me René Chiènevert était le témoin de son cousin. La mariée portait une robe, aux lignes drapées, en crêpe rosablanche avec voile de tulle illusion et bouquet de pois de senteur blancs. Mlle Mimi Magnan, dame d'honneur, portait une robe de crêpe mat turquoise avec petit bequin assorti et bouquet d'œillets roses. M. Gérard Plourde était le garçon d'honneur. M. Claude Brassard, frère du marié, M. Jean Charton, frère de la mariée et M. Pierre Béique, cousin de la mariée, plaçaient les invités.

Mme Charton, mère de la mariée, portait une robe de crêpe canova marine, un petit chapeau de fleurs dans les tons dégradés de bleu et des pois de senteur pastel au corsage. Mme Brassard, mère du marié, portait une robe de crêpe makita noir avec touche myosotis, un chapeau de milan noir garni de bleurs bleues et des roses au cor-



LES PROGRAMMES RADIOPHONIQUES

— Programme habituellement digne d'intéresser la classe d'auditeurs à laquelle il s'adresse. — Emission recommandée par le Centre catholique d'Action radiophonique.

● Pour les programmes du jour, voir notre Journal d'hier.

ECOUTEZ AUJOURD'HUI

Lundi, 29 mars

- 8.15 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
- 8.15 p.m.—CHRC—Les mélodies qu'on aime.
- 8.30 p.m.—CBV-CBF—Causerie.
- 8.45 p.m.—CBV-CBF—Un homme et son bélier.
- 7.15 p.m.—CBV-CBF—La vie commence demain.
- 7.15 p.m.—CHCV—Nouvelles de l'Action Catholique.
- 7.30 p.m.—CBV-CBF—Les chansons de Léopold Simonneau.
- 7.45 p.m.—CBV - CBF—La fiancée du commando.
- 8.05 p.m.—CBV-CBF—Défilé de la victoire.
- 8.30 p.m.—CBV-CBF—S. V. P.
- 9.00 p.m.—CBV-CBF—Le Grand Molière, opérette d'Audran.
- 10.00 p.m.—CHCV-CBF—Radio - Journal, français.
- 10.15 p.m.—CBV-CBF—Causerie de M. R.-A. Benoit.
- 10.30 p.m.—CBV-CBF—"Notre Canada"
- 11.15 p.m.—CBV—Radio - Journal, anglais.

ECOUTEZ DEMAIN

Mardi, 30 mars

- 7.25 a.m.—CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire.
- 8.15 a.m.—CBV-CBF—Élévations matutinales.
- 8.15 a.m.—CHRC—Prière du matin.
- 8.45 a.m.—CBV-CBF—Chansons françaises.
- 8.45 a.m.—CHGB—Prière du matin.
- 9.15 a.m.—CBV—Musique populaire.
- 9.30 a.m.—CBV-CBF—Les chansons que vous aimez.
- 9.57 a.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.
- 10.15 a.m.—CBV-CBF—Courrier du jour.
- 10.15 a.m.—CHRC—Le courrier de tante Monique.
- 10.30 a.m.—CBV-CBF—Vie de famille.
- 10.45 a.m.—CBV-CBF—Chansons françaises.
- 11.00 a.m.—CHCV—Nouvelles de l'Action Catholique.
- 11.45 a.m.—CHRC—Programme agricole.
- 12.00 midi—CBV-CBF—Jeunes et Dorées.
- 12.15 p.m.—CHRC—Nouvelles de l'Action Catholique.
- 12.15 p.m.—CHCV—Midi musical.
- 12.30 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles.
- 12.30 p.m.—CBV-CBF—Le réveil rural.
- 1.00 p.m.—CBV-CBF—Rue principale.
- 1.15 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal.
- 1.30 p.m.—CBV-CBF—Vers le Soleil.
- 1.45 p.m.—CBV-CBF—De fil en aiguille avec Mme F. Gaudel-Smet.
- 2.30 p.m.—CBV-CBF—Recital par Miles Marie Sirota, soprano et Fleurette Beauchamp, pianiste.
- 3.35 p.m.—CBV-CBF—Les chefs-d'œuvre de la musique.
- La Symphonie No 4, en la mineur, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Londres.
- 4.30 p.m.—CBV-CBF—Radio - Collège.
- L'Europe perce l'ennemi américain! St John Franklin. Causerie de M. l'abbé Albert Teulier.
- Un million d'explorations! Franklin tente de franchir les mers arctiques. Auteurs: Robert Prevost.
- La robe des fleurs. Causerie de Cosette Marcoux.
- 5.00 p.m.—CHRC—La Métairie Rancourt.
- 5.15 p.m.—CBV-CBF—Fémina, sous la direction de madame Casgrain.
- 6.00 p.m.—CHCV—Vie de famille.
- 6.15 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
- 6.30 p.m.—CBV-CBF—Causerie.
- 6.30 p.m.—CKAC—Opérette pour tous.
- 7.00 p.m.—CBV-CBF—Un homme et son péché.
- 7.00 p.m.—CHRC—Mélodies.
- 7.15 p.m.—CHCV—Nouvelles de l'Action Catholique.
- 7.15 p.m.—CHRC—Le restaurant Alouette.
- 7.15 p.m.—CBV-CBF—La vie commence demain.
- 7.30 p.m.—CBV-CBF—Recital de chant, par Jeannette Pilon, soprano.
- 7.30 p.m.—CBV—Le Quatuor Alouette.
- 7.45 p.m.—CBV - CBF—Mélodies musicales.
- 7.45 p.m.—CHRC—Lionel Parent, chanteur.
- 8.00 p.m.—CHCV—Au camp des gypsies.
- 8.00 p.m.—CBV-CBF—Les secrets du Dr. Mothanas.
- 8.00 p.m.—CHRC—Le tour de mon pays.
- 8.30 p.m.—CBV-CBF—La mine d'or.
- 9.00 p.m.—CHRC—Radio - Théâtre.
- 9.00 p.m.—CHCV—L'Auberge de la Bonne franchise.
- 9.00 p.m.—CBV - CBF—Orchestre symphonique de Toronto sous la direction de sir McMillan, avec Evelyn Gould, soprano, comme soliste.
- Au programme la Symphonie no 4 en la mineur de Tchaikowsky.
- 9.20 p.m.—CHRC—Gabrielle Pouliot, soprano.
- 10.00 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
- 10.15 p.m.—CHRC—Au foyer.
- 10.15 p.m.—CBV-CBF—L'Acadie.

Pour la Croix-Rouge

Riv.-au-Renard. — (Spéc.). — Mmes LeGrand et Lequesne ont fait parvenir à la Croix-Rouge de Gaspé, la somme de \$207.00 étant le produit de l'organisation préparée par ces dames organisatrices, aidées de plusieurs jeunes filles de la paroisse.

Ces dames nous disent que la population a été très généreuse et empressée à leur appel et elles désirent remercier tous ceux et celles qui ont pris part à cette organisation.

Nul doute que la Rivière-au-Renard voudra répéter ce geste, chaque année, en faveur d'une aussi belle et bonne oeuvre.

Ste Agathe (Lotb.)

Feu M. V. Paquet, (D.N.C.) — Le 10 mars, ont eu lieu, à Ste-Agathe, les funérailles de M. Victor Paquet, décédé le 7, à l'âge de 82 ans.

Conduisait le char funèbre, M. Hilaire Gagné. Portait le cercueil: MM. Adjutor et Henri Marcoux, Sauvour Dumont et Donat Bédard.

La quête fut faite par MM. Herménide Hallé et Philéas Dumont. La levée du corps fut faite par M. le curé G. Montminy, M. l'abbé P. Boyd chanta le service.

Le défunt laisse plusieurs enfants. Son épouse l'avait précédé dans la tombe depuis plusieurs années. Une de ses filles, Mme Osaïs Mercier, est décédée le 15 janvier dernier. Lui survivaient 3 garçons et 3 filles, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, tous présents aux funérailles.

Nos condoléances les plus sincères à la famille.

sage. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée où les salons étaient décorés de fleurs de printemps. Le lieutenant et Mme Brassard partirent ensuite pour un voyage dans les Laurentides. Pour voyager, Mme Brassard portait un ensemble de sport marine.

— Mme André Poliquin et Mlle Yvette LaMothe offrirent un thé, le mardi 30 mars, en l'hôtel Queen's, en l'honneur de Mlle Louise Morin, de Saint-Joseph-de-Beauce, actuellement en ville et le 18 avril, Mlle Claire Tasche-reau donnera un shower à Saint-Joseph de Beauce.

— Mme F.-R. Paquet et Mlle Marie Paquet sont de retour d'un séjour à Rawdon, au "Pine Lodge".

- Le Révérend Frère Bernard, C.S.V., docteur en lettres, Jaurat de l'Académie française, professeur à l'Université de Montréal, inaugurer le mardi, trente mars, à dix heures quinze du soir, une série de causeries sur l'Acadie.
- 10.30 p.m.—CBV-CBF—Le pianiste brésilien Estrella donnera un concert à Radio-Canada le mardi, 30, à 10 h 20 du soir. Son programme porte les noms des compositeurs brésiliens les plus connus.
- 10.30 p.m.—CHRC—Mélodies du jour.
- 11.15 p.m.—CBV—Nouvelles en anglais.
- 11.28 p.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.

Le Révérend Frère Bernard, C.S.V., docteur en lettres, Jaurat de l'Académie française, professeur à l'Université de Montréal, inaugurer le mardi, trente mars, à dix heures quinze du soir, une série de causeries sur l'Acadie.

Le Révérend Frère Bernard, C.S.V., docteur en lettres, Jaurat de l'Académie française, professeur à l'Université de Montréal, inaugurer le mardi, trente mars, à dix heures quinze du soir, une série de causeries sur l'Acadie.

Le Révérend Frère Bernard, C.S.V., docteur en lettres, Jaurat de l'Académie française, professeur à l'Université de Montréal, inaugurer le mardi, trente mars, à dix heures quinze du soir, une série de causeries sur l'Acadie.

Le Révérend Frère Bernard, C.S.V., docteur en lettres, Jaurat de l'Académie française, professeur à l'Université de Montréal, inaugurer le mardi, trente mars, à dix heures quinze du soir, une série de causeries sur l'Acadie.

Le Révérend Frère Bernard, C.S.V., docteur en lettres, Jaurat de l'Académie française, professeur à l'Université de Montréal, inaugurer le mardi, trente mars, à dix heures quinze du soir, une série de causeries sur l'Acadie.

Le Révérend Frère Bernard, C.S.V., docteur en lettres, Jaurat de l'Académie française, professeur à l'Université de Montréal, inaugurer le mardi, trente mars, à dix heures quinze du soir, une série de causeries sur l'Acadie.

Le Révérend Frère Bernard, C.S.V., docteur en lettres, Jaurat de l'Académie française, professeur à l'Université de Montréal, inaugurer le mardi, trente mars, à dix heures quinze du soir, une série de causeries sur l'Acadie.

Le Révérend Frère Bernard, C.S.V., docteur en lettres, Jaurat de l'Académie française, professeur à l'Université de Montréal, inaugurer le mardi, trente mars, à dix heures quinze du soir, une série de causeries sur l'Acadie.

Le Révérend Frère Bernard, C.S.V., docteur en lettres, Jaurat de l'Académie française, professeur à l'Université de Montréal, inaugurer le mardi, trente mars, à dix heures quinze du soir, une série de causeries sur l'Acadie.

Le Révérend Frère Bernard, C.S.V., docteur en lettres, Jaurat de l'Académie française, professeur à l'Université de Montréal, inaugurer le mardi, trente mars, à dix heures quinze du soir, une série de causeries sur l'Acadie.

Nouvelles LA COMPAGNIE PAQUET

Des plus grands magasins de Québec

Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada

HEURES D'AFFAIRES Comme à l'ordinaire, à l'exception des samedis et veilles de fêtes, alors que nos magasins fermeront à 6 hrs P. M.

Au salon des... Fourrures

MESDAMES, MEDEMOISELLES !

Il n'y a pas à se faire illusion... chaque jour nous apporte de nouvelles restrictions sur ceci ou sur cela... et nous ne sommes probablement pas au plus profond.

Chose certaine, c'est qu'il y aura pénurie de fourrure; et c'est pourquoi nous vous conseillons de songer sérieusement à vos besoins présents aussi bien que futurs.

Nous n'avons pas cessé nos activités dans la recherche constante de fourrures de haute qualité; et nous avons accumulé un assortiment fabuleux de peaux de toutes sortes.

Nos ateliers produisent à plein rendement, et nous accélérons constamment afin d'éviter le pire.

Arrêtez-vous donc à penser sérieusement à ce qui précède et venez sans retard voir nos assortiments et faire votre choix.



Manteaux!

MOUTON AMERICAIN RASE (Broadtail) noir ou brun. \$105. \$125.

LAPIN teint noir. \$145. \$175.

LAPIN teint castor piqué. \$140. PRIX

LAPIN RASE, teint brun. \$110. PRIX

KANGOUROU teint noir, imitation martre Alaska. \$89.

LOUP MARIN naturel. \$79. PRIX

LAPIN teint brun, imitation rat musqué. \$98.

FLANCS DE RAT MUSQUE. \$215. PRIX

SEAL HUDSON (rat musqué teint 1er choix, Rice Lake, Ont. \$375. PRIX

MOUTON DE PERSE, d'un lustre et d'une souplesse remarquables.

\$410. \$395. \$340

\$315. \$289.

ECUREUIL CANADIEN teint brun, pour imiter le vison. \$295. PRIX

CHAT CIVET — fourrure longue et soyeuse. \$290.

RAT MUSQUE — 1er choix, Nouvelle-Ecosse, dos seulement. \$295. PRIX

PATTES DE MOUTON DE PERSE. \$185.

CHAT SAUVAGE — \$260. \$295.

* Nous vendons au comptant seulement et l'économie qui en résulte rejaillit sur les prix de nos marchandises.

Jolie robe costume



2074
SIZES
12-18

De nos jours, il faut être pratique et si vous vous confectionnez cette jolie robe costume, vous en retirez double avantage. Vous pouvez la porter maintenant, en votre maintien et plus tard comme simple costume. Le style est charmant et les pois du devant lui donnent un air de distinction que vous aimerez.

Le patron no 2074 est dessiné dans les grandeurs 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36 et 40. Le no 36 requiert 2 1/2 verges de matériel de 54 pouces.

Les instructions sont en français. Envoyez 25 sous. (Les timbres ne sont pas acceptés). Ecrivez lisiblement vos noms et adresse, ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au "Service des Patrons", l'Action Catholique, Québec.

Les patrons ne sont pas échangeables.

Le prix de 25 sous, comprend 24 sous pour le patron et 1 sou pour la taxe de vente.

Un Moyen à double action pour aider à soulager la BRONCHITE

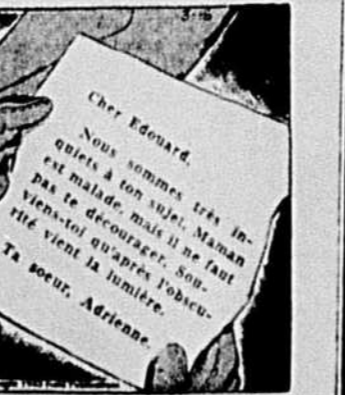
RHUMES • IRRITATION • CONGESTION

Attaques directement les souffrances pénibles que cause la bronchite... aidez à soulager la toux, la congestion et l'irritation, par la méthode Vicks éprouvée, si efficace!

Mettez une bonne cuillerée de Vicks VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Puis respirez les vapeurs qui se dégagent, pendant quelques instants. A chaque respiration, cette médication

va droit dans les bronches enflammées, où elle calme l'irritation, apaise la toux, et dissipe l'oppression et la congestion.

Au coucher, frictionnez-vous la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs persiste pendant des heures, en vous apportant un nouveau bien-être pendant que vous dormez.



Le Canadien a réussi à battre le Boston 4-0.

samedi soir pour le 1er blanchissage

MONTREAL, 29. — (D.N.C.)— Les Canadiens sont encore dans les éliminations pour la coupe Stanley. Ils ont remporté la victoire au Forum samedi soir et ont blanchi les Bruins de Boston par le score de 4 à 0.

A la suite de ce triomphe, les deux équipes retourneront à Boston où la cinquième partie de cette série sera disputée demain soir. La sixième si elle est nécessaire, ceci dans le cas d'une deuxième victoire du Canadien, aurait lieu au Forum jeudi soir prochain.

La vedette de la victoire des Canadiens a été Paul Bibeault, qui a été sensationnel dans les buts de son club, bloquant tout ce qui vint dans sa direction mais qui, toutefois, eut à peu près le quart du travail de Frank Brimsek.

Les points furent comptés par Jack Portland, Joe Blake, Buddy O'Connor et Toe Benoit.

Les deux premières lignes des locaux ont fait le gros du travail dans la production des points, participant à chacun d'eux pendant que la troisième ligne, dirigée par Marcel Dheere, s'est appliquée à mettre leurs adversaires en échec, chose qu'elle fit avec une efficacité rarement vue. Dheere a tout simplement été fameux affichant sa meilleure partie depuis qu'il s'est joint aux Canadiens professionnels démontrant une vitesse extraordinaire durant toute la partie.

Les Bruins signaient deux nouveaux joueurs pour cette partie, Red Anderson, qui remplaçait Jack Crawford, mis hors de combat avec une cheville blessée à la suite d'une collision avec Ray Gelliffe, jeudi dernier et Murrh Chamberlain, bien connu des amateurs locaux qui revint à l'alignement des Bruins après avoir été inactif pendant plusieurs semaines à la suite d'une blessure. Il chercha continuellement noise aux Canadiens et attrapa trois punitions, une dans chaque période au cours de la joute.

Les Canadiens ne furent pas lents à prendre les devants lorsque le gros Jack Portland déjoua Brimsek en un peu plus de quatre minutes sur une belle passe de Buddy O'Connor, prenant le gardien de buts des Bruins en défaut sur un revers.

En moins de 9 minutes, Buddy O'Connor qui avait affiché une belle tenue durant toute la joute scia pratiquement l'issue de la partie lorsqu'il fonda seul sur Brimsek pour le déjouer. Glen Harmon fit le premier travail sur ce point en déblayant la rondelle de sa zone. Il passa à O'Connor qui envoya à Drillon dans la zone centrale. Comme O'Connor arrivait à la ligne bleue des Bruins, Drillon réalisa qu'il aurait une ouverture et lui fit une magnifique passe qui laissa la route libre et O'Connor fonça sur Brimsek auquel il ne donna aucune chance.

Mike McMahon a aussi reçu trois punitions au cours de la joute alors qu'il n'a pas ménagé ses coups d'épaulé. A un certain moment Lach et Chamberlain se bousculèrent pour être punis et une demi-minute plus tard, McMahon allait les retrouver au cahot, laissant les Canadiens quatre joueurs contre cinq. Les visiteurs ne purent toutefois profiter de cet avantage numérique.

SOMMAIRE

Première période

1—Montreal, Portland 4-14
Punitions: Chamberlain, Lach, McShewchuk

Deuxième période

2—Canadien, Blake 17-26
Punitions: Chamberlain, Lach, McMahon et Gelliffe

Troisième période

3—Montreal, O'Connor (Drillon, Harmon) 8-47
4—Canadien, Benoit 15-06
Punitions: Gallinger, McMahon, Dheere et Chamberlain

Les clubs en présence ce soir dans l'Indépendante

La série Indépendante se continuera ce soir au Colisée alors que deux joutes auront lieu entre les clubs, l'Université Laval et le Patronage St-Roch et l'Oxford de Charlebourg et le Saint-Malo.

On sait que les parties doubles pour le championnat indépendant de la ville et du district commencent à 7 h. 30 précises. Les deux clubs intéressés et le public sont priés d'en prendre note.

- Aujourd'hui tout comme hier -



He Jules, mon garçon, tu as laissé tomber ton livre de gazoline sur la galerie!

NOUVELLES BRÈVES de JOHN-MANVILLE

SOLUTION FACILE D'UN PROBLÈME DE GUERRE

Bien des Canadiens se demandent aujourd'hui ce qu'ils peuvent faire pour l'extérieur de leurs maisons. Eh! bien, le reporter J-M a trouvé une solution à ce problème: à peu de frais, vous pouvez protéger et moderniser votre maison avec les Bardeaux d'Amiante Manville Cedargrain de Johns-Manville. Possédés directement sur vieux bardes de bois, planches à clous, etc., ils offrent une transformation merveilleuse. En plus d'avoir toute la beauté de texture des plus charmants bardes de cèdre, les bardeaux Cedargrain sont à l'épreuve du feu et des intempéries, et assurent une protection permanente avec le minimum d'entretien. Ce revêtement mural moderne augmente la valeur et améliore l'apparence d'une maison. Superbe brochure illustrée sur les Bardeaux d'Amiante Manville Cedargrain franco sur demande à Canadian Johns-Manville Co. Limited, Edifice Sun Life, Montreal.

Le Valleyfield défait le Geo.-T. Davie 10-3

La piste et l'estrade à l'Exposition sont louées

Nous apprenons au secrétariat de l'Exposition que la Commission vient de louer la piste de Courses et l'Estrade au club de Courses de Québec. Monsieur A.-A. Dubé, organisateur et sportsman bien connu à Québec, surtout dans le domaine des courses, est l'un des principaux promoteurs de ce nouveau club, et aura la charge pleine et entière d'organiser des programmes de courses et autres attractions sur la piste de l'Exposition au cours de l'été 1945. M. Dubé est déjà à l'oeuvre pour préparer ses programmes et avec la quantité de bons chevaux qui sont actuellement à Québec, les amateurs de courses peuvent être assurés que la saison qui s'ouvrira sera des plus intéressantes. M. Dubé aura sans doute des nouvelles à communiquer aux amateurs de courses par l'entremise de nos colonnes dans un avenir rapproché.

Les Leafs de Toronto ont perdu et gagné une joute

1er blanchissage



Paul Bibeault, le brillant gardien du Canadien, a obtenu samedi soir le premier blanchissage de la série Stanley, cette saison, quand son club a défait le Boston par 4 à 0. Bibeault a été l'étoile de la partie.

Réunion de la QAHA ce soir à Montréal

MONTREAL, 29. — (D.N.C.)— La Q. A. H. A. se réunira en assemblée spéciale à l'hôtel Queen's ce soir, afin de discuter de l'avenir des clubs de hockey composés de civils en vue de la prochaine saison. Il s'agit de décider une fois pour toutes sur quel plan les clubs civils pourront opérer, l'an prochain, car, on le sait, les clubs civils perdirent beaucoup d'argent cette saison. Comme le disait un directeur d'un de ces clubs, vendredi: "Si nous devons connaître une autre saison du genre l'an prochain, ce sera pour nous la banqueroute; nous ne pouvons continuer à lutter efficacement avec des clubs en forme, presque entiers d'ex-talents de la Nationale et quelque chose devra être fait pour nous aider".

Bon programme à la Tour ce soir

Deux finales sont à l'affiche ce soir à la Tour, l'une de 2 dans 3, 90 minutes, opposera Frank Valois à Jos Devalteu, l'autre également de 2 dans 3, mais limitée à 60 minutes opposera Richard Delamarre et Bob Steele. On ne s'est pourtant pas arrêté là, puisque la carte comporte aussi un combat-royal et un autre combat.

pour égaliser les chances par 1 à 1

Valleyfield, 29. — (Spéc.) — Le Geo.-T. Davie a eu la surprise de sa vie, hier après-midi quand il a perdu par 10 à 3 sur la glace du Valleyfield lors de la deuxième joute pour le championnat provincial de la ligue intermédiaire, par sa brillante victoire, le Valleyfield a égalisé les chances au cours de la partie qui fut assez dure dans la deuxième période pour que les arbitres distribuent deux punitions pour la partie et deux de mauvaise conduite.

Autant le Valleyfield s'était montré faible vendredi soir à Québec, autant il se montra agressif et rapide patineur pour compter 10 points et déclasser le club visiteur, Joannette et Bastien se signèrent pour les vainqueurs en enregistrant trois buts, chacun. Bouchard, Lavoie et Filion furent les compteurs des perdants qui essayèrent de se reprendre ce soir sur la même glace.

SOMMAIRE

VALLEYFIELD—Buts, Lascelles; défenses, Davis et Whitehead; centre, Bastien; ailes, Lemire et Joannette; Subs., Vinet, Cadieux, Leduc, Boyer, Laniotte.

SOMMAIRE

Première période

1—Davie, Bouchard, Bergeron, Bourdon 4-01
2—Valleyfield, Alster 4-20
3—Valleyfield, Joannette 2-35
Bastien 8-20
Punitions: Bergeron, Lessard, Slater

Deuxième période

4—Valleyfield, Bastien 1-33
Joannette 1-14
5—Valleyfield, Bastien, Boyer 1-14
6—Valleyfield, Joannette 2-16
7—Davie, Lavoie, Filion 3-33
8—Valleyfield, Bastien, Davis 1-21
Punitions: Slater, 2 majeurs une pour mauvaise conduite et une, pour la partie; Lessard, majeure et mauvaise conduite; Bastien, majeure; Filion, majeure; Davis 2, Bellemare.

Troisième période

9—Valleyfield, Joannette, Bastien et Boyer 7-03
10—Davie, Filion 11-22
11—Valleyfield, Boyer, Whitehead et Bastien 14-20
12—Valleyfield, Vinet, Leduc 13-12
13—Valleyfield, Leduc 19-56
Aucune punition.

Succès du festival des étudiants de l'U. Laval

Le festival annuel des étudiants de l'université Laval a remporté un franc succès hier après-midi au Colisée alors que l'A.G.E.L. par sa commission sportive a présenté au public québécois une partie entre le Noorduyn de la ligue des Industries de guerre de Montréal et les As de Morton qui gagnèrent la partie par 11 à 4, malgré les quelques joueur d'expérience ajoutés à l'alignement du club visiteur.

Au cours de l'après-midi, Mlle Jacqueline Bertrand fut proclamée reine du festival par la direction des étudiants et présentée comme telle par le président de l'Association générale des étudiants, M. Lomer Brisson, qui était accompagné par la circonstance de Son Honneur, le maire de Québec et des deux autres concurrents, devenus dames d'honneur, Mlles Paule Ladouceur et Colette Gagnon.

La course pour le championnat interscolaire fut remportée par Georges Lachance, de l'Académie Commerciale, Charles Manguy et Jean Bolduc, respectivement de l'École Montcalm et du Séminaire se classèrent au 2e et 3e rangs. Les autres concurrents étaient: école Technique; Georges Asselin, Robert Couture; école Commerciale, André Paquet; collège des Jésuites, Louis Joubert et Jean-Jacques LeHavé; Séminaire, Gaston Savard; collège de Lévis, Roger Vézina.

Il y eut du patinage de fantaisie par les artistes québécoises Claire Turcot, Rose Quart, Pauline Gauvreau, Claire Turgeau et Louise Simon.

La première période de la joute de hockey fut plutôt peu sensationnelle. Les gardiens de buts Bouchard et Payette se signalèrent, surtout le dernier et si bien que la période se termina par 1 à 1, mais dans la deuxième période

Fête à M. Blouin de l'Union St-Laurent

Phil Blouin, un des officiers de l'Union Saint-Laurent, sera l'objet d'une belle fête, demain soir, au chalet de l'Union, à l'occasion de son prochain départ pour

La ligue provinciale du baseball est à préparer

M. Marcel Pouliot, sportsman bien connu et gérant du stade municipal tentera d'organiser et d'entrer en relation avec différents clubs de baseball pour préparer la voie à la formation d'une ligue provinciale ou autre qui donnera à Québec du baseball de fort calibre vu que les clubs semi-professionnels ne peuvent jouer sur une trop grande échelle qui nécessite de longs voyages.

Actuellement, M. Pouliot est en pourparlers avec les directeurs des clubs de Sherbrooke et de Sorel et il se pourrait que l'on établisse

La palme à Latour et Jalbert



SAMEDI

Ligue Nationale —
Semi-finales 4 dans 7
Série "A"
Detroit 3, Toronto 6
X—Mène 2-2 dans la série

Série "B"
X Boston 0, Canadien 4
X—Mène 3-1 dans la série

Ligue Américaine —
Semi-finale 4 dans 7
X Buffalo, Hershey 3
X—Mène 3-2 dans la série

Semi-finale 2 dans 3
X Indianapolis 3, Cleveland 2
X—Gagne la série 2-0

Coupe Allan —
EST
Semi-finale 3 dans 5
X RCAF Ottawa 4, Halifax 2
X—Mène 1-0.

OUEST
Semi-finale 3 dans 5
X Calgary 9, Victoria 6
X—Gagne la série 3-0

Coupe Memorial —
OUEST
Semi-finales:
X Saskatoon 4, Edmonton 3
X Mène 1-0 dans la série 2 dans 3
X Winnipeg 3, Fort William 4
X—Gagne la série 3-0

HIER

Elim. Prov. —
Finale 3 dans 5:
G.-T. Davie 3, Valleyfield 10
—1-1 dans la série

Ligue Nationale —
Toronto 2, Detroit 4X
X—Mène 3-2 dans la série semi-finale de 4 dans 7.

Ligue Américaine —
Semi-finale 4 dans 7
Hershey 4 dans 7
Hershey 7, Buffalo 2 X
X—Gagne la série 4 à 1

AUJOURD'HUI

Elim. prov. Inter-m.—
Finale 3 dans 5
G.-T. Davie à Valleyfield.
—1-1 dans la série

Aucune joute codulée dans les ligues Nationale et Américaine.

Coupe Allan —
EST
Semi-finales 3 dans 5:
Ottawa à Halifax
X—Mène 1-0

OUEST
Semi-finales 3 dans 5:
X Winnipeg à Regina
X—Mène 2 à 0

Victoria à Calgary X
X—Mène 2 à 1

Coupe Memorial —
EST
Semi-finale 2 dans 3:
Montréal à Sydney
—1ère joute de la série

OUEST
Edmonton à Saskatoon X
X—Mène 1-0 dans la semi-finale 2 dans 3

LES POSITIONS

LIGUE NATIONALE

Semi-finales 4 dans 7

Série "A"
G. P. N. P. C. Plus
Detroit 5 3 2 0 14 9 6
Toronto 5 2 3 0 9 14 4
Boston 4 3 1 0 13 13 6

Série "B"
Canadien 4 1 3 0 13 13 2
Montreal 5 membres et amis de l'Union sont invités à cette réception. L'entrée est gratuite.

LES POSITIONS

LIGUE NATIONALE

Semi-finales 4 dans 7

Série "A"
G. P. N. P. C. Plus
Detroit 5 3 2 0 14 9 6
Toronto 5 2 3 0 9 14 4
Boston 4 3 1 0 13 13 6

Série "B"
Canadien 4 1 3 0 13 13 2
Montreal 5 membres et amis de l'Union sont invités à cette réception. L'entrée est gratuite.

sur le tremplin du mont Saint-Castin

Les honneurs du concours invitation de sauts au mont St-Castin de la zone de la vallée du St-Laurent, ont été remportés respectivement par Fernand Latour, des Trois-Rivières, chez les seniors et Pierre Jalbert, de la Voirie, chez les juniors.

Latour obtint 224.99 avec des sauts de 117 et 118 dans les deux épreuves. Gaston Angers, du Québec, se classa 2e en sautant 115 et 110 pieds pour 218.39 points. Paul Aubry, des Trois-Rivières et Paul Godin, du Québec, sont les 3e et 4e sauteurs. Chez les juniors, Pierre Jalbert, de la Voirie, s'est montré excellent sauteur en totalisant 221.92 points avec des sauts de 113 et 115 pieds. Les suivants sont Ernie McCullough et J.-Ls Boisclerc, des Trois-Rivières, J.-M. Paquet et Pierre Desy, de la Voirie.

LES POSITIONS

SENIORS

1—Fernand Latour, 1er 2e T plus
Trois-Rivières 117 118 224.99

2—Gaston Angers, Québec 115 110 218.39

3—Paul Aubry, Trois-Rivières 103 104 212.27

4—Paul Godin, Québec 106 104 207.80

5—Bob Cuesteau, Trois-Rivières 106 93 199.19

6—Jean Richard, Québec R.C.N. 93 96 193.00

7—C. E. Blanchette, Québec, C.A.B.T.C. 89 87 184.49

8—Henri Picard, Voirie 118x 118 181.60

9—Jean Boiteau, Québec 71 86 167.53

10—J.P. Côté, Voirie 74x 81 153.31

JUNIORS

1—Pierre Jalbert, 113 115 221.92

2—Ernie McCullough, Trois-Rivières 107 111 218.25

3—Louis Boisclerc, Trois-Rivières 117 107 216.91

4—Jean-Marie Paquet, Voirie 106 100 206.76

5—Pierre Desy, Voirie 106 102 204.77

6—Marcel Paquet, Voirie 93 105 200.18

7—Jacques Brochu, Voirie 107 105 191.32

8—René Plamondon, Montborency 97 91 187.58

9—Henri Paquet, Voirie 91 86 183.56

10—Pierre Leclerc, Laval 89 82 180.54

De la lutte par le 2e bataillon des Voltigeurs

Le 2e bataillon des Voltigeurs de Québec (Réserve) présentera un autre bon programme mercredi prochain, le 1 mars, au manège de l'Aviation du C.A.R.C. aux rues Dorchester et Pont Drouin. Maurice Gosselin et Kild Hecker, deux fameux joueurs, seront opposés au rude Henri Cocca-Cola Dufresne, champion à 147 livres et à Joe White, également de Montréal. Cette finale de deux dans trois, limitée à 90 minutes en dit suffisamment pour les fervents de lutte de ce qui sera un combat d'équipes.

En semi-finale Rob Christie, champion à 135 livres, s'attaquera à Lionel Gosselin. Dès à la fin de la journée, le sergent major David Roy complètera son programme pour deux autres rencontres non moins intéressantes. Les amateurs pourront réserver leurs billets chez Jos. Hunt, 276 rue Saint-Jean; Jos. Côté, succursale No 1, 276 rue St-Joseph; La Tabagie Gravel, 175, 3ème avenue, Limoilou, ou au bureau du régiment des Voltigeurs de Québec, Manège militaire, Grande-Allée, tél.: 4-3511 local 27.

:: Achetons :: chez les Nôtres



Il y a du printemps dans l'air

Complets et Paletots 34.50

Temps de guerre ou non, le printemps est la saison de "faire peau neuve" avec un complet ou un paletot neuf... et pas de meilleur endroit pour les choisir qu'au rayon des hommes chez H.-R.

Les paletots

En gabardine anglaise qui résistera à l'usage et aux intempéries. \$34.50

Autres paletots se vendant \$39.50 42.50 54.50

Les complets

Worstedts et tweeds en nuances nouvelles. \$34.50

Autres complets se vendant \$32.50 à \$54.50

HOLT-RENFREW 35, rue Buade

par F.-V. Martinet

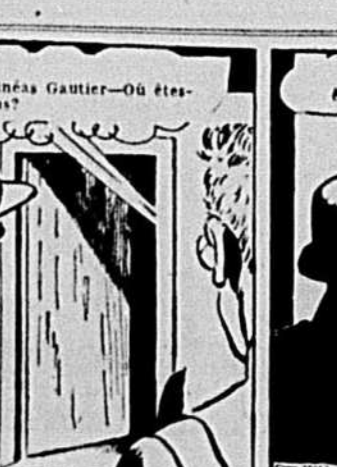
PIERRE D'ORSAN, DE LA MARINE



ALBERT LEROUGE ET LES COMMANDOS 233



par Rosser et Findley



57^e ANNIVERSAIRE...

vente de

JULIE ROBES

SYNDICAT

Nous avons eu l'opportunité de faire cet achat avantageux pour clôturer notre 57^e anniversaire, et nous sommes heureux d'offrir ces robes pour deux jours. Crêpe et spun, unis et imprimés. Choix complet de teintes foncées et de pastel.

Toutes les tailles assorties

2⁹⁸

Ord. 4.98 et 5.98 pour

Nous avons fait un choix judicieux des plus belles robes dans des lots désassortis de grandeurs, et nous en avons ainsi formé un groupe assez considérable comprenant toutes les tailles : 12 à 14 — 18 1/2 à 24 1/2. Toute la gamme des teintes foncées et de pastel. C'est la meilleure offre de la saison et nous vous conseillons d'en profiter.

3⁵⁰



En vente au 3^e magasin principal

Salopettes

'Kitchens-Streamliner'
Salopettes bien faites, avec dos haut, 7 poches et fermeture éclair au centre — 36 à 44 —

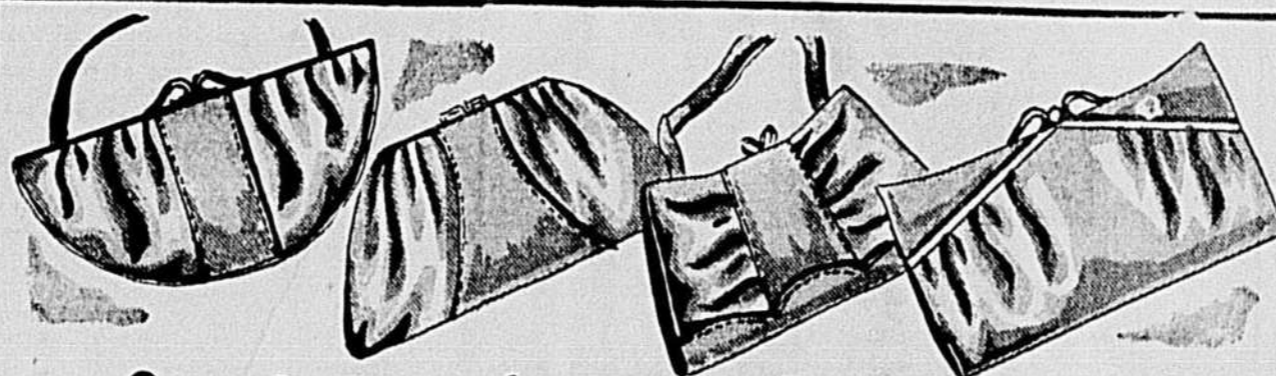
3.50

Bourgerons

de la même qualité que la salopette; du genre coupe-vent, avec boutons à pression, élastique de chaque côté et deux poches — 36 à 44 —

2.75

2^e, annexe St-Joseph



Sacs à main de très belle apparence -

Ce sont des sacs en simili-cuir, pour dames. On y rencontre le genre avec fermeture éclair ou avec monture ordinaire. Différentes formes, au choix. Les teintes sont : brun, bleu, tan, rouge vin ainsi qu'à noir. Procurez-vous-en un à notre prix avantageux de

1.94

Rox-de-chaussée, magasin principal

Bol à salade

en verre américain de fantaisie, avec rayures et bordure en argent plaqué E. P. C. Avec la cuiller et la fourchette en bois naturel — Pour cadeau de mariage ou d'anniversaire — Toutes taxes comprises :

2.52

Rox-de-chaussée, annexe Blvd Charest

Tasse et soucoupe

en faïence anglaise, avec légère décoration — Jolies et attrayantes — Les deux :

.49

2^e, annexe Blvd Charest



BAS pour dames

Un solde de bas de soie semi-service, façonnés, de marque connue. Tous les points et toutes les couleurs. Ordin. 1.00 et 1.15 — Spécial,

La paire : .89

Rox-de-chaussée, magasin principal



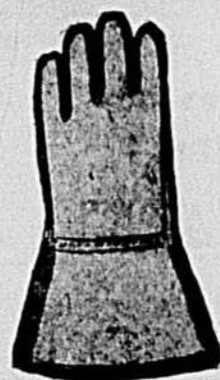
Le joli Pompadour...

et nous en avons plus de 18 modèles aussi chic, à vous montrer. Exécutés en feutre de laine de belle qualité, dans les tons suivants : bleu marin, brun, beige, bleu airman, rouge, bleu poudre, ainsi que le noir.

Au choix :

2.95

3^e, magasin principal



GANTS

d'ouvrage, en cuir avec poignets, pour hommes — Points : 10 - 10 1/2 et 11 —

La paire :

1.00

2^e, annexe Blvd Charest

GARDE-ROBE

anti-mites -

Toute en carton brun, de forte structure — Porte fixée avec lanières de cuir — Un modèle pratique et peu encombrant — Ord. 1.39 —

Spécial :

1.09

2^e, annexe Blvd Charest



Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUÉBEC

LIMITÉE

LUCIEN COTE, Président - GEORGE LEBLANC, Vice-Président - EMILE COTE, Secrétaire

MEMBRE de L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DÉTAILLANTS DU CANADA, INC.



Chapeaux pour garçons -

Elegants chapeaux en feutre de laine, dans les toutes dernières couleurs pour le printemps. Grandeurs : 6 1/4 à 7.

1.75

2^e, annexe de la Couronne



"LA MARQUISE"

Escarpin toujours chic, toujours aimé des élégantes -

Cuir de veau, souple, en noir, bleu marin et turt-tan — Empeigne perforée, ornée d'une boucle; qui consiste en un chou de cuir de veau perforé — Genre avec talon haut —

6.00

Salon de chaussures

Mouvement en vue de l'avenir

Le docteur Jean-Baptiste Prince, qui parlait à la radio, sous les auspices du Bloc Populaire Canadien, en fin de semaine, a fait appel aux souscriptions populaires en faveur du mouvement politique que dirige M. Maxime Raymond.

Le conférencier fit d'abord un retour sur le passé : 1911 et la fondation du parti nationaliste par M. Henri Bourassa. Hélas ! cette semaine tomba dans une terre insuffisamment préparée. Si M. Bourassa avait alors réussi à fonder un parti politique composé de 60 à 65 députés francs dans le collier, « patriotes dans la profondeur de l'âme », « croyez-vous vraiment que sept ans plus tard, en 1917, M. Borden aurait réussi sa politique de guerre, politique qui fit traverser de l'autre côté 500,000 hommes canadiens, en fit tuer 60,000 ? Croyez-vous que ce bloc dans l'opposition... aurait permis à M. Borden de dépenser près de deux milliards pour une guerre qui ne nous regardait pas ? Croyez-vous que si ce bloc avait existé en 1939, M. King aurait réussi à faire accepter si facilement, par une députation servile ou tout au moins malséable à l'infini, la politique de guerre de son ministère ? »

Le docteur Prince répond « Non » et affirme que la terre canadienne est aujourd'hui prête pour une autre semence en tout semblable à la première, « et que Raymond, à l'instar de Bourassa, veut jeter dans tous les sillons de la patrie ». « Cette fois, si ça ne pousse pas, ça ne dépendra pas de la terre, mais de la lumière. »

Un mouvement politique comme celui que vient de fonder M. Raymond ne vit pas qu'avec des prières, c'est pourquoi il tend la main au peuple. On est peut-être surpris de cette demande, car les vieux partis n'ont pas accoutumé notre peuple à ce genre de charité patriotique ou simplement nationale. Tout ce que les vieux partis ont demandé jusqu'ici, c'est votre vote, « c'est-à-dire votre volonté, pour s'en moquer de la manière que vous savez. »

Le docteur Prince décrit la façon dont les vieux partis s'y prennent pour recueillir des souscriptions. Il affirme : « les vieux partis ne demandent pas, ils commandent. Ils ne tendent pas la main comme je le fais en ce moment au nom du Bloc Populaire, ils montrent le poing, et ça marche ! »

Le conférencier dit que Raymond ne fera jamais ça : « ça n'est pas dans son tempérament et ça ne serait pas digne de l'œuvre entreprise. »

Le docteur Prince relève la parole d'un député fédéral qui proposa de réparer les vieux partis plutôt que d'en fonder de nouveaux, et il affirme qu'on ne rajoute pas un moribond. « La seule chose à faire, le moment venu, c'est de signer respectueusement le certificat de décès. »

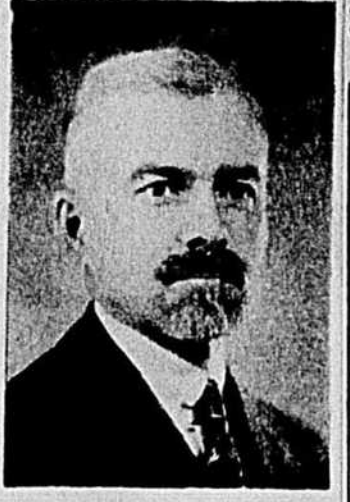
Le conférencier dit que, conformément à l'histoire, le parti qui a fait la guerre disparaît. Un jour nous aurons la paix. « Que sera-t-elle ? Le seul homme sur terre vraiment digne de représenter la charité, l'amour du prochain, la justice, la paix... le Pape ! Y sera-t-il ? Ce qu'il y a de certain, c'est que Staline y sera. Je me figure difficilement le Pape et Staline autour d'une même table, signant une même paix... chrétienne. Et si cette paix neuve ressemble à la vieille, elle durera tout juste le temps de permettre au vaincu de refaire ses armes pour recommencer une autre tuerie universelle. »

« Si à ce moment nous faisons encore parti du Commonwealth des Nations britanniques, nous subissons, au bénéfice de l'Europe, une troisième guerre, à moins que la Province ne donne à notre pays, un homme de la trempe de de Valera, ou ce qui serait encore plus sûr, un bloc politique puissant, capable de mettre un frein à l'ardeur belliqueuse des gouvernants. »

Le docteur Prince conclut : « Celui qui gouverne n'est pas toujours celui qui édicte une loi, mais tout autant celui qui est assez puissant pour empêcher cette loi de devenir effective. C'est en prévision de l'avenir que Raymond a fondé le Bloc Populaire Canadien. Avez-vous compris, mesdames et messieurs, toute la grandeur et toute la portée de l'œuvre ? En vous tendant la main ce soir, c'est pour vous que je quête, et c'a été pour moi un devoir et un honneur. Et maintenant que la Providence fasse le reste. »

Une belle fête à M. Edmond Boucher

A l'occasion du cinquantième anniversaire d'entrée en service de M. Edmond Boucher, assistant-gérant, acheteur en chef et membre du Conseil d'administration de la compagnie Garneau, limitée, samedi le 27 mars 1943, les administrateurs et les employés se sont réunis pour lui présenter leurs vœux. Le président de la compagnie, sir Georges Garneau, au nom des actionnaires fait l'éloge en termes appropriés de son dévouement infatigable et de sa fidélité au service de la maison. M. J.-E. Audibert se fait l'interprète du personnel pour lui présenter un souvenir.



M. Boucher a remercié en évoquant des souvenirs d'autrefois. M. Boucher est entré au service de la maison le 18 mars 1893, comme commis. Par son travail ardu, ses hautes qualités, son intelligence et son dévouement au service de ses employeurs, il s'est vite acquis la confiance de ses chefs qui, au bout de quelques années, le nommèrent chef de son département. Plus tard, il devenait assistant-gérant, acheteur et administrateur.

Tous espèrent qu'il pourra encore longtemps continuer ses services précieux.

A l'Ecole d'Action catholique

L'Ecole d'Action catholique invite les dames et les jeunes filles à un stage de troisième année qui commencera lundi prochain, le 5 avril à trois heures à la Centrale d'Action Catholique, 3 boulevard Charest.

Pourquoi chaque groupement paroissial ne déléguerait-il pas une représentante à ces cours de formation sociale et de préparation immédiate à l'apostolat d'Action Catholique. Le Secrétariat de l'Ecole est à la disposition des personnes qui désiraient un logis ou une aide pour leur séjour à Québec pendant la période de ces

Mort de Mme Jos. Duperré

Mont-Carmel, 29. — (D.N.C.) — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Joseph Duperré, née Marie-Louise Caron, survenue jeudi, à Mont-Carmel.

La défunte, qui était âgée de 53 ans, laisse le souvenir d'une personne de bien, dont la disparition causera d'unanimes regrets. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, M. Joseph Duperré, cinq

cours, du 5 au 16 avril prochain. On peut fort bien ne s'enregistrer que pour ce stage, même si l'on n'a pu suivre les deux autres. Chaque conférence traite d'un sujet différent du plus vif intérêt.

(fils: MM. Léo Duperré, de St-Gabriel, le soldat Roméo Duperré, en service actif outre-mer, Gérard, Lucien et Roger Duperré, de Mont-Carmel; quatre filles: Mme Paul Drapeau (Ida), de St-Philippe-de-Néri, Mme Uldérie Dionne (Marie), de Mont-Carmel, Marie-Jeanne, de Saint-Hyacinthe, Aline, de Mont-Carmel; son père, M. Charles Caron, de St-Hyacinthe; trois frères: MM. Antoine, Sylvio et Horimidas Caron, tous de St-Hyacinthe; une sœur, Mme Léo Frédéric (Marie), de St-Hyacinthe.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 h., en l'église de Notre-Dame-de-Mont-Carmel.

Nos sincères condoléances aux membres de la famille éprouvée.

On peut utiliser les armes disponibles

OTTAWA, 29. — (DNC) — Les autorités de la Commission des prix et du commerce ont souligné aujourd'hui, que rien dans l'ordonnance portant sur l'achat des armes portatives ou de leurs accessoires par des acheteurs autorisés, défendait aux consommateurs d'utiliser les armes portatives qu'ils pouvaient avoir.

Ainsi les chasseurs qui font la chasse aux gibiers et aux oiseaux n'auront plus le droit de se procurer des armes ou leurs accessoires durant toute l'existence de l'ordonnance. Il n'y a cependant aucune disposition qui les empêche de se servir des armes qu'ils possèdent.

Dans l'active

Soldats : Camille Bernier, Québec; Henri Dugal, Matane; Harry Milliard, St-Grégoire de Montmorency; René Dompierre, Lac-au-Saumon; Fernand Cormier, Bonaventure; André Chappellaine, Montréal; Robert Verreault, Québec; Léon Label, Québec; Saturno Gentiletti, Montréal; Henri Charbonneau, Montréal; P.-Emile Dompierre, Lac-au-Saumon; L. de Gonzague, Mîmeau, Matane; Jules Quétel, les Escoumains, Co. Saguenay; J.-Louis Bolvin, Co. Saguenay; Adémar Durette, St-Moise, Matapédia; Roland Pelletier, St-Zusébe, Témiscouata; P. King Granville, Wegster, E.-U.; Jacques Morin, Québec; Edouard Côté, Québec; Jules Côté, Québec; Roch Fréchette, Rivière-Bloue, Témiscouata; Montcalm Lapointe, Victoriaville, Robert

Godbout, Thetford - les - Mines; Henri St-Louis, Matane; J.-Paul Bupold, St-Charles-de-Caplan; XaXvier Amos, Lévis; Roméo Fortier, Ste-Brigitte de Laval; Alfred St-Hilaire, Québec; Marcel Bouchard, Québec; C.-James Carr, Richmond; Marcel Leblond, Lauzon; J.-Elie Thériault, St-Fabien; Rimouski; R.-James Leblanc, St-Charles de Caplan.

C.W.A.C. — Jeannette Landry, Edmوندston, N.-B.; Mary - Ida Boudreau, Montréal; Carmel Blondin, Barachois, Co. Gaspé.



DU NOUVEAU!

LE PAIN 'SOLEIL'

Contient maintenant 450 U. I. de Vitamine B¹ par livre de pain



M. LEGER DROLET

M. Léger Drolet, propriétaire de la Boulangerie Nationale-Gerbe d'Or, annonce que le Pain "SOLEIL" contient maintenant 450 Unités Internationales de Vitamines B¹, par livre de pain cuit. (100 U. I. par 100 grammes).

Désormais vous pourrez mieux vous nourrir grâce au PAIN "SOLEIL".

Des recherches scientifiques approfondies ont prouvé que la Vitamine B¹ manque grandement dans le régime alimentaire canadien.

C'est pourquoi, grâce à l'emploi de la LEVURE "HI-VITAMIN" la Boulangerie Nationale restaure maintenant à son Pain "SOLEIL", la Vitamine B¹ qui existe dans le blé, à son état naturel.

L'addition de vitamines supplémentaires a été faite, SANS CHANGER AUCUNE des caractéristiques physiques du Pain "SOLEIL". Vous pouvez donc vous régaler des propriétés de Vitamine B¹ du pain de blé entier, PLUS LA SAVEUR DELICIEUSE — la TEXTURE VELOUTÉE, et la CROUTE TENDRE, que vous trouverez dans le PAIN "SOLEIL"... BLANC comme neige.

Le Pain "SOLEIL" contenant la Vitamine B¹ sera en vente dès demain par tous les vendeurs de la BOULANGERIE NATIONALE et chez votre EPICIER.

Ce que fait pour vous la Vitamine B¹

La VITAMINE B¹ est à votre système, ce que le carburateur est à votre automobile. Vous pouvez acheter les meilleurs aliments, mais si votre système ne contient pas assez de Vitamine B¹, l'amidon et les sucres qui s'y trouvent ne seront pas convertis en énergie. Vous n'aurez pas d'appétit. La plupart des aliments aujourd'hui contiennent beaucoup d'énergie (sous forme de sucres et d'amidons). Cette énergie n'est toutefois pas relâchée à moins que le corps humain ne contienne suffisamment de Vitamine B¹.

Le pain produit une énergie durable

Le PAIN est un aliment qui soutient et fortifie. Il est presque entièrement de l'énergie. Le PAIN est la source d'énergie humaine la plus grande et la moins coûteuse. NOTRE PAIN "SOLEIL" étant fait avec du lait, est aussi une excellente source de protéines pour la reconstitution des tissus musculaires. MANGEZ AUTANT DE PAIN "SOLEIL" QUE LE REQUIERENT VOS BESOINS PHYSIQUES.

Commandez dès aujourd'hui !

de nos vendeurs, chez votre épicier, ou encore téléphonez : 2-5244.



Essayez le Postum sous cette forme



VOUS ne connaissez peut-être le Postum que sous la forme d'Instant Postum. Et vous avez peut-être eu du mal à vous en procurer. Mais votre épicier a probablement du Postum sous une autre forme — le Postum Cereal Beverage.

Quand il est préparé, le Postum Cereal Beverage a la même saveur forte et satisfaisante que l'Instant Postum, mais vous le préparez différemment. Vous le faites comme le café, dans une cafetière ou un percolateur. (Il n'a pas le goût de café, remarquez bien, mais il a une saveur particulière vraiment exquise.)

Les instructions pour le faire au percolateur, au filtre ou dans une cafetière sont données sur la boîte. Si vous vous servez d'une cafetière en verre, vous préférez peut-être faire monter le liquide une seconde fois dans le bol supérieur.

Quand vous voulez du Postum, prenez donc celui que votre épicier a. Si votre épicier n'a pas de Postum Cereal Beverage en stock, demandez-lui de s'en procurer pour vous.



TÉLÉPHONEZ: 2-5244

LA BOULANGERIE NATIONALE LTEE

8, 6ième RUE, LIMOILOU

La grève du tramway dure encore à Montréal

Ottawa, 29. — (BUP). — Le département des munitions et approvisionnements a refusé, pour le présent de modifier les règlements concernant la vente de la gasoline pour permettre à un plus grand nombre d'automobiles de circuler et de transporter les employés d'usines, retenus chez eux par la grève des tramways à Montréal.

Les nôtres se sont distingués

DANS UN PORT DE L'EST. — (Spéciale). — Le matelot de pont Joseph-René Guérette, R.C.N.V.R., Canadien français de Sherbrooke, fit preuve de beaucoup d'initiative et fut très efficace lors du sauvetage de l'équipage de la corvette H.M.C.S. "LOUISBOURG" après l'explosion de ses chaudières.

"Guérette" rapporte le matelot breveté W. Ritson-Bennett, R.C.N.V.R., de Calgary "se trouvait avec nous aux canons Oerlikon immédiatement au-dessus de l'endroit où l'explosion se produisit. Je perdis connaissance sous le choc et je serais encore sur le pont si je n'avais pas ramené à terre."

Puis, le matelot de pont Guérette réussit à atteindre un radeau à bord duquel les hommes commencent à embarquer. Autour de lui, les hommes d'équipage abasourdis par l'explosion des chaudières essayaient de se maintenir à la surface. Il le permit l'un après l'autre par le collet et les traîna au radeau. Il gagna ainsi plusieurs vies. Il en rattrapa même un au moment précis où il disparaissait en disant: "Je suis fini!"

Un marin de Coaticook, Qué., le matelot breveté Roger Tremblay, R.C.N.V.R., faillit couler avec la corvette. Il se trouvait dans le nid de pie lors de l'attaque. Il signala immédiatement à la passerelle qu'une torpille avait été lancée. Mais, elle avait été lancée trop près de la corvette pour qu'on puisse changer de route.

"Il me fut assez difficile de descendre de mon poste d'observation. L'échelle se brisa et je dus me laisser glisser le long d'une griglette. Je fus l'un des derniers à sauter à l'eau", rapporte Tremblay.

Le matelot breveté John-Jarlington, R.C.N.V.R., de Montréal, raconte que le moment le plus palpitant de toute l'aventure fut son avis fut celui où l'un des vaisseaux marchands du convoi tira le radeau sur lequel il se trouvait.

"Il passa exactement à 12 pieds de nous", raconte-t-il, "et nous étions sûrs qu'il nous submergerait. Mais, heureusement, il nous avait vus et il nous envoya des ceintures de sauvetage et des lanternes pour nous aider à nous faire reconnaître par les embarcations de sauvetage."

Peu de temps après ils furent rattrapés par un contre-torpilleur. "Quel soulagement!" fut le cri unanime comme ils étaient hissés à bord.

Le sous-lieutenant W.-R. Wright, R.C.N.V.R., actuellement interné à l'hôpital d'Alger fit de grands éloges de Charlton et de Guérette. Il était avec eux aux canons Oerlikon lors de l'attaque. Il souffrit d'une mâchoire brisée et d'autres contusions.

Dr E. Maranda SPECIALISTE YEUX - NEZ - GORGE - OREILLES 829, rue ST-VALLIER TEL: 2-5832

Promu capitaine



Le lieutenant J.-Maurice Campeau, du Corps de la Trésorerie Royale Canadienne, qui vient d'être promu au rang de capitaine. Ancien employé de la Banque Royale du Canada, le capitaine Maurice Campeau est en charge du Service des Allocations Familiales, dans la région militaire no 5.

Ils subiront leur procès

Les trois jeunes gens, Hervé Plante, René Morin et Gérard Labrecque, présentement détenus par la police fédérale à la suite de l'assaut perpétré sur le domicile de l'agent Gordon Coutu, à St-Lambert, il y a quelques semaines, commenceront à subir leur procès cet après-midi en Cour des Sessions de la Paix.

Les trois prévenus, tous trois de St-Lambert, sont dans la vingtaine. Ils se sont rapportés d'eux-mêmes à la police fédérale. L'un d'entre eux est accusé d'avoir résisté à la police, et les deux autres, d'avoir conspiré pour commettre une offense criminelle.

Une promotion

Les autorités de la région militaire de Québec annoncent la promotion du lieutenant Jeanne Normandeau, du C.W.A.C. (Service technique de l'armée canadienne), au grade de capitaine. Le capitaine Normandeau est commandante de la Compagnie no 9, à Québec, et remplace temporairement le capitaine Marcelle Paradis, actuellement en Angleterre. Un frère de Mlle Jeanne Normandeau, le sergent-major Joseph Normandeau, du Royal 22e Régiment, a été tué en Angleterre. Il y a deux ans, au cours d'un accident.

Nouvelle union

CHICOUTIMI (DNC). — De Montréal, la nouvelle union arrive qu'une troisième union ouvrière, bien américaine, va s'intéresser elle aussi aux ouvriers d'Arvida qui adhèrent chaque jour de plus en plus aux syndicats catholiques.

A l'amende

Deux individus qui venaient d'Arvida ont été condamnés à \$10 d'amende et aux frais de matricule par M. le juge Laclaire Roy, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir fait du désordre sur un train.

Voyage d'inspection de l'inspecteur Courtois

L'inspecteur Noël Courtois, officier en charge de la police fédérale à Québec, est de retour d'un voyage d'inspection sur la Côte nord et en Gaspésie. M. Courtois a été absent durant plusieurs jours.

LONDRES, 29. — (BUP). — La radio du Maroc a annoncé que selon l'"Essener National Zeitung", journal du maréchal Hermann Goering, 461 personnes ont perdu la vie lors du raid allié contre Essen le 5 mars dernier, 160 personnes ont perdu la vie lors du raid qui eut lieu une semaine plus tard.

Une foule immense et très représentative à St-Eloi

St-Eloi, 29. — (De notre envoyé spécial). — M. Eugene Godbout, ancien député de Temiscouata et père de l'hon. M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a eu d'imposantes funérailles, ce matin, à St-Eloi. Le défunt était un des citoyens les mieux connus de la région du bas du fleuve et toute la population de Québec a tenu à témoigner sa profonde sympathie au chef du gouvernement de notre province.

L'Eglise et l'Etat étaient largement représentés. Des délégations étaient venues d'un peu partout. Un interminable cortège a défilé depuis la résidence du défunt, jusqu'à l'église paroissiale. La difficulté des communications, à pareille époque de l'année, a rendu plus éclatant encore le témoignage de sympathie reçu par la famille Godbout, dans le deuil qui la frappe. Les autos ne pouvaient circuler, à St-Eloi et le cortège était tiré par des chèvres. Le nombre des voitures était quasi incalculable.

La coquette église paroissiale était somptueusement décorée, pour la circonstance. Jamais des obsèques aussi grandioses n'avaient eu lieu dans cette localité. D'ailleurs, un pareil défilement, à des funérailles, ne s'était jamais vu dans la région. Ce dernier hommage à un citoyen universellement estimé et respecté ne fut rendu aux citoyens les plus éminents de cette province, après leur mort.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé François Lavoie, curé de St-Eloi. Le service fut chanté à onze heures par M. l'abbé Hector Lafrance, curé de Beeve Plain, comté de Stanstead, neveu du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre, de M. l'abbé Robert Godbout, professeur au Séminaire de Rimouski et de M. l'abbé Aurèle Godbout, curé de Dalhousie, respectivement petit-fils et cousin du défunt.

L'absoute a été chantée par S. E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque d'Amos.

MEMBRES DU CLERGE

On remarqua au choeur: S. E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque d'Amos, Mgr Auguste Boulet, P.D., représentant de S. E. le cardinal, Mgr Lionel Roy, P.D., de Rimouski, M. le chanoine Georges Dionne, du Séminaire de Rimouski, M. le chanoine Cyrille Gagnon, représentant de l'université Laval, M. le chanoine J.-B. Michaud, curé de St-Octave, M. l'abbé Elie Beaujeu, économiste de l'évêché de Rimouski, M. l'abbé Adolphe Labrecque, curé des Sts-Martyrs, de Québec, M. l'abbé Emile Guimont, curé de L'Isle Verte, M. l'abbé Noël Pelletier, de l'École d'Agriculture de Ste-Anne, M. l'abbé Gilbert Dupuis, curé de St-Ludger, le R. P. Lucien Matte, S.J., recteur du collège St-Charles Garnier et représentant de la communauté des Jésuites, MM. les abbés J.-V. Drouin, curé de Ste-Flavie, P. Belzile, curé de St-Moise, Joseph Gauvin, curé de St-Jean-de-Dieu, P. Langlois, curé de St-Cyprien, Omer D'Amours, curé de Ste-Odile, Henri Jean, curé des Trois-Pistoles, Raoul Roy et Jean-Charles Beaujeu, du Séminaire de Rimouski, Eugène Gagnon, curé de Ste-Anne, Ludger Harvey, curé de St-Gabriel, L.-P. D'Auteuil, curé de Sacré-Coeur, J.-A. April, aumônier des Servantes de Jésus-Marie, à Rivière-du-Loup, J.-E. St-Pierre, curé de St-Clement, Emile Boulet, curé de St-Paul, Pierre Lafrance, curé de St-Léon-le-Grand, Fernand Marquis, vicaire à Notre-Dame de Québec, Maurice Proulx, de l'École d'Agriculture de Ste-Anne, etc.

Le deuil était conduit par l'hon. M. Adélard Godbout, premier ministre de la province et les autres membres de sa famille, dont nous avons déjà publié les noms.

DANS LE CORTÈGE

Dans le cortège, Sir Eugène Filseth, lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. sénateur Fernand Lafont, représentant du premier ministre du Canada, les hon. T. D. Bouchard, J.-A. Mathewson, Edgar Rochette, Léon Casgrain, Hector Perrier, Henri Groulx, V. Bienvenue, Georges Damsereau, Oscar Drouin, W. Hamel, H. Renaud, F.-L. Connors, Perrault Casgrain, membres du cabinet, les hon. P. Brail, leader du Conseil législatif, Hector Laferté et Cyrille Dumaine, respectivement président et vice-président de l'Assemblée législative, W. Bovey, L.-O. Groulx, F. Messier, C. Vail, Jancourt, E. Moreau, membres du Conseil législatif, Alexandre Taschereau, ancien premier ministre, Onésime Gagnon, représentant le chef de l'opposition, le brigadier Edmond Blais, commandant du district militaire no 5, les hon. P.-E. Côté, André Regnier, A. Pettigrew, les membres de l'Assemblée législative, M. Lucien Borne, maire de Québec, M. Alexandre Larue, chef de cabinet du premier ministre, M. Guy Poliquin, secrétaire particulier, M. Joseph Couture, assistant-chef de cabinet, MM. Adrien Morin et Leo Brown, respectivement sous-ministres de l'Agriculture et de la Colonisation, M. O.-A. Bériaud, directeur des Arts et des Lettres, M. Maurice Hébert, directeur de l'Office provincial du tourisme, le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, le lieutenant-colonel D.-B. Papius, A.D.C., M. Jules Desmarais, C.R., M. Roméo Paquet, maire de Sillery, M. J.-L. Labrecque, M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences de Laval, M.

Antoine Lemeux, greffier de l'Assemblée législative, MM. Narcisse Savoie, F. Hecker, J.-E. Leblanc et E. Noël, du C.N.R., Rosario Messier, agent général de la province de Québec, Henri Gagnon, Amédée Gagnon, etc.

Tous les convois avaient déversé un véritable flot humain à Saint-Eloi. On était venu de toutes les parties de la province. Un grand nombre de citoyens de la région avaient franchi de grandes distances en voiture pour assister aux funérailles.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière paroissial.

L'"Action Catholique" réitére à l'hon. M. Godbout et aux membres de sa famille, ses plus sincères condoléances.

W. F. Williams



M. W. F. Williams qui vient d'être nommé conseiller financier associé du ministère des munitions et des approvisionnements.

Des accidents dus au gaz

Certaines déficiences se sont produites en fin de semaine dans le système de distribution de gaz. A des endroits, le gaz a fait défaut et on nous informe qu'il en est résulté des accidents. Des personnes, dit-on, auraient même été blessées. Des équipes d'ouvriers ont dû travailler durant toute la journée d'hier pour aller remédier à ces déficiences. On a surtout constaté des "jack heaters".

Raids sur la Birmanie

NOUVELLE-DELHI, 29. — (BUP) — L'aviation alliée a continué hier et la nuit dernière à attaquer divers objectifs ennemis de la Birmanie. On a bombardé au mitraille la ville d'Arakab, Htizou, dans la région d'Arakab, Naba, dans la région de Kaitia, à l'est de l'Irrawaddy, en Birmanie septentrionale, l'aérodrome de Meiktila au sud de Mandalay. La nuit dernière, les avions alliés ont fait porter le plus fort de leurs attaques contre Arakab, important centre de la Birmanie occidentale, l'aérodrome de Meiktila, au sud de Mandalay. On a aussi bombardé la gare centrale de Rangoon ainsi que l'aérodrome de Mingaladon et les quais. Une dépêche retardée transmise jeudi de la zone de combat en Birmanie disait que les bastions japonais continuèrent de tenir en respect l'aviation britannique où débuta il y a deux mois. Ces bastions ont résisté aux coups de l'aviation.

Les troupes britanniques et indiennes qui sont sur le front d'Arakab au sud de Buthadag ont rapporté que des unités japonaises semblaient s'infiltrer dans les jungles situées au nord et à l'est des concentrations de troupes britanniques.

Tragique accident

MONTREAL, 29. — D.N.C. — Florence M. Fuller, 26 ans, de Port-Credit, Ont., élève officier au centre d'entraînement de Ste-Anne de Bellevue du corps féminin de l'armée canadienne, a été trouvée morte hier en face de la gare de Baie-d'Urfe, apparemment la victime d'un accident de chemin de fer.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

Un membre de l'équipage d'un train a remarqué le cadavre décapité, à six heures hier matin, à deux milles à l'est de Ste-Anne. Le chef de police Lépine a trouvé le cadavre de la victime à 2,000 pieds du cadavre et ses chaussures et ses claques à 200 pieds. On présume que la jeune femme a été frappée par un train, à un certain temps entre minuit et six heures du matin, dimanche.

On suppose que la jeune fille était en permission et alors qu'elle était à bord du train, a entendu crier le nom de sa destination alors que le train quittait Baie-d'Urfe et que, croyant qu'elle était renvoyée à Ste-Anne, elle s'est jetée en bas pendant que le train démarrait.

M. R. Laplante

Le prochain conférencier de la société St-Jean-Baptiste sera M. Rodolphe Laplante, secrétaire de la Commission du Prêt agricole, qui parlera au déjeuner de la Société, mercredi prochain, à 12 h. 30, chez Kerhulu.

contre l'intérêt évident du Québec, le pouvoir et l'opposition s'étaient de nouveau coalisés". Il affirme que l'opposition s'est mise dans une situation absurde. Le chroniqueur condamne cette attitude "d'une gravité extrême". Le gouvernement et l'opposition donnent l'impression que Québec est pleinement satisfait "de l'effort de guerre excessif que le Canada fournit actuellement". M. Laurendeau dit plus loin: "Voilà où l'on aboutit quand on songe exclusivement à l'intérêt de son parti; voilà jusqu'où peut mener la peur érigée en système de gouvernement... Que ces vieux partis nous ont fait de mal! Comme ils nous ont odieusement traités! Et comme nous avançons hâte de secouer nos chaînes!"

Importance d'une bonne chaussure

"Il importe de chauffer les enfants et la jeunesse qui grandit de telle sorte que leurs pieds demeurent toujours un moyen de locomotion naturel. Des pieds mal chaussés deviennent des pieds souffrants qui sont les véhicules d'une foule d'autres maladies du corps et de l'esprit, et dont l'influence se fait souvent sentir par une mauvaise digestion. Je souhaite que lors de votre prochain contact avec un commis de chaussure, vous lui accordiez votre bon concours afin qu'il vous aide à choisir une chaussure convenable en regard de vos pieds et de votre esprit", disait ce midi, au déjeuner-causerie du Jeune Commerce M. Ludger-Paul Duchaine, e.g.a., président et gérant général de Ludger Duchaine Inc., qui avait intitulé sa causerie: "La chaussure en regard des pieds et de l'esprit".

Le conférencier a été présenté par M. Roland Chagnon, président du déjeuner-causerie, et remercié par M. Ubald Deslats. Le but de cette causerie était d'entretenir les membres du Jeune Commerce du rôle de celui qui est chargé de nous chauffer; le commis, l'intermédiaire entre le manufacturier et le consommateur. Sa responsabilité et son devoir de nous faire choisir la chaussure qui convient le mieux n'est pas toujours facile devant les goûts particuliers et les exigences capricieuses du client. Il faut remonter au XIVe siècle pour trouver les ancêtres des commis en chaussures. En ce temps-là, des érudits ambulants passaient de villages en villages pour vendre leurs sabots.

Il faut faire confiance au commis en chaussures. Ces chaussures ont également été fabriquées en vue de plaire à l'esprit avant de convenir aux pieds, dit M. Duchaine. Le rôle du commis est de vous aider à choisir des chaussures et non pas de vous en vendre. Puis M. Duchaine parle de l'entraînement d'un nouveau commis. Ce dernier doit considérer l'apparence du client, se familiariser avec les différents modèles, styles, formes, couleurs, matériel en stock afin de mieux pouvoir répondre aux besoins et aux exigences de sa clientèle. Il doit encore apprendre à connaître les variations basiques des pieds; être en état de concevoir les possibilités d'entraînement de ces diverses variations, etc. Le pied est une partie des plus compliquées du corps humain. Il y a un total de 26 os dans le pied, des muscles bien tendres, des nerfs, des vaisseaux sanguins, de la peau et des ongles. On se chauffe pour se chauffer les pieds. Il faut donc une chaussure fabriquée avec des matériaux assez rigides pour assurer cette protection nécessaire contre les intempéries ou même une quantité de blessures possibles qui pourraient arriver autrement. En plus de cela, le pied possède comme un ouvrage d'architecture et de génie civil, plusieurs arches ou courbes de support qui sont au nombre de trois.

Mort de M. Alexandre Hains à Beauport



M. Alexandre Hains, marchand de sable, de charbon et de bois, depuis une vingtaine d'années, a été décédé à sa résidence, samedi, le 27, 445, avenue Royale, Beauport, après 4 mois de maladie, âgé de 66 ans, 4 mois.

Outre son épouse qui lui survit, M. Alexandre Hains laisse ses fils: Lucien Hains, employé pour M. Art. Ferland de Beauport, M. Albert Hains qui travaillait avec son père, M. Gérard Hains, employé au Québec Ry (Division des autobus) et M. Paul Hains, commis au ministère des Postes à Québec; ses filles: Milies Fabiola et Noella Hains; ses belles-filles: Dame Lucien Hains (Thérèse Lortie); Dame Albert Hains (Thérèse Grenier); Dame Gérard Hains (Thérèse Parent); ses petites-filles: Lucille et Gisèle Hains; Louise et Jacques Hains; son frère: M. Emmanuel Hains; ses sœurs: dame Edmond, G. Hains; Dame Nap. Bédard; Dame Joseph Hains; Dame Elzéar Giroux; ses beaux-frères: M. Edmond Giroux; M. Nap. Bédard, M. Joseph Huprés; M. Elzéar Giroux; M. Théodore Latouche; M. Philéas Paquet; M. Odilon Paquet; M. Francis Bédard; ses belles-sœurs: Dame Odilon Paquet; Dame Francis Bédard; dame Edmond Hains.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures en l'église de Beauport. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Mort de monsieur Joseph Grondin

La Pocatière, 29. — (D.N.C.) — Une famille avantageusement connue à Ste-Anne vient d'être éprouvée par la mort de M. Joseph Grondin, père, époux de feu Caroline Bélanger, survenue subitement vendredi le 26.

M. Grondin est décédé à sa résidence, à Ste-Anne, à l'âge de 82 ans et 3 mois. Il laisse dans le deuil ses fils: MM. Alfred et Jos. Grondin, de Ste-Anne, et Pierre, de l'Isle-Verte; ses filles: Mme Vve Lorenzo Dery (Florida), et Mme Jos. Thiboutot (Marie-Anne), de Ste-Anne; son frère, M. l'abbé Pierre Grondin, ancien curé de St-Bruno de Kamouriscani, retiré à Ste-Anne; ses sœurs: Mme Elisée Lizotte (Virginie), et Mlle Philomène Grondin, de Ste-Anne; plusieurs neveux, nièces et petits-enfants.

M. Grondin était aussi l'oncle de M. l'abbé Arthur Lizotte, le Québec, et le grand-père des RR. Srs St-Laurent (Marguerite Dery), des Srs de la Charité de Québec, et Marie-Lucrece (Lucienne Dery), des Sœurs de l'Immaculée - Conception.

Le service et la sépulture auront lieu mardi, à 9 h., à Ste-Anne. A ses côtés, membres de la famille éprouvée, spécialement à MM. les abbés Pierre Grondin et Arthur Lizotte, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le raid sur Rouen

(Dépêche non datée). — (BUP) — Le radio de Vichy admet aujourd'hui que le plus récent raid de l'aviation alliée contre Rouen a été le pire que cette ville ait encore subi.

On dit que les dommages sont terribles et qu'il y eut plus de 100 pertes de vies. Le nombre des blessés serait d'environ 200.

DECES

LAPORTE. — A St-Urbain, été chrétien, le 29 mars 1943, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Clovis Laporte, époux de feu Arthémise Simard, et père de M. Onésime Laporte de cette ville.

Les funérailles auront lieu mercredi en l'église de St-Urbain, et de là au cimetière de la paroisse. 38706-29-3 (2 p.) Père Faber.

Garde-fourrures Au nombre des choses utiles aux consommateurs, il y a la sécurité et la conservation des fourrures durant l'été. Aller chercher votre manteau. Le préserver des mites et de la détérioration. L'assurer contre le feu, le vol et les accidents. Puis aller vous le reporter intact. Voilà un service qui en vaut la peine. J.-B. Laliberté (limitée), 145, rue St-Joseph, donne ce service aux consommateurs depuis 76 ans. Vous n'avez qu'à téléphoner: 6191 Tarif de garde-fourrures: \$1 par manteau et Assurance: 1% de l'évaluation du manteau J.B. LALIBERTÉ LIMITEE 145, rue St-Joseph - QUÉBEC Au service des consommateurs depuis 76 ans

JACQUES DUMOULIN, c. et m.p.p. JEAN REMILLARD, c. et m.p.p. DUMOULIN & REMILLARD AVOCATS 88, rue St-Pierre, L-1-116, Québec.

LIQUEURS FORTIER SAINES ET RAFFRAICHISSANTES demandez VICHY LIMONADE DRY GINGER ALE ORANGE D'OR CHEZ VOTRE ÉPICIER ou RESTAURATEUR Servez très froid

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN Propriété de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE Boulevard Charest Québec

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIÉES

NAISSANCES FIANÇAILLES PROCHAIN MARIAGE DÉCÈS SERVICE ANNIVERSAIRE GRANDS MÉTIERS

TOUJOURS EN MARCHÉ

Argent à prêter ARGENT À PRÊTER sur automobile

Articles de bureau MEUBLES DE BUREAU TOUJOURS EN MARCHÉ

Articles de ménage ACHETONS VINGTÈRES ÉCHANGÉONS

Chambres à louer CHAMBRE ALOUER POUR GARÇON

Chirurgiens - Dentistes DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste

A vendre - Divers SERINS YORKSHIRE, Boîtes fentes

MOULANGE DE PIERRE pour le blé à vendre

A vendre - Divers LES ENCHÈRES MARCEAU ENREG

ANTIQUES À VENDRE SUPPLÉMENT de salon comprenant 10 meubles

MONTRE GRATIS GARÇONS ET FILLES (occid.) de 20 bouteilles

A vendre divers 3 BARBIERS avec mécanique, contenant 120 outils

20 LBS DE SUCRE 0 75 MENAGERS, qui êtes à court de sucre

Balances BALANCE TOLEDO Neuves - Reconditionnées - Réparation

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN ÉTABLI EN 1888

Articles de bureau MEUBLES DE BUREAU TOUJOURS EN MARCHÉ

Articles de ménage ACHETONS VINGTÈRES ÉCHANGÉONS

Chambres à louer CHAMBRE ALOUER POUR GARÇON

Chirurgiens - Dentistes DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste

A vendre - Divers SERINS YORKSHIRE, Boîtes fentes

MOULANGE DE PIERRE pour le blé à vendre

Commerce à louer SITUÉ DANS LE CENTRE COMMERCIAL À ST-GEORGES

Couture - Reprisage REPRISER FRANÇAISE, ENR - Réparation générale

Divers POURQUOI DES CHEVEUX GRIS ? EN PRENANT DES VITAMINES

FEMMES À BARBE - Pomme ROY-MAR enlève poils superflus

Hommes demandés HOMMES D'INDUSTRIE GUERRE

Maisons à vendre 20 MAISONS NEUVES à des prix défiant toute compétition

Hôtels à louer AYANT DE GROS CONTRATS, sur la route trans-Canada

Lingerie de seconde main 2000 ROBES à 25

Cultivateurs, attention Nous avons le plus gros stock de légumes

Logements à louer Pourquoi toujours payer loyer ?

Extermination Coquerelles - Punaises, etc. MAHEU & MAHEU, Cie

Machineries A VENDRE BON MARCHÉ, comme maladie

Magasins à louer MAGASIN À LOUER, chauffé, environ 600 pds de plancher

Femmes, filles demandées COIFFURE DEMANDÉE

ARRÊTEZ! Lisez les annonces classées



vous serez étonnés de l'avantage que vous pouvez tirer des centaines d'offres qui vous sont faites tous les jours dans ces pages.

Hommes demandés HOMMES D'INDUSTRIE GUERRE

Maisons à vendre 20 MAISONS NEUVES à des prix défiant toute compétition

Hôtels à louer AYANT DE GROS CONTRATS, sur la route trans-Canada

Lingerie de seconde main 2000 ROBES à 25

Cultivateurs, attention Nous avons le plus gros stock de légumes

Logements à louer Pourquoi toujours payer loyer ?

Extermination Coquerelles - Punaises, etc. MAHEU & MAHEU, Cie

Machineries A VENDRE BON MARCHÉ, comme maladie

Magasins à louer MAGASIN À LOUER, chauffé, environ 600 pds de plancher

Femmes, filles demandées COIFFURE DEMANDÉE

Maison de campagne CHALET À VENDRE, situé sur chemin de Lac-Béouport

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

Atelars - Réparation Matelas Frontenac, Tél.: 5347

AUTOMOBILE Accessoires - Service - Occasion

Garage - Service J.-S. RUELLAND CARROSSIER DIPLOMÉ GENERAL

Autos à vendre MORISSET & FRERE 33, Boul. Charest

FOURRURES Mesdames! Lorsque l'égout de FOURRURES

FOURRURES THIBAUT 281, rue St-Jean

CHS-N. EMOND ENTREPOSAGE FOURRURES

Sablage de blanchers LEOPOLD GAGNON, expert en SABLAGE

Salons de coiffures Mlle SIMONNE VERRET EST TOUJOURS À LA DISPOSITION

Servantes demandées SERVANTE DEMANDÉE pour service général

Terre à vendre CHARLESBOURG, limites du village

Terres demandées TERRES DEMANDÉES de différentes grandeurs

Non classifiées J.-Roméo Croteau 50 de la Couronne

par Lee Falk et Ray Moore





HORAIRES DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Strange case of Dr X...
MARCH OF TIME...
CAPITOL...
CINÉ-BULLETIN...
LES ROTATIONS MORALES...

Y Songez-Vous?

Un "3" est un film "déconseillé" parce que dangereux. Y pensez-vous?
SING YOUR WORRIES AWAY...
MOONLITE...
SHAWINIGAN...
PARIS - NEW-YORK...
LEVIS...
CANADA...
FRANÇAIS...
IMPERIAL...
PRINCESS...
RITTO...
VICTORIA...
LEVIS...
CANADA...
FRANÇAIS...
IMPERIAL...
PRINCESS...
RITTO...
VICTORIA...
LEVIS...
CANADA...
FRANÇAIS...
IMPERIAL...
PRINCESS...
RITTO...
VICTORIA...

LA SOURIS MIQUETTE



TERRY ET LES PIRATES



LEVIS et la banlieue



Mots croisés



par Walt Disney



Funérailles de Mme R. Marcotte

Portneuf, (Spec). — Le 3 mars, en l'église de Portneuf, eurent lieu les importantes funérailles de Mme René Marcotte, née Blanche-Aimée Gignac, décédée le 4. Elle était âgée de 25 ans, 4 mois.

Des verrières dans l'église Notre-Dame

Le curé Roy a annoncé que pour commencer, on installera quatre verrières dans les quatre fenêtres du choeur. Le coût de ces verrières sera de \$400, chacune. Si la charité des paroissiens le permet, on installera des verrières dans toutes les fenêtres de l'église.

Décès du vicomte Clive

LONDRES, 27. (BUP). — Le vicomte Clive, descendant direct des Clive de l'Inde, est mort en service actif dans la Royal Air Force, à 100000 mètres d'altitude, le 27 mars.

Nouvelles de Rivière-du-Loup

Chambres de commerce. — (D. N.C.). — M. J.-E. Fortin, délégué officiel de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, a tenu, le 21 mars dernier, une assemblée des membres de la Chambre cadette de Rivière-du-Loup, auxquels s'étaient joints plusieurs citoyens, membres de la Chambre de commerce senior et de l'Association des voyageurs de commerce.

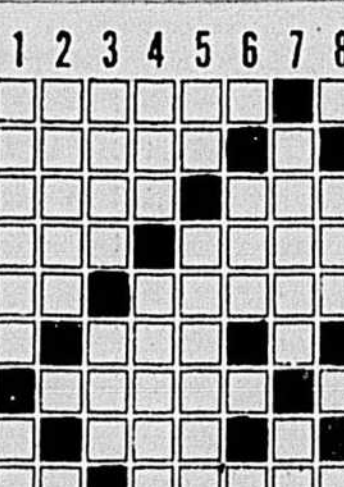
Reunion des chefs de groupe

La réunion mensuelle des chefs de groupe de la Ligue du Sacré-Coeur Notre-Dame de Lévis, aura lieu mardi soir vers 8 heures 15. Tous les membres de ce organisme voudront bien être présents.

Levis et la banlieue



La Nourriture du Dr Chase



Solution du problème no 1521

1. Apatir la tête des aiguilles avant d'y percer les chas. — Petit cousin ou l'on met des aromates jusqu'à la peau.
2. Un des métaux unis. — Arbre des régions tempérées.
3. Rivière de France. — Marmite de cuisine. — Chêliou de C. (Orne).
4. Bière anglaise. — Marteau pointu des charniers. — Ordre prescrit des cérémonies religieuses.
5. Note de la gamme. — Vendre par location. — Téliement.
6. Grand baquet de bois. — Négation.
7. Reprimande. — S'amuser à des riens.
8. Adis grecque. — Lacté de gants. — Interjection.
9. Camp armé. — Nymphes des prairies et des bocages. — Perroquet.
10. Ville de Suisse. — Sûrie. — Ministre de la religion maltonniste.
11. Ensemble de choses analogues. — Libre, affranchi.
12. Produit de remplacement, succédané. — Descendant des anciennes dynasties de Pologne.
13. Coton sauvage de l'Amérique du sud. — Bâton pastoral d'évêque.
14. Singe américain. — On s'en sert pour tresser des paniers et faire des liens.
15. Nom des dieux protecteurs du foyer domestique chez les Romains. — Pointe de terre au confluent de deux cours d'eau (Géogr.). — Tordre en épingle.
16. Miel (Vx). — En Turquie coridon pour étrangler un condamné. — Du verbe nier.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

LES TROIS MÈRES

LA SURPRISE DE LA SAISON, IN NOUVEAU FILM DE FRANCE. ARLETTY, DONATI, MICHEL SIMON.

Instructions de son Eminence sur le sacrement de Pénitence

(Suite de la page 4)

Qu'on songe, en outre, à la mortification qu'impose à un prêtre le ministère de la confession: s'enfermer dans un confessionnal souvent obscur, froid, mal aéré, pour y demeurer immobile pendant des heures, à écouter l'exposé des pires misères humaines. Il y a quelques mois mourait à Montréal un prêtre qui avait passé tout près de cinquante ans à confesser dans une chapelle de pèlerinage on l'a appelé justement un martyr du confessionnal. Meurtre, en effet, la fatigue et la monotonie d'un pareil ministère. Je me souviens qu'à Ottawa autrefois on célébrait les noces d'or de l'un de nos vieux Pères Oblats. Le dîner de fête n'était pas fini qu'on le vit disparaître: il se rendait au confessionnal où depuis de longues années, chaque jour sans y jamais manquer, à deux heures, les pénitents venus de partout étaient sûrs de le trouver. Dans les retraites et concours, des missionnaires ont parfois à confesser jusque dans la nuit avancée. Il est arrivé, comme on peut le lire dans l'histoire du Fondateur des Oblats et de ses premiers compagnons, que l'on ait confessé jusqu'à vingt-huit heures de suite; des traits analogues sont aussi racontés dans la vie de S. Alphonse de Liguori, de S. Léonard de Port-Maurice, et autres. Dans les lieux de pèlerinage, comme par exemple à Sainte-Anne-de-Beaupré, pour répondre à l'affluence des pénitents les Pères siègent au Saint Tribunal des heures et des heures ininterrompues.

En songeant à cet héroïque devoir imposé à un pauvre mortel, on a lieu de trembler sur lui des responsabilités épouvantables placées sur ses épaules. S'il arrivait qu'on vint remarquer en lui quelque imperfection dans l'accomplissement d'un si difficile ministère, faudrait-il donc, mes Frères, s'en étonner outre mesure, sans scandales? Ne devrait-on pas comprendre la fatigue, la lassitude, l'impatience toute superficielle qui peuvent parfois échapper à la fragilité naturelle d'un confesseur, et par suite le lui pardonner. Par contre, on sait les sanctions sévères portées par l'Eglise contre tout prêtre qui abuserait de sa condition de confesseur pour solliciter au mal. Non seulement il serait passible de suspension dans la célébration de la messe et l'audition des confessions, mais s'il y avait preuve il pourrait être jugé absolument inapte à pareil ministère et privé de toute charge et dignité dans l'Eglise, et même dans

les cas les plus graves frappé de peines ecclésiastiques, jusqu'à la dégradation inclusive (can. 2368 § 1). Il est vrai que la preuve d'un pareil délit est difficile; aussi l'Eglise oblige-t-elle, sous peine d'excommunication, le pénitent qui aurait été l'objet de la dite sollicitation à dénoncer le coupable, dans le mois qui aura suivi la connaissance que le pénitent aura de son obligation, soit à l'Ordinaire du lieu, soit à la Sacrée Congrégation du Saint Office; et tout confesseur doit avertir le pénitent en cause de pareil devoir, sous peine de refus d'absolution (can. 904, 2368 § 2). Mais hélas! il n'est pas inouï que des âmes perverses, et sous l'inspiration manifeste du démon, accusent injustement par haine, jalousie ou vengeance, quelque confesseur innocent, que le sceau du secret sacramental retient de se défendre, fût-ce au prix de son honneur et de sa vie. Voilà pourquoi l'Eglise, avant de procéder dans ce cas, d'ailleurs insoupçonnable, attendrait-elle que des preuves externes ou de circonstances, ou encore quelque autre témoignage complètement indépendant, vint confirmer une aussi grave accusation. L'on sait déjà que le pèché de l'auteur d'une fausse dénonciation de ce genre aux Juges ecclésiastiques est réservé au droit au Souverain Pontife, et que le dénonciateur lui-même pourrait encourir l'une des plus sévères excommunications (can. 2363).

CONCLUSION

Mais c'en est assez, mes Frères, à ce propos. Pensons plutôt à prier pour les confesseurs, les juges et les médecins, les pères et les docteurs de nos âmes. Prions pour eux, afin que les pécheurs viennent à eux, et qu'eux-mêmes sachent les accueillir et les purifier. Prions surtout aux époques où les coupables devraient affluer plus nombreux aux portes des confessionnaux, pendant les retraites, Quarante-Heures, et le reste. Et ne nous plaignons pas que dans la charité de leur zèle, des confesseurs se permettent de nous rappeler aux sentiments qui conviennent à des pécheurs.

—Ma fille, disait un saint prêtre, à une femme mondaine qui toute parée d'atours se confessait avec vanité et mille excuses, ma fille votre confession sent l'enfer! Une autre personne légère confiait à ses amies:

"Le confesseur m'a pressé de tant de questions que je n'ai pu m'en tirer qu'en ayant recours au mensonge". Quelle irréflexion et quelle responsabilité à propos du salut éternel. Ce n'est pas pour son bon plaisir que le confesseur interroge, autant qu'il peut sagement, les pénitents. Il y a lieu de craindre que des personnes cacheraient des fautes très graves, sous le seul prétexte que le confesseur ne leur a rien demandé, si elles n'étaient interrogées. En particulier, faut-il permettre au médecin de nos âmes de s'enquérir de l'accomplissement des devoirs d'état, qu'on est exposé à trop peu considérer. L'empereur Charles-Quint racontait qu'un confesseur après avoir entendu sa confession lui avait fait cette remarque: "Vous avez bien confessé les péchés de Charles, confessez maintenant les péchés de l'empereur". Il en fut beaucoup frappé et reconnu qu'il n'avait pas donné assez d'attention sur ses manquements dans le gouvernement de ses peuples. Ayons donc, mes Frères, confiance au ministre de Dieu qui nous reçoit au Tribunal sacré. Il ne s'étonnera point de nos faiblesses, ni même de nos crimes. Car il pensera avec saint François de Sales: "Comment s'étonner que la faiblesse humaine soit faible, que la fragilité soit fragile et que la misère soit misérable". Et souvenons-nous que Notre-Seigneur ne nous a point laissés des confesseurs parce que nous serions des justes, mais des pécheurs, et parce qu'il voulait que dans l'humilité de notre repentir nous trouvions la grâce de la divine miséricorde et du salut. Ainsi soit-il.

Pour la Croix Rouge

La campagne de souscription de la Croix-Rouge n'est pas terminée dans le district de Québec. Il reste, en effet, plusieurs rapports à venir et les citoyens qui n'auraient pas été sollicités ou qui voudraient augmenter le montant de leur contribution peuvent le faire d'ici au 31 mars. La liste suivante, la vingt-et-unième que nous publions, porte le grand total à \$123,458.00.

- \$200. — Swift Canadian Co.
\$27.50. — Les élèves du St. Patrick's High School.
\$25. — Le couvent de Mériel.
\$22.51. — Diverses petites souscriptions.
\$11.91. — Les élèves de l'école Victoria.
\$10. — Q.A.H.A.
Comité de Lothbinière. — Municipalité de St-Antoine de Tilly (\$25.00).
Comité de Dorchester. — Municipalité de Louis Joliet (\$10.00).
St-Gervais, comté de Bellechasse. — Regu de M. J.-S. Moreau (\$25.00).
Stadacona. — Mlle Agnès Stuart et Recueils (\$15.75); diverses petites souscriptions (\$82.03).
Lévis. — Anonyme (\$200.00); les présidents du collège de Lévis (\$42.00); la Cie de Machineries Mercier, montant ad-

"Regards sur l'Amérique latine"

"Puisque la France a dû plier devant son ennemi, n'est-ce pas à nous qu'il appartient de poursuivre et de perpétuer l'Œuvre et le souvenir de la pensée française?" Fontaine, habitué de M. Lucien-V. président de la Faculté des Sciences et membre des relations inter-américaines de la F.C.U.C., parlant devant les habitudes des "Jeudis littéraires et artistiques" réunis, le vingt-sept courant, au salon du club Renaissance. Présenté par M. Lomer Brisson, président de l'A.G.E.L. et remercié par M. Charles-Henri Beaupré, membre de la Société des Ecrivains, le conférencier, qui avait intitulé sa causerie: "Regards sur l'Amérique latine", insista sur l'influence de la langue, de la culture et de la religion catholique chez les peuples ibéro-américains. "Dans presque toutes les républiques du sud, dit monsieur Fontaine, les personnes cultivées parlent le français avec une aisance, une facilité et un bon ton remarquable et toute bonne éducation comprend obligatoirement l'étude du français. Par ailleurs, la religion catholique est la seule qui satisfasse les populations expansives des pays méridionaux, ainsi que le prouvent, du reste, certaines coutumes religieuses des pays du Sud, coutumes que souligne le conférencier: la fête de Bomfin à Bahia, etc. Puis, il traita de relations qui devraient exister entre les latins d'Amérique et les canadiens, particulièrement ceux de Québec. Monsieur Fontaine termina en parlant du rôle qui nous incombe depuis la chute de la France, ainsi que nous le soulignons plus haut... et de cette mission à laquelle nous sommes conviés et que nous ne pourrions remplir qu'à condition d'être imprégnés d'un idéal qui nous transporterait vers les hauts sommets d'une union civilisatrice et culturelle avec les peuples français, espagnols et portugais, peuples qui sont baignés comme nous dans la même atmosphère de toute culture génératrice de pensée et de pénétration spirituelle." Madame Eva-O. Doyle, secrétaire de la Société des poètes donna, à l'issue de la causerie, deux poèmes inédits de sa composition. Monsieur Pierre Bédard, jeune ténor au talent prometteur chanta quelques pièces de maîtres. On eut aussi l'avantage d'apprécier mademoiselle Cécile Chabot, jeune poétesse avantageusement connue chez nous qui recita de ses vers, et monsieur René Cholette, écrivain et violoniste, qui joua avec un art de premier ordre, Mademoiselle Rachel Drouin, pianiste réputée, était au piano d'accompagnement. Parmi les invités au salon des Jeudis soulignons: le Rev. Père G.-H. Lesques, O.P., monsieur le sous-ministre et madame Bédard; Me René Chalouit, m.p.p. et madame Chalouit; le Dr Tadeuz Poznanski; Mlle Rachel Drouin, madame P.-H. Guimont, madame J. Valentine, Mlle Madeleine Francoeur et Ghislaine Reid, e.e.d., et monsieur l'abbé Adrien Falardeau, aumônier des Etudiants.

La Vie Saints
DEMAN, 30 MARQUE
Sault Jean (Climax)
(525-605)
Ce nom lui vient du livre qu'il imposa sous le titre de Climax ou Echelle du ciel. Il vécut surtout en Palestine. A seize ans, il entra dans un monastère du Mont Sinaï, de la mortification, afin de réparer les crimes de la terre. Les foules accouraient vers lui pour recevoir les leçons de la pénitence et de la vie chrétienne. Grande était sa puissance contre le démon; il délivra aussi plusieurs possédés.

Décès
BRUNEAU. — A Sillery, le 29 mars 1943, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jean-Jacques Bruneau, représentant de la Hudson Bay Company; époux de dame Marguerite Gauvin. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires de la maison Adélaïde et Gustave Lepine, 42, chemin Ste-Foy, à 8 h. 30, pour l'église de Sillery, et de là au cimetière Belmont. 38698-29-3 (2 fs)

SERVICES SPECIAUX
AU SALON FLEURI, ENREG.
343-345, St-Joseph, Tél. 5068
Fleurs naturelles et artificielles pour toutes occasions. Mme C. BLANCHETTE, Prop. Tél. 4-3921

P. FERLAND, Inc.
TEINTURIERS - NETTOYEURS EXPERTS. Notre passé est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pour tout renseignement, rendez-vous au magasin "BON MARCHÉ" quand vous pouvez obtenir meilleur à prix raisonnable. P. FERLAND, INC., 151-153, DU PONT, TÉL. 4-3531.

ALINE PATRY Enr.
SPECIALITES pour enfants. Voyez nos prix pour mantes et robes à la mode, chapeaux, robes, etc. une visite vous convaincra. 53, RUE DE LA COUROUTE, Québec, Tél. 4-1868. 38301-12-3 (V. S., 1. à 8-5) S.S.

ENTREPOSAGE
VOUTE ULTRA MODERNE. Une visite vous en convaincra. Assortiment de fournitures de quincaillerie, regards, martres, boîtes, etc. Z. DUCHESNE, 36, ST-VALLIER, QUEBEC (C. O. N. d'Abraham) Tél. 3-9007. 38519-24-3 (Mer. S., 1. à 21/5) S.S.

ARTHUR JOBIN MANUFACTURIER DE FOURNEMENTS. Spécialités: Manchons, Boleros, Casques, Manchons, Collets, Parures de cou de toutes sortes. Prix pour convenir à toutes les bourses. Satisfaction absolue sous tous les rapports. 147, RUE ST-GEORGES, Québec, Tél. 2-9016. Attention spéciale accordée aux commandes reçues par maille. 38514-24-3 (Mer. S., 1. à 22/5) S.S.

Petites annonces non-classifiées
Teinturiers
TEINTURERIE MATHIEU LTEE
Nettoyage à sec. Teinture. Prestige. 15, St-Albert. Tél. 4-1600. 38551-24-3 (26 fs) 209

Objets perdus
MONTRE-BRACILET DE DAME marquée "LADY MAY" perdue vendredi après-midi de l'église St-Jean-Baptiste située chez LIEVREUX, BELLEVILLE à 448, ST-JEAN, 1615, 7188. 38692-29-3 (1 fs) 149.

LeBel en Guyane
LONDRES, 27. — (BUP). — L'agence "Amica" annonce que le colonel Albert-Jean-Paul Le Bel, membre de la mission militaire du général Girard aux Etats-Unis, est arrivé à Paramaribo, en Guyane hollandaise, en route vers Cayenne afin de prendre la direction des affaires de la Guyane française. Les dépêches de la Guyane française disent que les habitants de la colonie sont calmes depuis la démission du gouverneur René Veber, vendredi dernier. Veber est un partisan de Vichy.

JACQUES. — A Québec, le 28 mars 1943, à l'âge de 76 ans, et 8 mois, est décédée Mme Vve Hermine-Jacques, née Malvina Leclair, demeurant chez son gendre, M. Bruno Lyonnais, 1842, rue Bédard. Les funérailles auront lieu mercredi à 8 heures. Départ des salons mortuaires de la maison Wilfrid Laberge, 145, des Oblats, à 7 h. 45, pour l'église du Sacre-Coeur, et de là au cimetière St-Charles. 38695-29-3 (1 fs)

JULIEN. — A St-Augustin, le 27 mars 1943, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Delina Moisan, épouse de M. Gaudiosio Julien. Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 15, pour l'église de St-Augustin, et de là au cimetière de la paroisse. 38700-29-3 (1 fs)

LEBEL. — A Québec, le 27 mars 1943, à l'âge de 77 ans, et 11 mois, est décédé M. Félix Lebel, époux de feu dame Mathilde Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, 13012, de l'avenue à 8 h. 45, pour l'église de St-Charles de Limoulin, et de là au cimetière St-Charles. 38693-29-3 (2 fs)

PAQUET. — Le 27 mars 1943, à l'âge de 60 ans et 8 mois, est décédé le Dr Achille Paquet, époux de dame Lucienne Duchaine. Les funérailles auront lieu mardi le 30 mars, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, 81, rue Ste-Anne, à 8 h. 45, pour la basilique. Après le service, départ pour St-Nicolas, où à 11 heures sera chanté un libera et où se fera la sépulture. 38699-29-3 (1 fs)

PICARD. — A St-François, I.O., le 28 mars 1943, à l'âge de 73 ans et 4 mois, est décédée subitement Mme Vve Olivier Picard, née Mathilda Dion. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures, en l'église St-François, I.O., et de là au cimetière de la paroisse. Elle était des dames de la Sainte Famille de la paroisse. 38691-29-3 (2 fs)

PROVENCHEUR. — A Québec, le 27 mars 1943, à l'âge de 18 ans et 4 mois, est décédée Mlle Jeannette, fille de M. Aurèle Provencheur, et de dame Juliette Gravel. Les funérailles auront lieu mardi à 8 heures. Départ de la maison mortuaire, 143, rue François Ier, à 7 h. 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona, et de là au cimetière St-Charles. 38695-29-3 (1 fs)

SENECHAL. — A Québec, le 28 mars 1943, à l'âge de 45 ans, et 4 mois, est décédée dame Olympe Paradis, épouse de feu Joseph Sénéchal, manufacturier. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, 255, de la Salle, à 8 h. 45, pour l'église de Saint-Roch, et de là au cimetière St-Charles. Elle était du Tiers-Ordre de St-Roch, et des dames de la Sainte Famille de Jacques-Cartier. 38696-29-3 (2 fs)

2-2656
SERVICE D'AVANCE JOUR ET NUIT
ADELARD & GUSTAVE LEPINE ENR.
Directeurs de l'industrie funéraire
42, CHEMIN STE-FOY Salons mortuaires modernes
VIS-A-VIS AVENUE DES ERABLES

CULTIVATEURS CONFIEZ VOS TRAVAUX DE TANNERIE A
Gérard-G. BASTIEN
Tanneur
LORETTEVILLE, P. Q.
TANNAGE PRIX MODERES
Tanneur officiel de l'U. C. C.
CUIR A HARNAIS
CUIR A CAPOT
CUIR A CHAUSSURES
Tannage de Peaux de chevreuil, vache, mouton, veau, etc
TRAVAIL GARANTI

Chronique de Bridge
par Arsène DesRochers
MEMBRE AGREE DES STUDIOS DE RLY CULBERTSON
1385. — Enchères, jeux délicats!

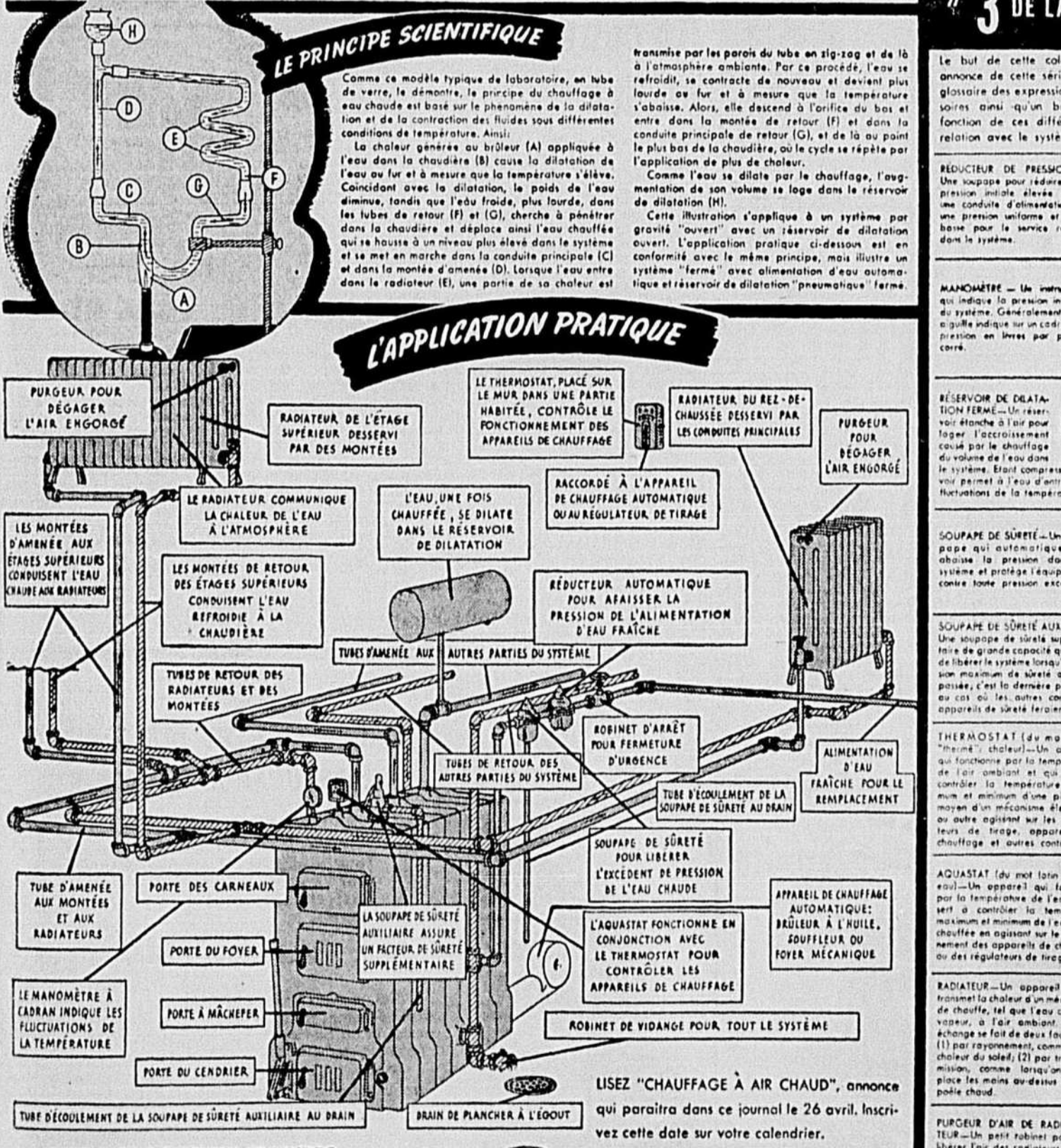
Jiu-jitsu diplomatique
HARRISBURG, Pennsylvania, 27. (BUP). — Joseph-C. Grew, ancien ambassadeur américain au Japon, a mis les Américains en garde, hier soir, contre une feinte possible du Japon d'offensive de paix et il a ajouté que le but ultime des Nippons est d'envahir les Etats-Unis. "Les Américains, dit-il, doivent être mis en garde contre une feinte de Jiu-Jitsu diplomatique, soit contre une feinte d'offensive de paix. Toute chose autre qu'une capitulation inconditionnelle, comme l'a déclaré le président Roosevelt à Casablanca, sera de temporiser avec le meurtrier et de négocier avec la traîtrise."

C'est une tentation des jours que nous vivons de détourner notre pensée du problème individuel que nous avons à résoudre, et par une fausse et hypocrite humilité de chercher un alibi dans la catastrophe du dehors.

LE BUT DE LA PUBLICITE DE LA SOCIÉTÉ CRANE EN TEMPS DE GUERRE

- Décongestionner l'achat de nouvel équipement, excepté pour les besoins les plus essentiels, tels que définis par le Contrôleur de la construction...
● Avertir les propriétaires et les chefs de familles de la nécessité de conserver leur équipement actuel, de s'en servir correctement et de le bien entretenir...
● Inciter le public à faire faire les réparations mineures avant qu'elles ne nécessitent des remplacements majeurs, et pour ce travail de n'employer que des entrepreneurs en plomberie et chauffage qualifiés.

CHAUFFAGE À EAU CHAUDE PAR GRAVITÉ



AVEZ-VOUS OBTENU CE LIVRE? Sous un format commode se trouvent rassemblées toutes les "NOTIONS DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE" publiées par Crane l'an dernier. Vous en bénéficiez constamment ce livre de 48 pages qui contient beaucoup de renseignements utiles. Vous y trouverez des réponses à bien des questions que la plupart des propriétaires se posent au sujet du fonctionnement et de l'entretien de ses appareils sanitaires et de son matériel de chauffage. Demandez-le chez Crane, 39, rue ST-ROCH, Québec

CRANE ET SES FILIALES
Service National par ses Succursales, Grossistes et Entrepreneurs en Plomberie et Chauffage
Une des robinets, raccords et trappes sur tubes: CRANE LIMITEE, Montréal, Qué.
Une des appareils sanitaires en porcelaine vitrés: CANADIAN POTTERIES Limited, Saint-Jean, Qué.
Une des appareils sanitaires en fonte émaillée: PORT HOPE SANITARY Mfg. Co. Limited, Port Hope, Ont.
Une des chaudières, radiateurs et tuyaux: WARDEN KING LIMITEE, Montréal, Qué.

Calendrier

LUNDI, 29 MARS 1943

Anjourd'hui : B. Aurélien, m.

Demain : S. Jean Climaque, abbé

SOLEIL : Lever : 6.47
Coucher : 7.24
LUNE : Lever : 7.46
Coucher : 8.19

MAREES DE DEMAIN

Hautes : 1.45 a.m. — 2.04 p.m.
Basses : 8.46 a.m. — 9.55 p.m.

Nouv. lune, le 6, à 5 h. 34 du matin
Prem. quart, le 13, à 8 h. 30 du soir
Pleine lune, le 21, à 8 h. 4 m du soir
Dern. quart, le 28, à 9 h. 32 du soir

(Ce calendrier n'est pas basé sur l'heure solaire, mais sur l'heure réglementaire en vigueur.)

Les jeunes conscrits pour l'école

"Les cultivateurs ne peuvent plus avoir ni herse, ni charrue à leur gré. Il n'y a pratiquement plus de broche à clôture, de pinces à broche, de rateaux, de faucheuses, de moissonneuses, de batteuses. Mais Québec et Ottawa adjoignent plus que jamais de clôture, de rateaux, de faucher, de battre quand même. La main-d'œuvre agricole est de plus en plus rare. Les fils du sol partent dans une trop grande proportion pour les camps d'entraînement et M. Goulet est en train de conscrire les plus jeunes pour l'école obligatoire. Ne restera-t-il bientôt au cultivateur que sa femme, si on ne la dirige pas, bien entendu, vers l'usine?"

Ainsi s'exprimait M. Patrice Tardif, ancien député de Frontenac et maire de St-Méthode d'Adstock, dans une causerie prononcée dimanche soir, à la radio, sous les auspices de l'Union Nationale. M. Tardif s'est déclaré attaché plus que jamais à l'Union Nationale et à son chef. Les patriotes à retardement qui prétendent sauver tout le monde, dit-il, veulent surtout sauver leur propre peau du désastre libéral prochain, car ce vieux parti a trahi ses promesses sacrées de 25 ans et toutes les aspirations que les cultivateurs avaient mises en lui. La sincérité des "nouveaux hommes nouveaux" qui cherchent à surmonter la débâcle se mesure à leur intérêt personnel.

Le conférencier dit que s'il est une classe qui doit une particulière reconnaissance à M. Duplessis, c'est bien celle des cultivateurs. Il parle de la loi du crédit agricole, et de diverses initiatives du gouvernement Duplessis concernant l'agriculture; congrès général de l'enseignement agricole, création d'un comité pour cet enseignement, réunions annuelles d'inspecteurs d'écoles pour étudier les nouvelles méthodes agricoles, l'organisation de semaines agricoles dans plusieurs diocèses, fondation de nouvelles écoles d'agriculture à Nicolet, Chicoutimi, Ville-Marie et Sherbrooke, ainsi que d'un orphelinat agricole au Lac-Sergent, augmentation du nombre de boursiers agricoles, organisation de cours post-scolaires et de cours de coopération pour les cultivateurs, cours agricoles de vacances pour les instituteurs et institutrices, création d'une chambre agricole de 12 membres, encouragement à l'U.C.C., augmentation du budget de l'agriculture, impulsion donnée à la culture du tabac jaune, aide aux caisses populaires, aux cercles de fermières, etc.

M. Tardif termine en disant que l'Union Nationale a puisé son patriotisme dans l'amour inébranlable de la patrie québécoise.

"Quant à moi, ajoute-t-il, je ne suis qu'un cultivateur, pas un cultivateur de salon, mais un vrai, et c'est mon orgueil. Je ne suis qu'un cultivateur, mais je suis maître sur ma terre et je ne ferai jamais valet d'Ottawa, ni directeur de boîtes des étrangers. Je ne suis qu'un cultivateur, mais quand je sers une cause, c'est parce que j'en ai conscience, je la sais méritoire, belle et bonne. Je ne suis qu'un cultivateur, c'est vrai, mais je crois avoir toutes les raisons justifiables de recommander à mes frères du terroir de s'unir avec moi dans l'Union Nationale, afin que la cause agricole triomphe aux élections prochaines, sous la direction du chef éminent, sincère et clairvoyant : l'hon. Maurice Duplessis.

Reglements relatifs aux allées et venues des cultivateurs

OTTAWA, 29. — (BUP). — On a publié hier des règlements qui permettront aux cultivateurs canadiens et américains de traverser la frontière pour aider mutuellement à faire la récolte.

Les règlements ont été établis à une conférence tenue en fin de semaine entre les fonctionnaires du ministère du Travail et les membres de la Commission des ressources humaines des Etats-Unis.

On a approuvé également la formation d'un comité à Edmonton, en Alberta, pour permettre aux Canadiens de travailler sur la route de l'Alaska en cas d'urgence.

Les cultivateurs canadiens et américains pourront aller s'entraider lorsque la récolte arrive à une époque différente dans les deux pays. Les Canadiens iront d'abord aider les Américains et ceux-ci viendront à leur tour aider les cultivateurs canadiens.

Il est entendu que le Canada sera servi le premier en ce qui concerne les travailleurs qui pourront aller en Alaska.

Aujourd'hui

Jeune Commerce.—Dejeunes-causerie à midi et demi, chez Kerblin, conférence de M. Paul Duchaine. Sujet: "La hausse en regard des bleds et de l'esprit".

Société philanthropique.—Réunion des membres, ce soir, à 8 h., au Palais Montclair.

W.V.R.C.—Exercices militaires, à 7 h. 45. Académie Commerciale, Ambulance St-Jean.—Causerie de Mme T.-L. Tremblay, à Radio-Canada, en faveur de la campagne de l'Association.

Association libérale Parent.—Assemblée des directeurs, à l'heure et au lieu ordinaires.

C.P.C.—Réunion, à 8 h., à l'Ecole Technique, pour les membres de la division no 5, quartiers St-Roch et Jacques-Cartier.

Réunion, le 30

La réunion des Dames de la Sainte-Famille aura lieu, mardi, le 30 mars, en l'église Notre-Dame de Québec, à trois heures et demi de l'après-midi. Il y aura sermon par le R. P. Cousineau, c.s.s.r. et salut.

Cette réunion tient lieu de celle de la deuxième semaine de mars et de celle de la première semaine d'avril.

M. L. Martin décédé

CHICOUTIMI, (DNC). — M. Louis Martin, époux de dame Victoria Gagnon, de Chicoutimi, est décédé, à l'âge de 85 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi, à 9 h., à la Cathédrale.

Les funérailles du docteur A. Paquet

Les funérailles de monsieur le docteur Achille Paquet auront lieu, demain, mardi, à neuf heures, à la Basilique.

La dépouille mortelle sera ensuite transportée à Saint-Nicolas où un libéra sera chanté vers les onze heures par M. le curé Bergeron.

L'inhumation se fera dans le cimetière paroissial.

Départ de monsieur W.-D Fleming

Monsieur W.-D. Fleming, surintendant de l'établissement de la Dominion Textile aux Chutes Montmorency vient d'être promu par ses officiers de la Compagnie de Montréal au département des ventes de la Compagnie approximations-nous ici aujourd'hui.

En remplacement de M. Fleming comme surintendant de Montmorency on vient de nommer M. Durville Pechie, chef de la succursale de la Compagnie à Sherbrooke. M. Pechie croit-on arrivera à Québec prochainement.

Bien connu et respecté dans les cercles d'affaires de Québec la promotion de M. Fleming couronne 38 années de services avec la Dominion Textile, dont 21 ans passés comme chef du moulin local.

Il vint d'abord en cette ville, en 1907, occupant une position similaire dans le bureau de la filature à celle qu'il avait occupée à l'établissement de la Compagnie Dominion Textile à Kingston, Ont., alors qu'il débutait avec la Compagnie. Le jour de la déclaration de guerre, en 1914, le jeune Bill Fleming quittait son poste pour l'Armée. Il fut attaché au Régiment des Hussards de la Reine à Québec et s'en alla outre-mer avec le Quatrième Corps d'Armée.

Il souffrit des gaz à Amiens, mais resta dans les rangs jusqu'à l'armistice et jusqu'à l'été de 1919 faisant partie de l'armée d'occupation du Rhin.

Revenu à Québec il reprit contact avec la Compagnie mais dans la filature elle-même cette fois. De ce nouveau point de départ il grimpa les échelons jusqu'à la position de surintendant qui lui fut adjugée en 1922, position qu'il a occupée jusqu'à maintenant.

Sa connaissance parfaite de la production du coton, acquise par une vie passée dans cette industrie va lui être très utile dans son nouveau poste. Il doit bientôt se rapporter au bureau chef.

En plus de ses nombreuses relations d'affaires à Québec, M. Fleming était aussi bien connu dans les cercles sportifs. Il fut longtemps un membre actif et distingué du Royal Quebec Golf Club et un des anciens présidents du Club de Curling de Québec.

M. Pechie, qui remplace M. Fleming comme surintendant revient à Québec à la tête de la filature où il débuta avec la Compagnie Dominion Textile il y a quelques 25 ans, comme "deuxième main".

De ce début plutôt modeste il a forgé de l'avant jusqu'à devenir assistant surintendant de la filature locale. Il y a environ 10 ans il quitta Québec pour Montréal où il était promu au poste de surintendant de la succursale de la filature de la Compagnie. De là, il alla à Sherbrooke comme chef de la filature de coton de la Dominion Textile en cette ville et maintenant le voici de nouveau de retour à Québec.

Une causerie de M. Edmond Paquet

M. Edmond Paquet, vice-président de l'Union régionale des Amicales des Frères des Ecoles Chrétiennes, a prononcé une causerie, hier soir, au poste CHRC, sous les auspices de l'Union régionale des Amicales. M. Paquet s'est adressé tout particulièrement aux anciens élèves de l'Ecole St-Sauveur.

L'Union régionale a pour but de grouper les anciens et les élèves actuels en un groupement de solidarité, afin que dans les jours sombres, ils trouvent tous un support matériel et moral inspiré par la fraternité et l'apostolat. Le conférencier rendit un hommage de reconnaissance à l'adresse des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes qui ne négligent rien pour assurer à la jeunesse, la formation, l'éducation et l'instruction. L'Union régionale veut venir en aide à tous les siens de toutes de manières, mêlant l'utile à l'agréable, si l'on songe qu'elle entend favoriser près de 200 petits garçons de tous les quartiers d'une colonie de vacances dont on a déjà parlé.

Dr Alb. JINCHEREAU

SPECIALISTE

des hôpitaux de Paris

YEUX - NEZ - GORGE - OREILLES

303, Mont. Charret, - Tél. 9726

Vis-à-vis les Magasins Paquet



Où sont donc les skieurs ?

Cette photo qui semble tout d'abord n'être qu'un paysage fort commun dans Québec, représente en réalité, tout un groupe de jeunes cadets de l'Académie Commerciale de Québec, qui s'applique au canotage au cours de manoeuvres en skis qu'ils pratiquent depuis le début de janvier grâce aux facilités fournies par le capitaine Robert Gravel, officier en charge de l'enseignement des cadets au district militaire no 5. Dans la baie que l'on voit, une douzaine de ces jeunes skieurs sont mis à l'abri de manière à se rendre presque invisibles.

(Photo Armée Canadienne)

Il faut bien lire les directives

Plusieurs ménagères ont déjà fait parvenir leur demande de sucre pour la mise en conserve aux comités locaux de rationnement, selon les rapports reçus du bureau-chef de l'Administration du rationnement à Québec. Cependant, il est évident que trop de femmes n'ont pas lu assez attentivement la carte pour la demande de sucre qui se trouve dans le second carnet de rationnement ou encore les instructions sur la mise en conserve distribuées à toutes les ménagères canadiennes.

Dans de tels cas, les comités de rationnement se voient obligés de retourner les cartes mal remplies aux personnes qui les ont envoyées afin qu'elles soient complètes; cela occasionne des frais inutiles et du retard. Fournir du sucre pour la mise en conserve à près de douze millions de personnes est une tâche gigantesque. C'est pourquoi l'Administration du rationnement demande à toutes les ménagères, en remplissant sa carte, de donner tous les détails nécessaires. On pourra ainsi répondre plus facilement aux demandes de tous et de chaque.

Pour les personnes qui n'ont pas encore rempli leurs cartes, nous donnons de nouveau la façon de procéder. Avant d'écrire quoi que ce soit sur la carte, lire attentivement les instructions qui sont données dans le second carnet de rationnement. Après avoir calculé le nombre de livres de sucre nécessaire en se basant sur ce qu'on a utilisé l'an dernier, indiquer dans les espaces à cet effet le nombre de livres du sucre pour les conserves, confitures et gelées, puis le nombre de pintes de fruits en conserve et le nombre de pintes de fruits en gelées ou confitures ainsi que le nombre de personnes que l'on nourrira dans la maison. Ne pas oublier d'écrire le numéro de série du carnet de rationnement de la personne qui fait la demande de sucre. Puis joindre à cette carte remplie en bonne et due forme, les cartes contenues dans les carnets de rationnement des autres personnes de la maison; sur ces cartes, indiquer seulement le numéro de série et laisser le reste en blanc. Mettre le tout sous enveloppe et adresser, pas plus tard que le 15 avril, au comité local de rationnement.

Feu M. F. Bouchard

CHICOUTIMI, (DNC). — M. François Bouchard, fils de feu Ferdinand Bouchard, de Saint-Charles, est décédé le 24, à l'âge de 62 ans.

Cet accident a causé des dégâts considérables et la circulation a été paralysée jusqu'à quatre heures, hier après-midi.

WILLIS

FONDEE EN 1871

En plus de leurs superbes qualités musicales, les pianos Willis sont d'une apparence extérieure magnifique.

Vous serez fiers de posséder ce chef-d'oeuvre de style et de sonorité.

En montre chez

J.E. VALLIN

238, rue St-Jean Téléphone : 2-8365

Membre de l'Association des Marchands détaillants

On n'est pas forcé de louer

OTTAWA, 29. — (DNC) — M. Russel-S. Smart, administrateur de la propriété immobilière à la commission des prix et du commerce, a déclaré, aujourd'hui, qu'il n'y avait aucune ordonnance en vigueur obligeant les propriétaires de maisons inhabitées à les louer pour un terme de trois mois.

M. Smart a déclaré que le maire de Toronto, M. Conboy, lui avait demandé une ordonnance et qu'il avait simplement promis d'étudier la proposition. "Jusqu'ici, a-t-il ajouté, aucune décision n'a été prise".

Un mort et trois blessés à Shawinigan

Shawinigan, 29. (Spécial). — Un homme a été tué et trois autres blessés, dont un très sérieusement, au cours d'une collision survenue non loin de la gare de St-Boniface, près de Shawinigan, à une heure dimanche matin. L'accident s'est produit quand un convoi de marchandises venant de Shawinigan entra en une voie d'évitement afin de laisser passer un train de fret qui venait de Joliette.

Les victimes sont : le chauffeur Sarto Earl, 30 ans, de Joliette, brisé à mort sous le tender du train de marchandises; l'ingénieur-mécanicien J.-O. Hogson, 40 ans, de Rivière-du-Loup, gravement blessé; le serfrefrein E. Lavallée, qui se trouvait dans la locomotive du train de Joliette, et le conducteur L. Nadeau, 45 ans, de Joliette. Ce dernier était dans le wagon de queue.

MM. Hodgson et Lavallée furent brûlés par la vapeur et eurent d'autres blessures. L'état du premier est inquiétant et il a dû être transporté à l'hôpital de Joliette.

La locomotive du train de Joliette a été jetée hors de la voie de même six ou sept wagons des deux trains. La collision se produisit au moment où il restait encore quelques wagons du train de Shawinigan sur la voie principale, où arrivait l'autre convoi à une allure modérée.

Les trois blessés furent transportés à Joliette à bord d'un train spécial. Ce ne fut qu'hier après-midi qu'on retira le cadavre du chauffeur Earl des débris du tender. L'enquête sur la tragédie a lieu aujourd'hui à quatre heures, et elle sera présidée par le Dr Paul Lamarche, coroner.

93 pour cent de l'objectif est atteint

Toronto, 29. — (BUP). — La Croix-Rouge canadienne a annoncé samedi, qu'elle avait atteint 93 pour 100 de son objectif de dix millions de dollars, soit \$9,300,000.

La Colombie canadienne a été la sixième province à atteindre son objectif; elle a dépassé de quelque \$50,000 son quota de \$800,000.

Les provinces se sont classées comme suit: Québec, \$2,500,000 (la première province à atteindre son objectif); l'Île du Prince-Édouard, \$75,000; la Nouvelle-Écosse, \$370,000; le Nouveau-Brunswick, \$208,000; l'Ontario, \$4,392,000; le Manitoba, \$324,000; la Saskatchewan, \$250,000, et l'Alberta, 409,000.

Ottawa a été la dernière ville ontarienne à atteindre son objectif; elle a souscrit \$225,000. Toronto a encore à souscrire 3 pour 100 pour atteindre son objectif de \$1,500,000.

Au couvent Mallet

Je l'aime à mon Pays et mon plus ardent désir est de connaître mieux encore les héros, la noble histoire, ton passé glorieux afin que cette connaissance plus profonde m'engage à mieux te servir et à te servir davantage! Tels étaient bien, ce me semble, les sentiments de toutes, ici après notre démonstration patriotique du 19 courant.

Nous eûmes le grand honneur d'avoir pour président monsieur Georges Maheux, entomologiste et directeur du Service des recherches et de l'Information de la province. Monsieur l'abbé Antoine Houde, vicaire à la Basilique, accompagnait monsieur le président d'honneur ainsi que madame Georges Maheux. La séance débuta par le chant O Canada, puis l'animatrice, mademoiselle Rollande Patry, élève de 10e année ordonna le salut au drapeau, après quoi, toutes les élèves récitèrent la prière pour la race. Un mot de bienvenue fut ensuite adressé à nos hôtes d'honneur, et les élèves de 9e année interprétèrent le chant: "Au bois du Rossignol". Au programme, comme 3e article, était inscrit: "Par les élèves de 7e année: Déclaration: La Filieuse à la fenêtre; Blanche Lamontagne-Beauregard. Chant: Le Rouet.

Pendant l'exécution de ces deux pièces, on eut le plaisir de voir sur place : une filieuse d'autrefois travaillant terme à son rouet. La vue de cette vénérable aïeule rappela l'heureux temps où nos bonnes grand'mères filaient pour le bénéfice de toute la chère maison.

Vint ensuite la lecture d'un substantiel travail littéraire sur la vie et les oeuvres d'Hippolyte LaFontaine, par mademoiselle Rollande Patry, élève de 10e année. On nous présenta le grand tribun canadien comme un nomme d'état remarquable, un ardent patriote et le champion de notre langue et de nos droits.

Le numéro suivant: déclamation: La Patrie et le chant: Madeleine de Verchères, exécutés par les élèves de 8e année. Ici encore, la leçon d'histoire fut rendue sensible. On fut témoin d'un combat signalé entre Madeleine de Verchères et les farouches Iroquois. L'héroïne de 14 ans ne se laissa pas intimider par les cris fureux des sauvages, ni par les coups de feu multiples.

Les élèves de 7e année couronnèrent la séance par une déclaration: "Le Petit Patriote" suivi du chant: "O Canada, mon pays, mes amours.

Après la prière pour la paix, monsieur le président d'honneur avec une parole convaincue et convaincante montra les leçons pratiques qui se dégagent des différents articles du programme. LaFontaine fut grand surtout par son caractère énergique, son dévouement patriotique. Madeleine de Verchères présente aux jeunes filles un modèle de rare vaillance et de courageuse décision. C'est par la fidélité aux petits devoirs de chaque jour que l'âme s'élève à l'héroïsme.

39 pour cent de l'objectif est atteint

Toronto, 29. — (BUP). — La Croix-Rouge canadienne a annoncé samedi, qu'elle avait atteint 93 pour 100 de son objectif de dix millions de dollars, soit \$9,300,000.

La Colombie canadienne a été la sixième province à atteindre son objectif; elle a dépassé de quelque \$50,000 son quota de \$800,000.

Les provinces se sont classées comme suit: Québec, \$2,500,000 (la première province à atteindre son objectif); l'Île du Prince-Édouard, \$75,000; la Nouvelle-Écosse, \$370,000; le Nouveau-Brunswick, \$208,000; l'Ontario, \$4,392,000; le Manitoba, \$324,000; la Saskatchewan, \$250,000, et l'Alberta, 409,000.

Ottawa a été la dernière ville ontarienne à atteindre son objectif; elle a souscrit \$225,000. Toronto a encore à souscrire 3 pour 100 pour atteindre son objectif de \$1,500,000.

Un mort et trois blessés à Shawinigan

Shawinigan, 29. (Spécial). — Un homme a été tué et trois autres blessés, dont un très sérieusement, au cours d'une collision survenue non loin de la gare de St-Boniface, près de Shawinigan, à une heure dimanche matin. L'accident s'est produit quand un convoi de marchandises venant de Shawinigan entra en une voie d'évitement afin de laisser passer un train de fret qui venait de Joliette.

Les victimes sont : le chauffeur Sarto Earl, 30 ans, de Joliette, brisé à mort sous le tender du train de marchandises; l'ingénieur-mécanicien J.-O. Hogson, 40 ans, de Rivière-du-Loup, gravement blessé; le serfrefrein E. Lavallée, qui se trouvait dans la locomotive du train de Joliette, et le conducteur L. Nadeau, 45 ans, de Joliette. Ce dernier était dans le wagon de queue.

MM. Hodgson et Lavallée furent brûlés par la vapeur et eurent d'autres blessures. L'état du premier est inquiétant et il a dû être transporté à l'hôpital de Joliette.

La locomotive du train de Joliette a été jetée hors de la voie de même six ou sept wagons des deux trains. La collision se produisit au moment où il restait encore quelques wagons du train de Shawinigan sur la voie principale, où arrivait l'autre convoi à une allure modérée.

Les trois blessés furent transportés à Joliette à bord d'un train spécial. Ce ne fut qu'hier après-midi qu'on retira le cadavre du chauffeur Earl des débris du tender. L'enquête sur la tragédie a lieu aujourd'hui à quatre heures, et elle sera présidée par le Dr Paul Lamarche, coroner.

Feu M. F. Bouchard

CHICOUTIMI, (DNC). — M. François Bouchard, fils de feu Ferdinand Bouchard, de Saint-Charles, est décédé le 24, à l'âge de 62 ans.

Cet accident a causé des dégâts considérables et la circulation a été paralysée jusqu'à quatre heures, hier après-midi.

Grève possible

MONTREAL, 29. — (D.N.C.) — Mécontents de ce que le nouveau contrat n'est pas mis en vigueur, les boulangers parlent aussi de faire la grève.

Le colonel Oscar Pelletier décédé à l'âge de 80 ans

Le colonel Oscar Pelletier, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien commandant militaire de la province de Québec, vétéran de l'expédition du Nord-Ouest et de la guerre du Transvaal, est décédé dimanche à sa résidence de la rue d'Auteuil. Le colonel Pelletier est né à Québec en 1862. Il était le fils de sir C.-A. Pelletier, ancien ministre fédéral, ancien sénateur et ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

En 1871, le colonel Pelletier est entré au Petit Séminaire pour y faire ses études classiques. Il a fait ses études de droit à l'Université Laval, et c'est à l'issue de ces études qu'il a choisi la carrière militaire. Il était alors sous-lieutenant au 81ème Voltigeurs et il a obtenu son grade de lieutenant à l'école militaire de Saint-Jean. Il va à Kingston pour faire partie de l'armée permanente et il en revient comme officier de la Batterie B de l'artillerie, stationnée à la citadelle de Québec.

Un peu plus tard, il part pour le Nord-Ouest, afin d'y combattre la rébellion. Il prend part à plusieurs engagements et est

stratégique. Comme il est atteint d'une légère surdité, il ne pouvait, hélas, se distinguer comme jadis dans le conflit d'Europe, mais il donne son fils aîné à l'armée, le lieutenant René Pelletier, mort au champ d'honneur en France en 1916.

Il y a trois ans, le colonel Pelletier, cédant aux instances de ses amis, en particulier de son cousin le major-abbé Philippe Casgrain, publia ses mémoires, un volume qui ne fut jamais mis dans le commerce. Les souvenirs abondent dans ces 400 pages et attestent du patriotisme et de la foi de ce faire-né, qui sous son extérieur d'acier cachait une grande sensibilité. Son pélerinage à Longwood y est raconté de façon simple et touchante comme celui qu'il fit à pied à Ste-Anne de Beaupré, son retour du Transvaal, pour tenir une promesse.

Toute la vie de ce grand citoyen est un exemple de droiture. Il est tracé à ses compatriotes le chemin du devoir et de l'honneur.

Le colonel Oscar Pelletier avait épousé en 1889 mademoiselle Alice Archer, de Québec, qui a été la douce compagne, l'inspiration de sa noble vie. Leur union, basée sur une mutuelle tendresse, fut si heureuse que la séparation se crut cruelle pour madame Pelletier et c'est à elle qu'iront spontanément les sympathies et les pensées les plus affectueuses de leurs nombreux amis.

Onze enfants sont issus de leur mariage : Mme (Dr) Stuart Ramsey (Juliette), de Montréal, le lieutenant René Pelletier, mort en France en 1916, Mme Kenneth Dawes (Lita), Mlle May Pelletier, Mme Braun Langelier (Jeanne) Ernest, décédée en 1918, Mme (Dr) Louis Berger (Thérèse), de Québec, Mme (Dr) E. Morin, de Québec, épouse du lieutenant-colonel Eustace Morin, en service outre-mer, M. Paul Pelletier, Mme Charles Amesse (Marie), et Mme John Rankin Strang (Annina).

Le colonel Pelletier aura des obsèques militaires. Le brigadier E.-A. Blais, M.C., commandant de la région militaire de Québec, annoncera l'ordre des obsèques.

Le service funèbre sera chanté mercredi matin, à 9 heures, en la Basilique Notre-Dame de Québec. Le cortège se formera à 8 h. 45 au No 63, de la rue d'Auteuil.



gravement blessé. Il est décoré de la médaille militaire avec palme. Après la guerre, il est envoyé à l'école militaire d'Aldershot, en Angleterre. En 1899, il revient commandant de la région militaire de Québec. En 1899, il part pour la guerre du Transvaal comme commandant du second bataillon du Régiment royal canadien. Au cours de l'un des engagements, il est légèrement blessé.

À son retour de la guerre, il fait escale à l'île Sainte-Hélène, visite Longwood et rentre à Québec, où il est reçu en triomphe avec son bataillon. La cité de Québec lui présente une épée d'honneur.

Il reprend alors son commandement militaire à Québec et en 1904, lorsqu'on crée un commandement pour toute la province, il est nommé commandant pour toute la province avec ses quarante généraux à Montréal. Il occupa ce poste durant six années.

Lors des fêtes du tricentenaire et il est nommé aide-camp honoraire de l'amiral Jauréguiberry, chef de la mission française envoyée aux fêtes, et est l'attaché personnel de l'amiral à bord du croiseur "Leon Gambetta", que l'on admire avec le croiseur "Amiral Aube" en face de Québec.

En 1910, les régions militaires de Montréal et Québec sont divisées et le colonel Oscar Pelletier revient à son premier poste. Il l'occupe jusqu'en 1912, date à laquelle il demande à faire valoir ses droits à la retraite, car les blessures qu'il a reçues dans deux guerres commencent à l'affecter.

En 1914, il offre ses services pour la grande guerre. Il est chargé d'une mission militaire à l'île d'Anticosti, qui est déjà un point

Est-ce que VOUS LEVER

vous abat?

Si, en vous levant, vous n'êtes qu'à moitié reposés, encore fatigués... si vous avez le sommeil agité... si vous ne pouvez pas vous détendre... si le soir vous vous réveillez à blâmer.

Généralement quand vos reins sont détendus, votre sommeil est souffrant. Pour aider vos reins à retrouver leur état normal, pour jouir d'un sommeil reposant, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins, un traitement favori depuis plus d'un demi-siècle. Les Pilules Dodd's pour les Reins sont faciles à prendre et ne forment pas d'accoutumance. Demandez les Pilules Dodd's pour les Reins dans n'importe quel pharmacien. Recherchez la boîte bleue à bande rouge.

DOSE: 1 ou 2

Pilules Dodd's POUR LES REINS

RENOUVELLEMENT DES CARNETS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À tous les Patrons:

Tous les carnets d'Assurance-chômage pour l'exercice courant 1942-43 doivent être échangés contre de nouveaux carnets.

entre

le 29 mars et le 3 avril

Les nouveaux carnets d'Assurance pour l'exercice 1943-44 seront échangés par les bureaux locaux de Placement et du Service sélectif, dans votre circonscription, contre les carnets dont la validité expire.

Ne remettez pas vos carnets d'Assurance sans avoir rempli la formule qui accompagne la lettre circulaire 626.

Si vous n'avez pas reçu cette circulaire, communiquez avec votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.

Lorsqu'il est nécessaire de mentionner le numéro d'Assurance de l'employé, donnez le numéro avec la lettre-préfixe indiquée sur la couverture de face du carnet; e.g. P-49247, E-22454. Ne donnez pas le numéro de série qui est à l'intérieur du carnet.

Sauvegardez les droits à prestation de vos employés en suivant à la lettre les instructions de la circulaire, et évitez les retards en y voyant tout de suite.

Est possible de peines sévères quiconque néglige de verser les cotisations d'assurance pour ses employés assurés et de renouveler dûment les carnets d'Assurance.

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'Hon. HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

Commissaires: MM. LOUIS J. TROTTER, R. J. TALLON, ALLAN M. MITCHELL